



REPUBLIQUE DU NIGER

Fraternité - Travail - Progrès

**MINISTRE DU PLAN
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE**



RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT 2012

(Décret N° 2011-059/PCSRD/ME/F DU 27 Janvier 2011)

MONOGRAPHIE REGIONALE DE ZINDER

Octobre 2016



EQUIPE DE DIRECTION

Fonctions	Prénoms et Noms
Directeur Général de l'INS	Idrissa ALICHINA KOURGUENI
Secrétaire Général	Ibrahima SOUMAILA
Conseiller du Directeur Général	Sani OUMAROU
Directrice des Statistiques et des Etudes Démographiques et Sociales (DSEDS)	Mme KAMIL Halimatou Amadou

EQUIPE DE REDACTION

Comité de lecture
Rédacteurs
Abdoulaye IDRISSE BOUKARY, DSEDS/INS Tahirou HAMA, DR INS/Zinder

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

DIRECTION GENERALE : 182, RUE DE LA SIRBA BP : 13416 NIAMEY - NIGER

TELEPHONE (227) 20 72 35 60 - FAX (227) 20 73 59 34

Site web : www.stat-niger.org ; Email: ins@ins.ne

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES.....	II
LISTE DES TABLEAUX	V
LISTE DES FIGURES.....	VI
LISTE DES GRAPHIQUES	VI
LISTE DES ACRONYMES	VII
AVANT PROPOS.....	VIII
RESUME EXECUTIF	IX
PRINCIPAUX INDICATEURS	IX
INTRODUCTION GENERALE.....	1
CHAPITRE I : CONTEXTE ET ASPECTS METHODOLOGIQUES.....	3
I.1. contexte régional.....	3
I.1.1. Population	3
I.1.2. Administration territoriale	3
I.1.3. Milieu physique.....	5
I.1.4. Economie	7
I.2. Aspects méthodologiques.....	9
I.2.1. Définition des concepts.....	9
I.2.2. Démarche d'analyse	17
CHAP II : EFFECTIFS ET STRUCTURES DE LA POPULATION	18
II.1. Effectif et répartition spatiale de la population	18
II.1.1. Effectif de la population par sexe et milieu de résidence	18
II.1.2 Effectif de la population par départements	19
II.2 Répartition de la population par groupe d'âge et sexe	19
II.2.1. Répartition de la population par groupe d'âge selon le sexe	19
II.2.2. Répartition par groupe d'âge et sexe au niveau des départements	20
II.3. Evolution des effectifs de la population	20
CHAPITRE III : CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION	22
III.1. Caractéristiques sociodémographiques des ménages	22
III.1.1. Age et Sexe du chef de ménage	22
III.1.2. Niveau d'instruction du chef de ménage	23
III.1.3. Etat matrimonial du chef de ménage.....	23
III.1.4. Situation d'activité du CM	24
III.2. Caractéristiques sociodémographiques de la population	25
III.2.1. Nuptialité.....	25
III.2.1.1. Etat matrimonial de la population par âge selon le sexe.....	25
III.2.1.2. Proportion de la population en union par groupe d'âge selon le milieu de résidence et le sexe.....	25
III.2.1.3. Proportion de la population en union par département selon le sexe	26
III.2.1.4. Proportion de la population en union par niveau d'instruction selon le sexe	27
III.2.2. Fécondité.....	27
III.2.2.1. Taux de fécondité des femmes par âges selon le milieu de résidence	27
III.2.2.2. Taux de fécondité des femmes par département.....	28
III.2.2.3. Taux de fécondité des femmes par niveau d'instruction.....	29

III.2.3. Parité moyenne des femmes	29
III.2.3. Migration.....	31
III.2.3.1. Proportion de migrants durée de vie par département selon le milieu de résidence et le sexe	31
III.2.3.2. Proportion des migrants durée de vie par groupe âges selon le milieu de résidence et le sexe	31
III.3. Caractéristiques sociales	32
III.3.1. Répartition de la population par type de ménages selon le sexe et le milieu de résidence	32
III.3.2. Répartition de la population par lien de parenté avec le chef de ménage selon le sexe et le milieu de résidence	33
III.3.3. Répartition de la population par âge et sexe selon la survie des parents	34
III.3.4. Répartition de la population par situation d'handicap selon le milieu de résidence et le sexe	34
III.3.5. Répartition de la population en situation d'handicap par département selon le milieu de résidence et le sexe	34
CHAPITRE IV : ALPHABETISATION ET EDUCATION	36
IV.1. Alphabétisation.....	36
IV.1.1. Taux d'alphabétisation de la population par âge selon le milieu de résidence et le sexe	36
IV.1.2. Taux d'alphabétisation de la population par département selon le milieu de résidence et le sexe	37
IV.2. Niveau d'instruction de la population	37
IV.2.1. Niveau d'instruction de la population par sexe et milieu de résidence	37
IV.2.2. Niveau d'instruction de la population par département selon le sexe	38
IV.3. Fréquentation scolaire	38
IV.3.1. Taux de fréquentation scolaire de la population par âge et sexe selon le milieu de résidence	38
IV.3.2. Taux de fréquentation scolaire de la population par département selon le sexe	38
IV.3.3. Taux de fréquentation scolaire de la population par cycle d'étude (primaire, secondaire 1er cycle, secondaire 2nd cycle) selon le sexe	39
CHAPITRE V : ACTIVITES ECONOMIQUES DE LA POPULATION	40
V.1. Situation d'activités de la population	40
V.1.1. Taux d'activité de la population selon le milieu de résidence et le sexe	41
V.1.2. Taux d'activité par département selon le milieu de résidence et le sexe	42
V.1.3. Taux d'occupation par groupe d'âges selon le sexe	42
V.1.4. Taux d'occupation selon le niveau d'instruction et le sexe	43
V.2. Branche et secteur d'activités	45
V.2.1. Branche d'activités.....	45
V.2.2. Secteur d'activités	45
V.3. Activité principale et situation dans l'emploi.....	46
V.3.1. Activité principale.....	46
V.3.2. Situation dans l'occupation principale selon milieu de résidence et le sexe	46
V.3.3. Taux de salarisation par milieu de résidence selon le sexe	47
V.4. Chômage	48
V.4.1. Taux de chômage	48
V.4.1.1. Taux de chômage par milieu de résidence selon le sexe	49
V.4.1.2. Taux de chômage par département selon le sexe	50
V.4.1.3. Taux de chômage par groupe d'âge selon le sexe	50
V.4.1.4. Taux de chômage par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe	51
V.4.2. Primo demandeurs d'emploi.....	52

V.4.2.1. Répartition de la population à la recherche d'un premier emploi par groupe d'âges selon le sexe	52
V.4.2.2. Répartition de la population à la recherche d'un premier emploi par niveau d'instruction selon le sexe	52
V.4.3. Chômeurs ayant déjà travaillé	53
V.4.3.1. Répartition des chômeurs ayant déjà travaillé par situation dans l'emploi antérieur	53
V.4.3.2. Répartition des chômeurs ayant déjà travaillé par groupe d'âge selon le sexe	53
V.4.3.2. Répartition des chômeurs ayant déjà travaillé par branche d'activités antérieures selon le sexe	54
V.4.3.3. Répartition des chômeurs ayant déjà travaillé par niveau d'instruction selon le sexe	54
V.5. Travail des enfants	54
V.5.1. Situation d'activité des enfants	55
V.5.2. Activités principales des enfants	56
V.5.3. Travail des enfants par secteur d'activité	56
CHAP VI : HABITAT, CADRE DE VIE ET EQUIPEMENTS	58
VI.1. Logement des ménages	58
VI.1.1. type de logement	58
VI.1.1.1. Répartition des ménages par département selon le type d'habitation	58
VI.1.1.2. Répartition des ménages par typologie d'habitation selon le milieu de résidence	59
VI.1.2. Statut d'occupation du logement principal	59
VI.1.2.1. Répartition des ménages (en%) par statut d'occupation selon le milieu de résidence	59
VI.1.2.2. Répartition des ménages (en%) par type d'habitation selon le statut d'occupation	60
VI.1.2.3. Répartition des ménages par département selon le statut d'occupation	60
VI.1.3. Les caractéristiques du logement principal	61
VI.1.3.1. Matériau principal du mur	61
VI.1.3.2. Matériau principal du toit	61
VI.1.3.3. Matériau principal du plancher	61
VI.1.4. Nombre de personnes par pièces occupées	62
VI.1.4.1. Répartition du nombre de pièces selon le statut d'occupation du logement	62
VI.1.4.2. Répartition du nombre de pièces selon le statut d'occupation du logement	62
VI.2. Cadre de vie des ménages	62
VI.2.1. Mode d'approvisionnement des ménages en eau de boisson	63
VI.2.2. Mode d'éclairage utilisé par les ménages	64
VI.2.3. Mode de cuisson utilisé par les ménages	65
VI.3. Assainissement	66
VI.3.1. Mode d'évacuation des ordures ménagères	66
VI.3.2. Mode d'évacuation des eaux usées	67
VI.3.3. Mode d'aisance utilisé par les ménages	68
VI.4. Equipements	69
CONCLUSION	70
BIBLIOGRAPHIE	71
ANNEXES	A

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Production d'hydrocarbures au niveau de la SORAZ Zinder.....	9
Tableau 2 : Production de déchets industriels par la SORAZ.....	9
Tableau 3 : Répartition de la population par milieu de résidence selon le sexe	18
Tableau 4 : Répartition de la population par département selon le sexe	19
Tableau 5 : Evolution des effectifs de la population par sexe entre 1988 et 2012.....	21
Tableau 6 : Répartition des ménages selon le groupe d'âge et le sexe du chef de ménage	22
Tableau 7 : Répartition des ménages selon le niveau d'instruction du chef de ménage	23
Tableau 8 : Répartition des ménages selon l'état matrimonial du chef de ménage .	24
Tableau 9 : Répartition des ménages selon la situation d'activité du chef de ménage	24
Tableau 10 : Répartition de la population de 10 et plus par statut Matrimonial selon le milieu de Résidence et le sexe.....	25
Tableau 11 : Répartition de la population en union par groupe d'âge selon le milieu de résidence et le sexe	26
Tableau 12 : Répartition de la population (en %) en union par niveau d'instruction selon le sexe.....	27
Tableau 13 : Taux de fécondité des femmes par groupe d'âge selon le milieu de résidence.....	28
Tableau 14 : Taux de fécondité des femmes par niveau d'instruction.....	29
Tableau 15 : Parité moyenne des femmes par départements.....	30
Tableau 16 : Parité moyenne des femmes par niveau d'instruction	30
Tableau 17 : Proportion des migrants (en %) durée de vie par groupe d'âge selon le milieu de résidence et le sexe	32
Tableau 18 : Répartition de la population résidente (en %) par type de ménage selon le sexe et le milieu de résidence	33
Tableau 19 : Répartition de la population (en %) par lien de parenté avec le chef de ménage selon le sexe et le milieu de résidence	33
Tableau 20 : Répartition de la population (en %) par situation d'handicap selon le milieu de résidence et le sexe	34

Tableau 21 : Répartition de la population (en %) en situation d'handicap par département selon le milieu de résidence et le sexe	35
Tableau 22 : Taux d'alphabétisation de la population par groupe d'âge selon le milieu de résidence et le sexe.....	36
Tableau 23 : Effectif et proportion de la population (en %) par sexe et milieu de résidence selon leur niveau d'instruction.....	37
Tableau 24 : Taux de fréquentation scolaire de la population par sexe selon le milieu de résidence	38
Tableau 25 : Situation d'activités de la population selon le milieu de résidence et le sexe	41
Tableau 26 : Taux d'activité de la population selon le milieu de résidence et le sexe	42
Tableau 27 : Taux d'occupation de la population par groupe d'âge selon le sexe...	43
Tableau 28 : Taux d'occupation de la population selon le niveau d'instruction et le sexe	44
Tableau 29 : Taux d'occupation (en %) par département selon le sexe.....	45
Tableau 30 : Répartition de la population résidente des ménages ordinaires active occupée (au sens du BIT) par secteur d'activité selon le milieu de résidence et le sexe	46
Tableau 31 : Répartition de la population résidente active occupée par situation dans l'emploi selon le milieu de résidence et le sexe	47
Tableau 32 : Taux de chômage par milieu de résidence selon le sexe.....	49
Tableau 33 : Taux de chômage par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe.....	51
Tableau 34 : Répartition de la population à la recherche d'un premier emploi par groupe d'âges selon le sexe	52
Tableau 35 : Répartition de la population à la recherche d'un premier emploi par niveau d'instruction selon le sexe.....	53
Tableau 36 : Répartition de la population (en %) résidente des enfants de 5-14 ans des ménages ordinaires par activité principale selon le milieu de résidence et le sexe	56
Tableau 37 : Répartition des ménages par typologie d'habitation selon le milieu de résidence.....	59
Tableau 38 : Répartition des ménages suivant le mode d'approvisionnement en eau de boisson selon le sexe du chef et le milieu de résidence	63

Tableau 39 : Répartition des ménages par source d'énergie utilisée pour la cuisson selon le milieu de résidence	65
Tableau 40 : Répartition des ménages suivant le mode d'évacuation des ordures ménagères selon le milieu de résidence	66
Tableau 41 : Répartition des ménages suivant le lieu d'aisance le plus utilisé dans le ménage et selon le sexe du chef et le milieu de résidence	68

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Organisation administrative de la region de zinder	3
Figure 2 : Dix departements de la region de zinder	4
Figure 3 : pyramide des ages de la population de zinder en 2012.....	20

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : taux de fecondite des femmes par departement.....	28
Graphique 2 : taux de frequentation scolaire par cycle d'etude selon le sexe	39
Graphique 3 : taux d'activite par departement selon le milieu de residence et le sexe	42
Graphique 4 : taux de salarisation par milieu de residence selon le sexe	48
Graphique 5 : taux de chomage par departement selon le sexe.....	50
Graphique 6 : repartition de la population (en %) residente des enfants de 5-14 ans par secteur d'activite selon le milieu de residence et le sexe.....	57
Graphique 7 : repartition des menages (en %) par statut d'occupation du logement selon le milieu de residence	60
Graphique 8 : repartition des menages suivant le mode d'eclairage selon le milieu de residence	64
Graphique 9 : repartition des menages suivant le mode d'evacuation des eaux usees selon le milieu de residence	67

LISTE DES ACRONYMES

BCR	Bureau Central du recensement
BIT	Bureau International du Travail
CNSS	Caisse Nationale de la Sécurité Sociale
	Déclaration du Gouvernement en matière de Politique de
DGPP	Population
DSBE	Degré de Satisfaction des Besoins Essentiels
ECVMA	Enquête sur les Conditions de Vie des Ménages et l'Agriculture
EDS	Enquête Démographique et de Santé
INS	Institut National de la Statistique (Niger)
	Institut National de la Statistique et de la Démographie (Burkina
INSD	Faso)
INSTAT	Institut National de la Statistique (Mali)
MSP	Ministère de la Santé Publique
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
	Plans d'Action et d'Investissements Prioritaires en matière de
PAIP	population
PDES	Programme du Développement Economique et Social
PDS	Plan de Développement Sanitaire
	Plan Stratégique de Sécurisation des Produits en Santé de la
PNSSPSR	Reproduction
RENACOM	Répertoire National des Communes
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
	Stratégie de Développement Accéléré et de Réduction de la
SDRP	Pauvreté
SSP	Soins de Santé Primaires
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la population
VIH	Virus de l'immunodéficience Humaine
ZD	Zone de Dénombrement

AVANT PROPOS

En 2012, le Gouvernement du Niger a réalisé son quatrième (4ième) Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGP/H_2012) après ceux réalisés en 1977, 1988 et 2001. Ces recensements constituent une source de réponse à beaucoup de questions de développement. En effet, ils permettent d'estimer la population et fournissent beaucoup d'indicateurs économiques et sociodémographiques.

En utilisant les données du RGPH 2012, l'INS a élaboré des rapports thématiques et des monographies régionales des adolescentes en 2015. En 2016, l'INS a initié l'élaboration des monographies des huit (08) régions, afin de disposer de données spécifiques à chacune des régions et leurs départements, en étroite collaboration avec ses Directions régionales.

Ces monographies ont bénéficié de l'assistance technique et financière du Fond des Nations Unies pour la Population (FNUAP).

Le Directeur Général de l'INS saisit cette occasion pour exprimer sa gratitude et ses remerciements à tous ceux qui ont apporté leur contribution à la réalisation de cet important document. Il tient à féliciter et à encourager l'équipe qui a participé à cette recherche pour la qualité de ses travaux.

Le Directeur Général de l'INS

Idrissa ALICHINA KOURGUENI

RESUME EXECUTIF

Le présent document présente la monographie des populations de la région de Zinder. Les données utilisées sont celles du quatrième (4^{ème}) Recensement Général de la Population et de l'Habitat du Niger réalisé en 2012. Elle a pour but de donner la photographie de la situation des populations vivant dans la région de Zinder. Il s'agit spécifiquement d'avoir la répartition de l'effectif des populations de la région par âge, sexe et niveau géographique. A cela s'ajoute les informations relatives à l'éducation, à la nuptialité, à la fécondité, à la mortalité, à la participation économique des populations et à la situation de l'habitat ; ce qui permet de mettre à la disposition des utilisateurs des données (gouvernement, ONG,...etc.), des indicateurs de suivi des politiques et programmes spécifiques à cette frange de la population.

Au 17 décembre 2012, date de référence du 4^{ème} RGPH-2012, il a été dénombré dans la région de Zinder, 3 539 764 habitants dont 50,1% de femmes et 49,9% d'hommes. Le département le plus peuplé est celui de Magaria avec 577 743 habitants, suivi du département de Mirriah 507 499 habitants, puis de Tanout avec 429 150 habitants et de Kantché avec 399 181 habitants. Ces quatre départements contiennent environ 52,8% de la population régionale.

Cependant, l'analyse sur les caractéristiques sociodémographiques révèle 10,8% des filles de 10-19 ans ont contracté le mariage et aussi, presque 3,0% des garçons. Pour ceux qui ont connu la vie conjugale, 2,5% des hommes sont divorcés contre 7,2% des femmes. La proportion du groupe d'âges la plus élevée en terme d'union dans la population des ménages ordinaires est celle du groupe d'âges de 35-39 ans (92,1%) tandis que la proportion la plus faible est celle du groupe de 10-14 ans (6,6). Par ailleurs, 32,8% des hommes vivent en union, contre 48,8% pour les femmes et 45,1% pour l'ensemble des sexes

En outre, la proportion de la population par lien de parenté avec le chef de ménage montre que 90,8% des hommes sont chefs de ménages et 9,2% des chefs de ménages sont des femmes. Dans cette population, on dénombre 0,6% des orphelins et 0,7% des orphelines. Toutefois, en tenant compte de l'âge, le décès de l'un des deux parents survient majoritairement quand l'adolescent (fille ou garçon) a un âge entre 15-19 ans (2,1% des orphelins et 2,3% des orphelines).

S'agissant de la fécondité, les données montrent que le taux le plus élevé est observé dans la tranche d'âge des femmes de 25-29 ans (308‰) alors que le

plus faible taux de fécondité est celui du groupe des 15-19 ans (156‰). Quant à l'Indice synthétique de Fécondité il s'établit de 8,4.

De même, les données ont aussi montré que dans la région de Zinder, le taux d'alphabétisation global est de 25,8%. En effet, 30,8% des hommes sont alphabétisés contre seulement 20,9% pour les femmes. En milieu urbain ce taux est 52,4% contre 22,4% pour le milieu rural. L'alphabétisation des adultes est cernée par le taux d'alphabétisation des personnes âgées de 5 ans et plus. Pour cette tranche d'âges le taux est de 25,8% pour la région. Quant au taux de fréquentation, il a concerné l'ensemble des personnes âgées de 5 ans et plus. Selon le RGP/H 2012, ce taux est de 65,0% pour la région de Zinder et il est plus faible au niveau des femmes (64,5%) que les hommes (65,6%).

L'analyse de la situation économique montre que 39,2% de la population est occupée dont 54,6% d'hommes et 24,1% de femmes. Le taux d'activité est de 40,0% pour l'ensemble de la région de Zinder. En plus, le taux de chômage est de 2,0% pour les hommes ; 1,6% pour les femmes et 2,0% dans l'ensemble de la région. Par ailleurs, il y'a 85,2% de personnes occupées par l'agriculture et celle-ci implique 93,6% d'hommes et 70,1% de femmes.

S'agissant de l'habitat, il ressort que dans la région de Zinder, les maisons en banco (construction traditionnelle) ont une proportion de 67,2%, les cases ont une proportion de 26,1%, la villa a une proportion de 1,5%. En outre, la proportion des ménages propriétaires est de 84,3% et celle des locataires simples est de 5,4%.

Selon, les caractéristiques du logement, la proportion des ménages ayant le mur en banco est de 68,0%, celle des ménages ayant le mur en semi dur est de 7,5% et celles ménages ayant le mur en dur est de 0,7%. En outre, la proportion des ménages ayant le toit en tôle est de 11,5%, celle des ménages ayant le toit en banco est de 37,7%, celle des ménages ayant le toit en Paille/tige/bois est de 45,2%.

Dans l'ensemble de la région, la proportion des ménages selon le mode d'éclairage, montre que les ménages utilisant la lampe à pile ont une proportion de 75,8% et ceux utilisant l'Electricité réseau ont une proportion de 11,8%. S'agissant de la source d'énergie pour cuisson, la proportion des ménages utilisant le Bois pour la cuisson est de 87,6%, celle des utilisateurs des Tige/paille est de 5,1% et celle des ménages utilisateurs de gaz est de 1,1%. Par ailleurs, la proportion des ménages selon le mode d'évacuation des ordures montre que les ménages utilisateurs de Nature/brousse sont de 63,1% et ceux utilisateurs des Tas d'immondices sont de 26,6%. Pour le mode d'évacuation des eaux usées, les ménages utilisateurs de la Rue/Nature sont

de 68,3% et ceux qui exploitent la Cour sont de 25,3%. Enfin, la proportion des ménages par lieu d'aisance montre que les ménages utilisateurs de Brousse/nature ont une proportion de 79,5% et ceux qui utilisent la latrine traditionnelle ont une proportion de 6,4%.

Enfin, concernant la possession des biens d'équipement, dans chaque département, le matériel de luxe le plus détenu est le cellulaire; le moyen de transport le plus possédé est la moto et enfin, le matériel agricole le moins possédé ou qui est parmi les moins possédés est le Tracteur.

PRINCIPAUX INDICATEURS

LIBELLE DES INDICATEURS	Zinder	Niger
SITUATION SOCIODEMOGRAPHIQUE DES MENAGES		
Nombre total des ménages ordinaires	560 592	2 419 836
Taille moyenne des ménages ordinaires	6,3	7,1
Pourcentage des ménages ordinaires dirigés par les femmes	9,2	10,9
Nombre de ménages collectifs	7 330	65 112
Nombre de sans abris	742	4 946
Volume, répartition par milieu de résidence		
Population totale	3 539 764	17 138 707
Masculin	1 765 496	8 518 818
Féminin	1 774 288	8 619 889
Population urbaine	385 748	2 778 337
Population rural	3 154 286	14 360 370
Densité de la population	22,7	13,5
Taux d'urbanisation	10,9	16,2
Taux d'accroissement annuel		
Ensemble	4,8	3,9
Age moyen		
Urbain	20	21
Rural	18	19
Masculin	18	19
Féminin	19	20
Ensemble	18	20
Age médian		
Urbain	16	17
Rural	13	14
Masculin	13	14
Féminin	14	15
Ensemble	14	14
Structure de la population		
Population de moins de 15 ans (0-14 ans)	1 897 579	8 855 608
Population de 15-64 ans	1 555 503	7 754 669
Population de 65 ans et plus	86 682	528 430
Population de 10-19 ans	1 433 949	6 828 383
Population des femmes (15-49 ans)	675 201	3 891 592
Effectifs des personnes âgées	126 239	756 074
État matrimonial, nuptialité		
Proportion des célibataires		
Homme	42,3	46,0
Femme	28,8	29,3

Proportion des mariés		
Homme	55,2	52,4
Femme	63,9	62,7
Fécondité/Natalité		
ISF (15-49 ans)	8,4	7,5
TBN (15-49 ans) ‰	45,14	42,81
Population féminine (12-49 ans)	833 646	4 133 345
Naissances des 12 derniers mois (12-49 ans)	159 405	730 763
HANDICAP		
Taux de handicap (%)		
Urbain	4,98	4,64
Rural	5,33	4,06
Masculin	5,14	4,21
Féminin	5,44	4,10
Ensemble	5,29	4,15
Rapport de masculinité (RM) des personnes handicapées	94	101
ALPHABETISATION		
Taux d'Alphabétisation (%)		
Urbain	52,4	55,9
Rural	22,4	24,2
Masculin	30,8	35,5
Féminin	20,9	23,7
Ensemble	25,8	29,5
NIVEAU D'INSTRUCTION		
Aucun Niveau	62,6	57,4
Ecole coranique	12,2	10,2
Cours d'adulte	3,2	2,4
Primaire	15,0	20,9
Secondaire 1	3,7	4,7
Secondaire 2	1,5	2,3
Education Non Formelle	1,8	2,1
FREQUENTATION SCOLAIRE		
Taux fréquentation scolaire		
Urbain	74,6	74,4
Rural	63,3	66,8
Masculin	65,6	68,2
Féminin	64,5	68,0
Ensemble	65,0	68,1
ACTIVITES ECONOMIQUES		
Taux d'activité (Net)		
Urbain	30,2	31,5
Rural	41,3	44,6

Hommes	55,8	57,5
Femmes	24,5	27,6
Ensemble	40,0	42,3
Taux d'emploi (taux d'occupation)		
Hommes	54,6	56,1
Femmes	24,1	27,3
Ensemble	39,2	41,5
Taux de chômage		
Urbain	5,3	6,5
Rural	1,6	1,3
Hommes	2,0	2,4
Femmes	1,6	1,1
Ensemble	1,9	2,0
CARACTERISTIQUES DE L'HABITAT ET CADRE DE VIE		
Proportion de ménage propriétaire de logement	84,3	77,1
Proportion de ménage utilisant un puits cimenté	23,1	34,1
Proportion de ménage utilisant un puits traditionnel	25,8	17,8
Proportion de ménage utilisant un robinet	6,8	12,8
Proportion de ménage utilisant un forage	22,3	12,0
Proportion de ménage utilisant une fontaine	12,1	14,2
Proportion de ménage dont le toit du type dominant du logement est le béton	0,0	0,3
Proportion de ménage dont le toit du type dominant du logement est la tôle	11,5	13,8
Proportion de ménage dont le toit du type dominant du logement est le banco	37,7	40,9
Proportion de ménage dont le toit du type dominant du logement est la paille	45,2	39,9
Proportion de ménage dont le toit du type dominant du logement est les peaux/nattes	2,8	2,8
Proportion de ménage vivant dans des maisons en banco	68,9	64,1
Proportion de ménage vivant dans des cases	26,8	26,7
Proportion de ménage vivant dans des villas	1,5	3,4
Proportion de ménage vivant dans des célibataires	0,3	2,8
Proportion de ménage vivant dans des tentes	2,0	1,8
Proportion de ménage vivant dans des baraques	0,2	1,0
Proportion de ménage vivant dans des immeubles	0,0	0,1
Proportion de ménage dont le principal mode d'éclairage est l'électricité réseau	5,9	11,8
Proportion de ménage dont le principal mode	80,1	75,8

d'éclairage est la lampe à pile (pile électrique)		
Proportion de ménage dont le principal mode d'évacuation des ordures ménagères est le ramassage privé	5,0	6,7
Proportion de ménage dont le principal mode d'évacuation des ordures ménagères est la nature ou la rue	63,1	59,1
Proportion de ménage dont le principal mode d'évacuation des ordures ménagères est le tas d'immondices	26,6	27,4
Proportion de ménage utilisant le bois pour la cuisine	87,6	84,7
Proportion de ménage dont le principal mode d'évacuation des eaux usées est la cour du logement	20,1	25,3
Proportion de ménage dont le principal mode d'évacuation des eaux usées est la nature	74,4	68,3
Proportion de ménage dont le type de lieu d'aisance est le WC à l'intérieur du logement	2,2	3,4
Proportion de ménage dont le type de lieu d'aisance est le WC à l'extérieur de la maison	4,4	6,8
Proportion de ménage dont le type de lieu d'aisance est la brousse/nature	79,5	72,8
Proportion de ménage dont le type de lieu d'aisance est la latrine moderne	4,2	5,5
Proportion de ménage disposant d'un poste téléviseur	5,6	10,9
Proportion de ménage disposant d'un poste radio	37,8	42,2
Proportion de ménage disposant d'un cellulaire	41,8	53,4
Proportion de ménage disposant d'un ordinateur	1,2	2,4
Proportion de ménage disposant d'une antenne parabolique	1,5	3,0
Proportion de ménage disposant d'un réfrigérateur	2,1	4,0
Proportion de ménage disposant d'un véhicule	1,4	2,9
Proportion de ménage disposant d'une motocyclette	7,7	11,5
Proportion de ménage disposant d'une charrette	24,3	20,5

INTRODUCTION GENERALE

Depuis son indépendance, le 3 août 1960, le Niger a subi une succession de réformes administratives allant dans le sens de la décentralisation.

Le processus de décentralisation au Niger a comme pierre angulaire le transfert au niveau régional des compétences et obligations jusque-là dévolues au niveau central, afin de doter le niveau infra national de capacités pour la conduite du développement à l'échelle régionale.

Ainsi, depuis les élections locales du 24 juillet 2004, le Niger est subdivisé en huit (08) régions administratives composées de départements et de communes et cela présente de nombreux avantages.

En effet, le fait régional connaît de nos jours un regain d'intérêt car il existe une dimension régionale des problèmes de développement dont le traitement et la gestion peuvent être spécifique.

Dans cette perspective, les monographies régionales constituent un outil précieux de présentation des régions sous leurs différentes facettes. Elles permettent de disposer d'un large éventail d'informations sur les différents aspects des régions, établissant ainsi un diagnostic sur leurs situations.

Il faut aussi relever que les monographies régionales représentent un outil important pour les acteurs du développement car ils peuvent se référer à ces documents pour mieux orienter les mesures à prendre pour favoriser le développement à l'échelle infra national.

En effet le Niger, à l'instar de plusieurs autres pays en voie de développement, a adhéré à un certain nombre de programme de développement tels que les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) qui ont aujourd'hui été généralisés en Objectifs de Développement Durables (ODD). Tous ces programmes nécessitent la disponibilité de beaucoup d'indicateurs jusqu'au niveau régional.

L'objectif général de ces monographies est de faire la photographie des indicateurs sociodémographiques, culturels et économiques des différentes régions du Niger en utilisant les données du RGPH 2012.

Il s'agira de manière plus spécifique de :

- analyser la structure de la population ;
- analyser les caractéristiques sociodémographiques et culturelles de la population;

- analyser les activités économiques de la population ;
- analyser les conditions de vie de la population.

Le présent rapport est consacré à la monographie de la région de Zinder et s'articule autour six (6) chapitres. Le premier (1^{er}) chapitre porte sur le contexte et les aspects méthodologiques ; le deuxième (2^{ème}) chapitre concerne l'effectif et la structure de la population; le troisième (3^{ème}) chapitre traite des caractéristiques sociodémographiques de la population ; le quatrième (4^{ème}) est relatif à l'alphabétisation et l'éducation de la population ; le cinquième (5^{ème}) traite de la participation de la population à l'activité économique et enfin le sixième (6^{ème}) porte sur l'habitat et le cadre de vie de la population.

CHAPITRE I : CONTEXTE ET ASPECTS METHODOLOGIQUES

I.1. contexte régional

I.1.1. Population

La population qui était de 1 411 061 hbts en 1988 (RGP-1988) est passée à 2 080 250 hbts en 2001 (RGP/H 2001), puis à 3 539 764 en 2012 (RGP/H 2012), au rythme annuel de 3% entre 1988 et 2001 et 4,7% entre 2001 et 2012. C'est la Région la plus peuplée avec 20,76% de la population totale du Niger.

Au 1^{er} juillet 2016, la population est estimée à 4 132 321 habitants dont 2 061 041 hommes(49,9%) et 2 071 280 (50,01%) femmes selon les projections de l'INS.

I.1.2. Administration territoriale

a) Organisation administrative

La Région de Zinder, créée par la Loi N°2001-23 du 10 Août 2001, portant création des Circonscriptions Administratives et des Collectivités Territoriales, est située au Centre-Est de la République du Niger (12°48' et 17°30' Nord, 7°20' et 12°00' Est). Elle est limitée à l'Est par la Région de Diffa, à l'Ouest celle de Maradi ; au Nord celle d'Agadez et au Sud la République Fédérale du Nigeria sur environ 300 km de frontière. La superficie est estimée à 155.778 km², soit 12,3 % du territoire national (Figure 1).

Figure 1 : Organisation administrative de la région de Zinder

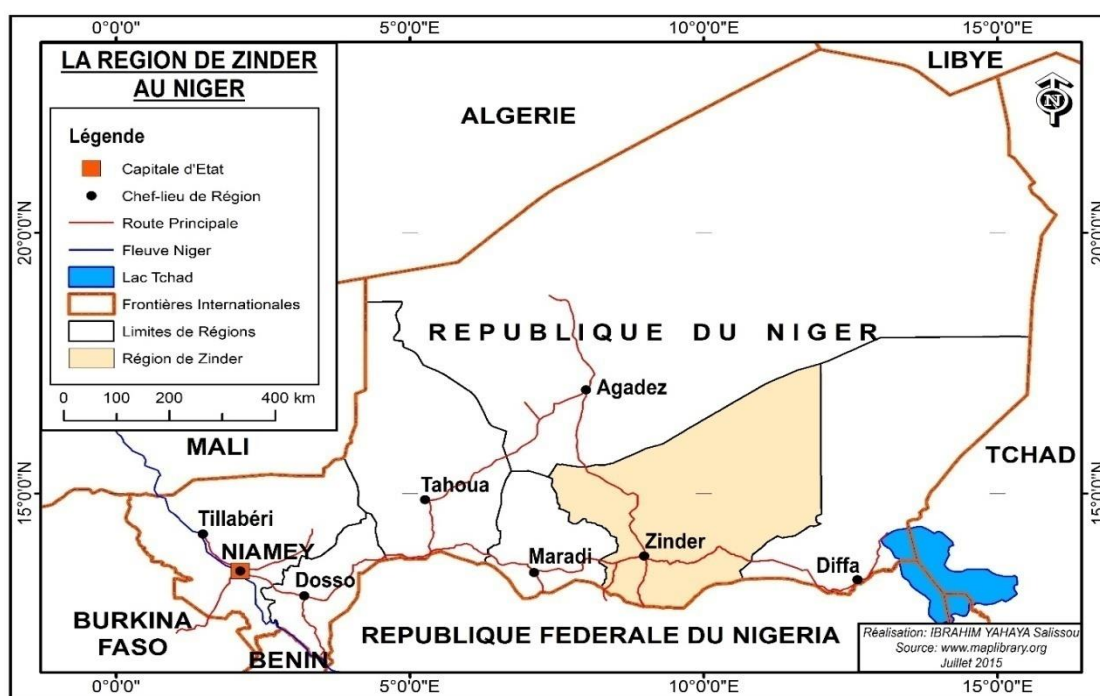
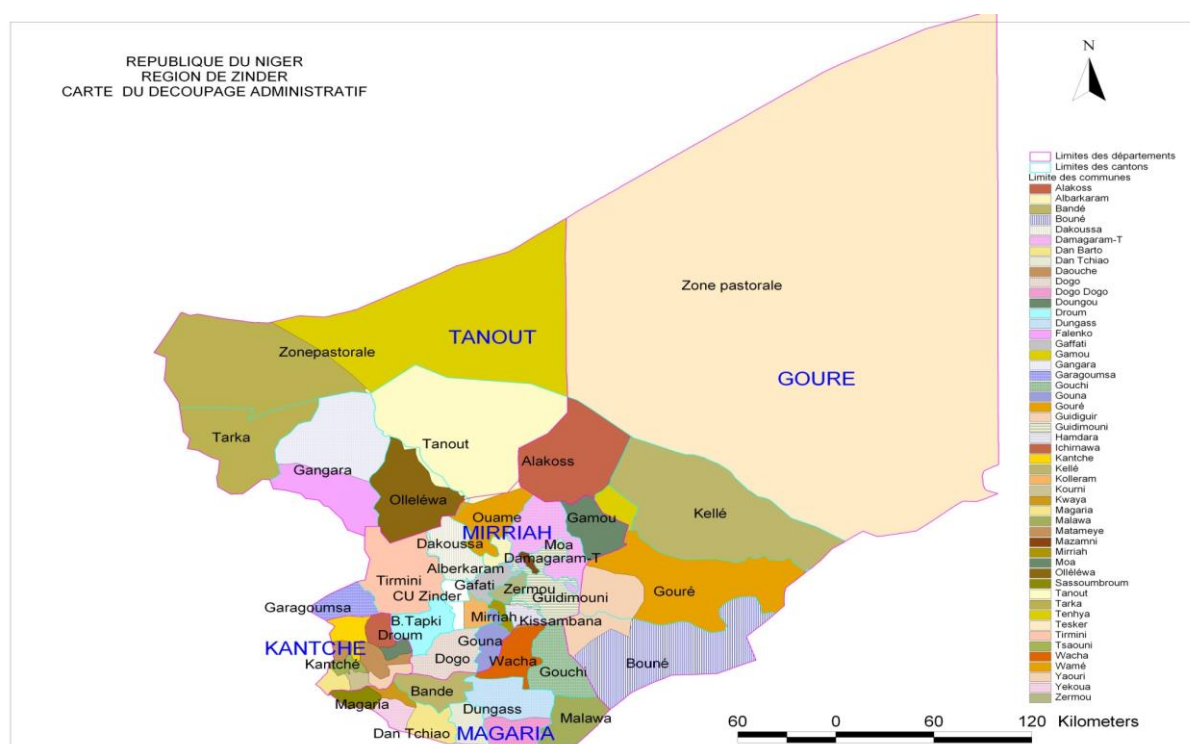


Figure 2 : Dix départements de la Région de Zinder



La riche histoire de la Région à travers le Damagaram et les autres principautés, s'est bâtie en trois grandes périodes que sont la période précoloniale, coloniale et de l'indépendance à nos jours.

Après l'indépendance, la Loi 61-50 du 31 décembre 1961 subdivisa le territoire nigérien en 16 Cercles et 31 Circonscriptions Administratives. La Loi 64-023 du 17 juillet 1964 créera 7 départements et 36 arrondissements. La Loi 98-31 du 14 septembre 1998, portant création des Régions et fixant leurs limites et le nom de leurs chefs-lieux, a transformé les départements en Régions et les Arrondissements en Départements. La Loi 2011/22 du 8 Août 2011 transformera les 5 Postes Administratifs en Départements et fixe en même temps les noms de leurs chefs-lieux. Ainsi, la Région de Zinder est organisée en Circonscriptions Administratives et Collectivités Territoriales avec dix (10) départements, une (01) Ville composée de cinq (5) Arrondissements Communaux, et cinquante (50) communes, dont dix (10) urbaines (Figure 2).

b) Organisation coutumière

Au plan coutumier, elle compte un (1) Sultanat, trente-trois (33) Cantons et vingt (20) Groupements, dont treize (13) Peulh, trois (3) Touareg, trois (3) Toubou et un (1) Arabe, 2.742 Villages Administratifs et tribus et 4 857 hameaux et campements.

I.1.3. Milieu physique

Relief

La géologie est marquée au centre par des affleurements du socle cristallin dans les massifs du Damagaram-Monio séparant deux grands ensembles sédimentaires, au Nord le bassin des Ouillimindens, et à l'Est et au Sud le bassin du Lac Tchad. Les formations rencontrées des plus récentes aux plus anciennes sont respectivement alluvionnaires, continentales et du socle. Tout à fait au Sud, on a un système de dunes fixes représentant la géologie de surface.

Le relief est relativement plat (450 à 500 m), avec par endroits des sommets culminant à plus de 600 m notamment dans le Koutous (Kellé) d'où le relief est caractérisé par une succession de moyens plateaux qui s'étendent sur plusieurs kilomètres, de buttes témoins et des plaines. Vu les superficies qu'occupent les plateaux, on parle même de diminution des superficies agricoles et avec un pic à 710 m à Termit. Au Sud, ce sont des dépressions (320 m), d'anciennes dunes de sable stabilisées et indurées, des Talwegs et des cuvettes. Le Sud-ouest et l'extrême Est Gouré et Tesker, sont dominés par des dunes vives, plus à l'Est des dunes stabilisées et des cuvettes interdunaires. Ceci est aussi observable dans le Sud-Est Dungass et le Sud Damagaram Takaya. Au Nord, le relief est uniforme et le paysage monotone. Le Damergou correspond à une plaine sableuse parsemée de bas et de moyens plateaux, des buttes témoins et de vastes vallées fossiles. Tout à fait au Nord on a les vallées fossiles d'Anékar, d'Anouar, de Tigar, etc., toutes alimentées par des eaux de ruissellements.

Climat

Il s'agit d'un climat soudanien au sud et sahélien au Nord. Les principaux éléments sont la pluviométrie, les températures, l'humidité, l'insolation, l'évapotranspiration potentielle et les vents.

La pluviométrie : elle est marquée par la baisse des précipitations entraînant la descente des isohyètes vers le Sud et une grande variabilité spatiotemporelle.

Les températures : les moyennes minimales sont enregistrés en décembre-janvier et les maximales en avril-mai. En général les températures croissent pendant la saison hivernale (juin-septembre). Les maxima mensuels atteignent 40° C et les minima 15° C avec des amplitudes thermiques de 15°C en moyenne.

L'humidité de l'air : le maximum est enregistré en août (45 à 87 %), le minimum en mars (9 à 24 %).

L'insolation : située en pleine zone intertropicale, la radiation solaire est quasi permanente, le maximum en mai - juillet (300 h/mois), et le minimum entre novembre et janvier (200 h/mois).

L'Evapotranspiration Potentielle (ETP) : peu évolutive, 2.500 à 2.600 mm/an (1950 – 2010), le minimum mensuel est atteint en Août (80 à 90 mm) et le maximum en avril (300 à 330 mm).

Les vents : les vitesses moyennes dépassent 3 m/s (décembre - janvier) (l'harmattan) et violents en juin - juillet. La vitesse minimale est enregistrée en septembre, avec 1,7 m/s.

Les saisons : Quatre (4) saisons (saison pluvieuse de juin à septembre, saison sèche et humide d'octobre à décembre, la saison sèche et froide de décembre à février et la saison sèche et chaude de mars à mai) et trois (3) types de climat (climat subdésertique, sahélien et sahélo-soudanien) caractérisent la Région.

Hydrographie

Les eaux souterraines

La Région couvre 3 grandes provinces hydrogéologiques à savoir le Continental Intercalaire au Nord et à l'Ouest, le socle cristallin au centre et le Bassin du Lac-Tchad au Sud et à l'Est.

La province du Continental Intercalaire : elle couvre l'ensemble des Départements de Tanout, Takiéta et le Nord Gouré (Communes de Gamou, Kéllé, Alakoss).

La province du socle cristallin : elle couvre le centre des Départements de Damagaram Takaya, Mirriah et Gouré et la Ville de Zinder (Damagaram - Mounio).

La province du bassin du Lac-Tchad : elle est constituée des formations récentes du Quaternaire dont les nappes sub-affleurantes et profondes de la Korama, du Manga et des sables dunaires.

Les Provinces hydrogéologiques secondaires : elles comprennent la Province du Continental Terminal et la formation du Damergou.

Les eaux de surface

Les eaux de surface sont constituées des koris, de la Korama à écoulement périodique avec son chapelet de mares, du Zermou (écoulement des eaux colinéaires), de la Tarka qui coule dans le Damergou, du Goulbin Mai Farou qui prend sa source au Nigéria pour rejoindre le Goulbi N'Kaba, de plus d'un millier de mares dont une vingtaine permanentes, des cuvettes et des dépressions inter dunaires et du lac de Guidimouni.

Sols et faune

Ils correspondent à des sols subarides tropicaux, des lithosols sur grès mal drainés, des sols peu évolués sur formations sableuses à sesquioxides (Fe_2O_3) très individualisés, des sols ferrugineux tropicaux, des sols hydromorphes, des sols minéraux bruts et des vertisols sur grès et argiles sédimentaires durcies, des sols halomorphes et des sols des cuvettes.

Végétation

Elle est composée de plusieurs formations notamment des forêts classées, des forêts protégées, des périmètres de restauration, des parcs agro forestiers, des doumeraies, des gommerais, etc.

I.1.4. Economie

Les activités économiques concernent principalement :

- ✓ le secteur primaire avec l'agriculture, l'élevage et de l'environnement ;
- ✓ le secteur de fabrication avec quelques unités industrielles dont la SORAZ chargé du raffinage du pétrole brut ;
- ✓ le secteur tertiaire avec l'artisanat qui est développé.

L'agriculture

Moteur de la croissance économique, pratiquée par plus de 80% de la population, elle est prépondérante dans la zone Sud et Sud-ouest, contre la zone Nord et Nord-est, zone pastorale par excellence. C'est une activité assez souvent sujette aux aléas climatiques, en particulier la pluviométrie.

L'élevage

La zone pastorale couvre 7 000 000 ha soit environ 50 % de la superficie totale la Région. La partie Sud et le Centre abritent plusieurs enclaves pastorales et aires de pâturage. On en dénombre environ 355 (RGA/C 2006) couvrant une superficie estimée à 212 017 ha.

Tout comme l'agriculture, l'élevage est structurellement influencé par les aléas climatiques et des facteurs écologiques et humains. Sans être exclusivement extensif, l'élevage reste dominé par des pratiques traditionnelles.

Seconde activité économique, les transactions annuelles portent en moyenne sur quelques 245 000 bovins, 660 000 ovins, 650 000 caprins, 66 000 camelins, 86 000 asins et 16 000 équins.

Les activités productives de l'environnement

Les ressources fauniques

La Région de Zinder regorge d'importantes potentialités fauniques. C'est l'un des plus importants sanctuaires du pays et même de la sous- région. Les petits mammifères sont partout présents, tandis que les grands sont retranchés dans les zones reculées du Tadress et de Termit.

Les industries

Le tissu industriel peu développé, se trouve concentré pour l'essentiel au niveau de la Ville de Zinder. En dehors de la Société de Raffinage du Pétrole (SORAZ), l'essentiel est constitué d'unités agroalimentaires qui, dans leur majorité tournent au ralenti ou sont en cessation totale d'activités.

La Société de Raffinage du Pétrole (SORAZ)

La Région de Zinder abrite la Société de Raffinage du Pétrole qui a lancé ses activités depuis 2011. Elle produit de l'essence, du gas-oil, du gaz, du pétrole lampant, du mazout et du kérosène (Tableau 18), et constitue une importante opportunité pour la Région.

Tableau 1 : Production d'hydrocarbures au niveau de la SORAZ Zinder

Années		2011	2012	2013	2014
Quantités de pétrole brut livré (T)		91200	625266	876759	818 088
Quantité d'hydrocarbures raffinés(T)	Essence	28 185	177 118	253 097	234 867
	Gas-oil	38 389	325 511	503 803	432 311
	Gaz	6 238	38 621	50 560	57 163
	Pétrole	-	-	-	6 232
	Mazout	2 122	9 608	18 321	ND
Production en valeur (USD)	Essence		167 681 109	231 879 445	221 304 098
	Gas-oil		302 444 405	380 441 706	364 227 872
	GPL		7 148 142	16 252 173	15 462 747

Source : Direction SORAZ

Tableau 2 : Production de déchets industriels par la SORAZ

Type de déchets		2012	2013	2014	Traitement
Déchet solide		50t	165,5t	81t	Enfouissement
Déchet liquide (eau usée)		1007219 m ³	1109559 m ³	814484m ³	Unité de traitement, épuration
Déchet gazeux	Co2	209,69 t	402411,5t	290274t	Incinération et évacuation par des cheminée de hauteur 80 et 100 m
	So2	151,6t	719,45t	512t	

Source : Direction SORAZ, 2015

L'artisanat

L'artisanat joue un rôle important aussi bien dans les grands centres que dans les villages et concerne autant les hommes que les femmes. Il produit des biens et services indispensables aux autres secteurs de l'économie. L'intervention du Programme DANI et du Programme de Formation Professionnelle NIGETECH a considérablement amélioré la qualité des produits. Elle a aussi permis l'introduction d'autres corps de métiers tels que la teinture batik et la sculpture sur os de chameau.

I.2. Aspects méthodologiques

Cette section se structure en deux points : la définition des concepts et la démarche d'analyse.

I.2.1. Définition des concepts

- **Nuptialité**

Selon le dictionnaire démographique multilingue de Louis Henry (1981), «l'étude de la nuptialité comprend essentiellement celles des phénomènes

quantitatifs résultant directement de l'existence, au sein des populations, des mariages ou unions légitimes, c'est-à-dire d'unions entre individus de sexes différents, instaurées dans des formes prévues par la loi ou la coutume, et conférant aux individus en cause des droits et obligations particulières». Selon cette définition, l'étude de la nuptialité regroupe donc celle des premiers mariages (mariage des célibataires), celle des ruptures de mariage (par divorce ou par veuvage) et celle de la polygamie. C'est la variable « état matrimonial » ou « situation matrimoniale » qui détermine la situation d'un individu par rapport au mariage, qui est le plus souvent utilisée pour appréhender la nuptialité.

- **État matrimonial**

La variable état matrimonial se réfère à la situation d'un homme ou d'une femme par rapport au mariage. Les modalités qu'on attribue généralement à cette variable sont : célibataire, marié (e), divorcé (e) et veuf (ou veuve). Il arrive cependant dans les études au sein des sociétés où la polygamie est présente, de s'intéresser au nombre d'épouses des hommes mariés ou bien au nombre de coépouses des femmes vivant en régime polygamique. Dans les milieux où des unions non légalisées sont tolérées, on s'intéresse aux individus qui vivent en concubinage ou union libre ou encore union consensuelle. Les modalités de la variable état matrimonial peuvent donc être élargies en fonction des objectifs visés par l'étude.

- **Célibataire**

La définition de célibataire retenue lors du dénombrement général de la population du 4ème RGPH-2012 est toute personne qui ne s'est jamais mariée.

- **Mariage**

Le mariage est l'union de deux personnes de sexes opposés selon la loi, la religion ou la coutume d'un groupe social ou d'un pays. Il existe ainsi plusieurs types de mariages : mariage civil (célébré par l'autorité civile), coutumier (célébré selon les règles coutumières) et religieux (célébré par un représentant de la religion, un imam chez les musulmans ou un prêtre chez les chrétiens catholiques par exemple). Le plus souvent, pour être complet, le mariage doit revêtir à la fois ces trois formes. Parallèlement à ces trois formes de mariage, d'autres formes de mariage telle que les unions libres ou consensuelles sans intervention d'aucune autorité civile, religieuse ou coutumière (communément appelées concubinages) existent. Ces genres d'unions sont considérés comme illégaux dans plusieurs pays musulmans dont

le Niger. Dans certaines sociétés, on pratique le lévirat qui consiste à marier la veuve d'un défunt à un membre préférentiel de sa famille.

- **Divorce**

Le divorce est la dissolution du mariage par rupture d'union entre époux survivants. L'homme peut ainsi divorcer d'avec son épouse ou la femme d'avec son époux. La modalité « divorcé » cause des problèmes dans les pays où la polygamie est autorisée. En effet, un homme qui a plusieurs femmes, peut divorcer d'avec une ou plusieurs de ses femmes, tout en restant marié aux autres. Ce qui n'est pas possible pour la femme, qui devient automatiquement divorcée dès que le contrat de l'union conjugale avec son époux est rompu.

- **Veuvage**

Le veuvage est la dissolution du mariage par décès du conjoint. Un homme dont l'épouse est décédée est veuf et une femme dont l'époux est décédé est veuve. Tout comme dans le cas du divorce, le veuvage des hommes est très mal saisi car si un homme qui a plusieurs femmes, arrive à perdre une, il ne devient pas automatiquement veuf. Ce qui n'est pas possible pour la femme qui devient automatiquement veuve après le décès de son époux.

- **Taux de fécondité**

Il indique le nombre de naissances vivantes survenues au cours des 12 derniers mois pour 1000 femmes âgées de 15 à 49 ans. Il est obtenu pour un groupe d'âge donné des femmes en rapportant le nombre de naissances survenues au cours des 12 derniers mois issues de ces femmes au nombre de femmes de ce groupe d'âges.

- **Taux global de fécondité générale chez les femmes (TGFGF)**

C'est le nombre de naissances vivantes pour 1000 femmes. Il est obtenu en rapportant les naissances des douze derniers mois à l'effectif des femmes.

- **Taux spécifique par âge chez les femmes (TFA(x))**

Il indique le nombre de naissances vivantes chez les femmes par âge pour 1000 femmes. Il est obtenu par âge donné des femmes, en rapportant les naissances vivantes des douze derniers mois issues des femmes d'un âge (x) à l'effectif du même âge.

- **Parité moyenne des femmes par âge (PMA)**

Elle indique le nombre moyen d'enfants nés vivants par âge des femmes. Elle est obtenue en faisant le rapport du nombre d'enfants nés vivants issues des

femmes d'un âge donné par l'effectif de la population des femmes du même âge.

- **Taux brut de mortalité**

Le taux brut de mortalité est le nombre de décès pour 1000 habitants, au cours d'une année donnée.

- **Migration**

Au sens du RGP/H-2012, la migration est saisie au niveau départemental et concerne toute personne qui a fait un déplacement d'un département à un autre ou entre le Niger et un autre pays, en ayant fait, ou ayant l'intention de faire au moins six mois dans son lieu de destination.

- **Migrant**

Dans le cas spécifique du recensement, il s'agit de tout individu qui aura changé de résidence à un moment ou à un autre. Autrement dit tout individu qui a effectué une migration au sens du RGP/H 2012.

- **Non-migrant**

C'est un individu qui n'a pas effectué de changement de résidence, son lieu de résidence lors du recensement est égal à son lieu de naissance est aussi égal à son lieu de résidence antérieure.

- **Migration durée de vie**

Les migrants durés de vie interrégionale sont des individus qui ne résident pas dans leurs régions de naissance. À travers eux, on appréhende les mouvements de population d'une région du Niger à une autre.

- **Ménage ordinaire**

Un ménage ordinaire est un ménage constitué de personnes apparentées ou non, qui vivent habituellement ensemble, partagent le repas préparé sur le même feu, gèrent en commun tout ou une partie de leurs ressources et reconnaissent l'autorité d'une seule personne qui est le chef de ménage.

- **Ménage collectif**

Un ménage est collectif lorsque la gestion des biens n'est pas commune et les membres ne reconnaissent pas l'autorité d'une personne comme chef de ménage.

- **Les Sans Abris**

Les **sans-abris** sont des individus qui ne disposent pas d'une habitation.

- **Résidents présents**

Ce sont les personnes qui résident habituellement dans le ménage et qui étaient présentes lors de la nuit de référence (nuit précédant le passage de l'agent recenseur dans le ménage) ; également, les personnes présentes lors de la nuit de référence, qui se sont installées dans le ménage depuis moins de 6 mois avec l'intention d'y rester plus de 6 mois.

- **Résidents absents**

Ce sont les personnes qui résident habituellement dans le ménage et qui étaient absentes lors de la nuit de référence, et ceci depuis moins de 6 mois.

- **Visiteurs**

Ce sont les personnes qui ne résident pas habituellement dans le ménage mais qui y étaient présentes lors de la nuit de référence, et ceci depuis moins de 6 mois.

- **Situation de résidence**

La situation de résidence permet de distinguer les membres effectifs d'un ménage et les personnes qui n'en font pas partie. Lors de l'analyse des données, cette caractéristique permet de déterminer la population de droit composée des résidents présents et absents et celle de fait constituée par les résidents présents et les visiteurs.

- **Rapport de masculinité**

C'est le rapport (en pourcentage) de l'effectif de la population masculine à celui de la population féminine. Il exprime ainsi le nombre d'hommes pour 100 femmes.

- **Éducation**

Selon le dictionnaire Larousse, éducation signifie : action de développer les facultés physiques, intellectuelles et morales. Ce concept a évolué et on assimilait l'éducation à la scolarisation. On distingue trois formes d'éducation, qui sont : l'éducation formelle, informelle et non formelle.

- **Éducation formelle**

C'est l'enseignement structuré des connaissances à travers un système national des écoles préscolaires, primaires, secondaires, supérieures et professionnelles. Ainsi deux sous concepts se dégagent à savoir la fréquentation scolaire et le niveau d'instruction.

- **Éducation non formelle**

Il s'agit de l'enseignement et de la formation hors du système scolaire formel et visant à promouvoir des connaissances mais sans conduire à des qualifications formelles ou à des diplômes.

- **Alphabétisation**

Lors du RGPH-2012, est reconnue comme alphabétisée toute personne âgée de 5 ans ou plus sachant lire, écrire et comprendre une langue quelconque (arabe, français, haoussa, etc.). Toute personne qui a suivi un enseignement coranique et qui sait lire et écrire en arabe est aussi considérée comme alphabétisée. Ce concept a évolué vers celui d'«alphabétisme ou d'analphabétisme fonctionnel» qui se définit comme la situation d'une personne «qui du point de vue fonctionnel, ne peut se livrer à toutes les activités qui requièrent l'alphabétisme aux fins d'un fonctionnement efficace de son groupe ou de sa communauté et aussi pour lui permettre de continuer d'utiliser la lecture, l'écriture et le calcul pour son propre développement et celui de la communauté». (UNESCO, 1978). L'alphabétisation ou alphabétisme est donc la capacité pour une personne de lire et d'écrire, en le comprenant, un exposé simple et bref de faits en rapport avec sa vie quotidienne.

- **Taux d'alphabétisme**

C'est le pourcentage de la population de 5 ans et plus qui sait lire, écrire et comprendre une langue quelconque. Pour désigner l'alphabétisme, on utilise couramment le terme « alphabétisation ».

- **Taux d'analphabétisme**

C'est le pourcentage de la population de 5 ans et plus qui ne sait ni lire, ni écrire dans une langue quelconque.

- **Scolarisation**

C'est le « processus qui consiste à doter des enfants et des jeunes de connaissances dans le cadre du système d'enseignement formel » (Kobiané, 2006). C'est donc la fréquentation d'un établissement scolaire par un enfant d'âge scolaire. Il comprend ainsi la fréquentation scolaire qui est le fait d'être ou non dans une structure d'enseignement pendant la période du recensement et l'accès à l'enseignement qui différencie les personnes scolarisées de celles qui ne le sont plus ou qui ne l'ont jamais été.

- **Population scolarisable ou en âge d'être scolarisée**

Elle regroupe l'ensemble des jeunes en âge officiel d'aller à l'école. Elle est utilisée comme dénominateur pour le calcul des taux de scolarisation. Les groupes d'âges des populations scolarisables correspondant aux cycles de l'enseignement au Niger sont :

- 3-5 ans pour le préscolaire ;
- 7-12 ans pour l'enseignement primaire ;
- 13-16 ans pour le premier cycle de l'enseignement secondaire ;
- 17-19 pour le second cycle de l'enseignement secondaire ;
- 20-24 ans pour le supérieur (LOSEN, 1998).

- **Taux brut de scolarisation (TBS)**

C'est le rapport de l'effectif de la population scolaire d'un cycle d'enseignement donné, quel que soit leur âge, à l'effectif de la population scolarisable de ce cycle. Il peut donc être supérieur à 100.

- **Fréquentation scolaire**

«La fréquentation scolaire est la fréquentation d'un établissement agréé, public ou privé, pour y faire des études structurées, à un niveau quelconque d'enseignement à la date du recensement, ou, si le recensement a lieu pendant les vacances scolaires de fin d'année, durant la dernière année scolaire» (Nations Unies, 1998).

- **Taux de fréquentation**

Le taux de fréquentation se définit comme le rapport entre le nombre d'adolescents d'une catégorie¹ donnée qui fréquentent un établissement scolaire (c'est à dire ayant répondu qu'ils sont élève ou étudiant au moment du recensement) et le nombre total de la population de la catégorie. Il est exprimé en pourcentage.

- **Niveau d'instruction**

C'est le plus haut degré d'enseignement atteint ou le plus grand diplôme obtenu par une personne. À la différence de l'alphabétisation, l'instruction renvoie au système formel et est échelonnée en degré. C'est ainsi que l'on

¹ Elle peut être par exemple l'âge, le sexe, le milieu de résidence, le département, etc.

distingue les niveaux d'instruction : préscolaire, primaire, secondaire (1er et second cycle) et supérieur.

- **Population active**

C'est l'ensemble des personnes des deux sexes qui fournissent la main d'œuvre pour la production des biens et des services pendant une période de référence donnée (en général 6 mois). La population active comprend la population active occupée, les chômeurs et ceux qui sont à la recherche du premier emploi.

- **Population active occupée**

C'est l'ensemble des personnes des deux sexes en âge de travailler qui ont travaillé au moins deux mois pendant la période de référence 6 mois.

- **Chômeur**

Est chômeur, toute personne qui n'a pas travaillé pendant la semaine de référence ou qui a travaillé moins de trois jours durant cette semaine, mais qui recherche un emploi.

- **Chercheur du premier emploi (CPE)**

Ce sont les personnes qui sont à la recherche de leur premier emploi.

- **Taux de chômage**

C'est le rapport entre la population au chômage (chercheurs du premier emploi et les autres chômeurs) et la population active (actifs occupés, chercheurs du premier emploi et les autres chômeurs).

- **Taux d'activité**

Il représente le rapport entre la population active de 15-64 ans sur la population totale de 15-64 ans

$$\text{Taux d'activité} = \frac{\text{Population active de 15-64 ans} * 100}{\text{Population totale}}$$

$$\text{Taux de salarisation} = \frac{\text{Population active salariée} * 100}{\text{Population active de 15-64 ans}}$$

- **Situation dans l'emploi**

Elle permet de voir la situation dans l'occupation de la population de 15-64 ans qui ont déclaré qu'ils sont occupés. Le rappel des définitions des types de situation dans lesquelles se retrouvent cette population est nécessaire.

L'apprenti apprend un métier dans une entreprise et il n'est pas rémunéré. Il peut percevoir un montant qui lui servira de frais de transport mais non considéré comme un salaire car, il n'est pas embauché (cas de ceux qui sont en service civique). Un indépendant est celui qui exploite sa propre entreprise et qui exerce pour son propre compte et n'emploie aucun salarié. L'aide familial travaille pour l'entreprise familiale sans être rémunéré. Le travailleur à la tâche c'est quelqu'un qui exerce une activité et il est payé à la tâche.

I.2.2. Démarche d'analyse

Dans cette étude, le 4ème RGPH-2012 est la principale source de données utilisée pour l'analyse des niveaux et des tendances des phénomènes socio-économiques et démographiques de la population (Structure, Éducation, Nuptialité, Fécondité, etc.). Toutefois, des données issues d'autres sources sont utilisées à des fins de comparaison et des tendances. L'étude porte essentiellement sur les ménages ordinaires. La démarche d'analyse est de type descriptif et consiste dans un premier temps de présenter le niveau et la tendance des indicateurs des phénomènes. Dans un second temps, une analyse différentielle est mise en évidence au moyen des tableaux croisés.

Aussi, les analyses s'effectuent aux niveaux régional et départemental tout en mettant un accent sur la distinction entre le milieu urbain et rural. Un intérêt particulier est également porté à l'analyse par sexe afin de découvrir les réalités différentielles selon le genre.

CHAP II : EFFECTIFS ET STRUCTURES DE LA POPULATION

La mise en place de l'état et la structure de la population d'étude paraît une opération judicieuse. Celle-ci donne en effet, l'avantage de mesurer en amont le poids des différents groupes par rapport à une catégorie précise et définie par des caractéristiques spécifiques notamment l'âge, le sexe. Ainsi, ce chapitre met en évidence les effectifs globaux et la structure de la population de la région de Zinder. Il se décline en trois principales sections. La première décrit l'effectif et la répartition spatiale des adolescents. La deuxième traite de la répartition par âge et sexe des adolescents. Enfin, la troisième présente l'évolution des effectifs par sexe de la population entre 1988 et 2012.

II.1. Effectif et répartition spatiale de la population

II.1.1. Effectif de la population par sexe et milieu de résidence

Selon le tableau ci-dessous, la répartition de la population par milieu de résidence et le sexe de la région de Zinder se présente comme suit : 1 765 496 habitants des hommes soit 49,9 % contre 1 774 268 femmes soit 50,1%; 385 478 habitants seulement vivent en milieu urbain soit 10,9% contre 3 154 286 habitants soit 89,1%.

Tableau 3 : Répartition de la population par milieu de résidence selon le sexe

Milieu	Sexe				Ensemble	
	Masculin		Féminin			
	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)
Urbain	196 591	11,1	188 887	10,6	385 478	10,9
Rural	1 568 905	88,9	1 585 381	89,4	3 154 286	89,1
Total	1 765 496	100,0	1 774 268	100,0	3 539 764	100,0

Les répartitions de la population les plus importantes sont : au niveau du groupe d'âge 0-4ans avec une proportion de 17,1% en urbain contre 23,4 en milieu rural ; groupe d'âge 5-9 ans 15,5% en urbain contre 18,1% en rural ; groupe d'âge 10-14 ans 14,7% en urbain contre 12,9% en milieu rural.

II.1.2 Effectif de la population par départements

La répartition de la population par département de la région, selon le tableau n°4 indique que Magaria est le département le plus peuplé avec 577 743 habitants dont 50,8% des femmes, suivi de celui de Mirriah avec 507 499 habitants dont 50,8 des hommes et Tanout avec 429 159 habitants dont 52,2% des hommes. Les départements de Belbedji et Tesker sont les moins peuplés avec respectivement 96 452 habitants dont 50,3% des hommes et 37 132 habitants dont 52,2% des hommes.

Tableau 4 : Répartition de la population par département selon le sexe

Département	Sexe				Total	Poids (en %) par rapport à la Région		
	Masculin		Féminin			Masculin	Féminin	Ensemble
	Effectif	Proportion (en%)	Effectif	Proportion (en%)				
BELBEDJI	48 552	50,3	47 900	49,7	96 452	2,8	2,7	2,7
DAMAGARAM.T.	120 456	49,9	120 713	50,1	241 169	6,8	6,8	6,8
DOUNGASS	177 376	50,1	176 491	49,9	353 867	10,0	9,9	10,0
GOURE	164 248	50,1	163 570	49,9	327 818	9,3	9,2	9,3
KANTCHE	196 183	49,1	202 998	50,9	399 181	11,1	11,4	11,3
MAGARIA	283 991	49,2	293 752	50,8	577 743	16,1	16,6	16,3
MIRRIAH	257 772	50,8	249 727	49,2	507 499	14,6	14,1	14,3
TAKEITA	120 271	48,7	126 547	51,3	246 818	6,8	7,1	7,0
TANOUT	214 567	50,0	214 583	50,0	429 150	12,2	12,1	12,1
TESKER	19 375	52,2	17 757	47,8	37 132	1,1	1,0	1,0
VILLE DE ZINDER	162 705	50,4	160 230	49,6	322 935	9,2	9,0	9,1
REGION DE ZINDER	1 765 496	49,9	1 774 268	50,1	3 539 764	100,0	100,0	100,0

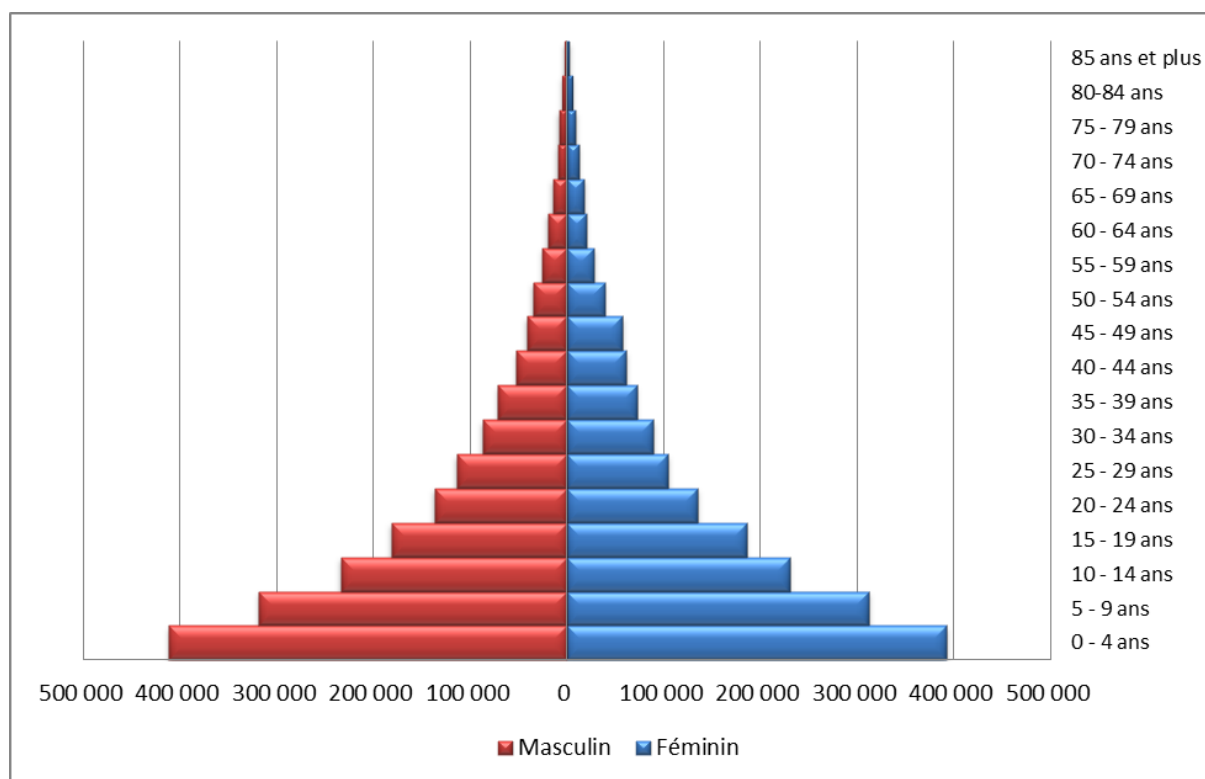
II.2 Répartition de la population par groupe d'âge et sexe

II.2.1. Répartition de la population par groupe d'âge selon le sexe

Selon la pyramide ci-dessous, la base représente le groupe d'âge le plus peuplé (0-14ans) avec 1 897 579 jeunes soit 53,6% de la population de la région de Zinder. Cette tranche de la jeunesse fait partie de la population inactive au sens du BIT donc prise en charge. Le groupe d'âge de (65 ans et plus) avec 86 682 personnes ne représente que 2,4% de la population de la

région de Zinder. Ce groupe d'âge fait partie aussi de la population inactive au sens du BIT.

Figure 3 : Pyramide des âges de la population de Zinder en 2012



II.2.2. Répartition par groupe d'âge et sexe au niveau des départements

La distribution des populations décrite au tableau A2 en annexe montre des répartitions de même tendance dans tous les départements ainsi que la ville de Zinder. C'est ainsi que les jeunes des groupes d'âge 0-14 ans représentent plus de 50% de la population chez les garçons comme les filles. En effet, les départements de Belbedji avec 57,9% des hommes et Takiéta avec 56,5% des hommes se distinguent des autres. Les populations de 15-64 ans ont quand elles plus de 40% chez les hommes comme chez les femmes. La ville de Zinder avec 49,5% des hommes et Tesker avec 44,7% représentent les plus importantes proportions de la classe d'âge 15-64ans.

II.3. Evolution des effectifs de la population

Selon le tableau ci-dessous, la population de la région de Zinder de façon globale est relativement jeune. La tranche d'âge de (0-14ans) a connu une progression importante de 1988 à 2012 passant respectivement de 643 960 jeunes soit 45,1% de la population totale, à 977 636 soit 47% à 1 897 579 soit 53,6%. Ce groupe d'âge a un taux d'accroissement intercensitaire de 1988-

2001 de 3,2% des hommes comme des femmes. Ce taux est passé en 2001-2012 à 5,7% pour les hommes contre 5,9% pour les femmes.

La tranche d'âge de 65 ans et plus a la plus faible population de 1988 à 2012 avec respectivement de 737 980 soit 3,2% de la population totale, 1 039 029 soit 3,1% à 1 555 503 soit 2,4%. Cette tranche a un taux d'accroissement intercensitaire de 2,6% pour les hommes contre 2,3% pour les femmes en 1988-2001. Ce taux est de 0,4% pour les hommes en 2001-2012 contre 5,3% pour les femmes.

Tableau 5 : Evolution des effectifs de la population par sexe entre 1988 et 2012

Groupe d'âges	1988		2001		2012		Taux d'accroissement 1988-2001		Taux d'accroissement 2001-2012	
	Mas.	Fém.	Mas.	Fém.	Mas.	Fém.	Mas.	Fém.	Mas.	Fém.
0-14 ans	331 730	312 230	503 764	473 872	963 176	934 403	3,2	3,2	5,7	5,9
15- 64 ans	353 870	384 110	506 169	532 860	763 607	791 896	2,7	2,5	3,7	3,6
65 ans et +	26 290	19 490	37 131	26 382	38 713	47 969	2,6	2,3	0,4	5,3
Total	711 890	715 830	1 047 064	1 033 114	1 765 496	1 774 268	2,9	2,8	4,6	4,8

La répartition de la population par département, selon le sexe varie chez les hommes de 42,9% à plus de 52% dans les groupes d'âges de 0-14ans et 15-64 ans.

CHAPITRE III : CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION

Ce chapitre présente les caractéristiques sociodémographiques de la population. Il est structuré en cinq sections qui se déclinent comme suit : la nuptialité de la population, la fécondité des femmes, la mortalité de la population, la migration de la population et enfin les caractéristiques sociales de la population.

III.1. Caractéristiques sociodémographiques des ménages

III.1.1. Age et Sexe du chef de ménage

Selon le tableau ci-dessous, les répartitions des chefs des ménages par sexe des groupes d'âge de 20 ans à 64 ans varient de 4% à 7,1% chez les hommes contre 2,8% à 10,0% chez les femmes en milieu urbain.

En milieu rural, pour les groupes d'âge de 20 ans à 64 ans, ces taux varient chez les hommes de 3,6% à 11,9% contre 5% à 9,8% au niveau des femmes.

Tableau 6 : Répartition des ménages selon le groupe d'âge et le sexe du chef de ménage

Age du CM	Urbain			Rural			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
15 - 19 ans	3,4	1,6	3,1	5,9	3,9	5,8	5,7	3,5	5,5
20 - 24 ans	7,1	2,8	6,4	11,9	5,5	11,3	11,4	5,0	10,8
25 - 29 ans	12,8	4,7	11,5	16,5	6,5	15,6	16,1	6,2	15,2
30 - 34 ans	15,8	4,1	13,9	14,7	5,0	13,8	14,8	4,9	13,9
35 - 39 ans	14,2	6,2	12,9	12,6	5,9	12,1	12,8	6,0	12,2
40 - 44 ans	11,7	7,8	11,1	9,4	7,7	9,3	9,6	7,7	9,5
45 - 49 ans	10,0	11,6	10,3	7,4	10,0	7,6	7,7	10,3	7,9
50 - 54 ans	7,3	12,1	8,1	6,4	11,9	6,8	6,4	12,0	7,0
55 - 59 ans	6,1	11,7	7,0	4,6	9,4	5,0	4,8	9,9	5,2
60 - 64 ans	4,0	10,0	5,0	3,6	9,8	4,1	3,6	9,9	4,2
65 - 69 ans	3,1	9,9	4,2	2,7	8,8	3,2	2,7	9,0	3,3
70 - 74 ans	1,8	7,1	2,7	1,7	6,6	2,1	1,7	6,7	2,2
75 - 79 ans	1,4	5,7	2,1	1,5	4,6	1,7	1,4	4,8	1,8
80-84 ans	0,8	3,2	1,2	0,8	2,9	1,0	0,8	2,9	1,0
85 ans et plus	0,4	1,5	0,6	0,4	1,3	0,5	0,4	1,4	0,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

III.1.2. Niveau d'instruction du chef de ménage

Selon le tableau n°7, les répartitions des ménages selon le sexe du chef des ménages en milieu urbain par niveau d'instruction se présentent comme suit: chez les hommes, 19,5% n'ont aucun niveau, 29,37% ont fait l'école coranique et 12,7% ont le niveau primaire ; au niveau des femmes 38,96% n'ont aucun niveau, 34,36% ont fait l'école coranique et 9,65% ont le niveau primaire.

Les répartitions des ménages selon le sexe du chef des ménages en milieu rural selon le niveau d'instruction sont : chez les hommes, 47,38% n'ont aucun niveau, 27,89% ont fait l'école coranique et 9,52% ont le niveau cours d'adulte ; au niveau des femmes 76,36% n'ont aucun niveau, 13,88% le niveau coranique et 3,9% les cours d'adultes.

Tableau 7 : Répartition des ménages selon le niveau d'instruction du chef de ménage

Niveau d'instruction du CM	Urbain			Rural			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Aucun Niveau	19,0	38,9	22,2	47,3	76,3	49,7	44,5	69,2	46,8
Préscolaire	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1	0,0	0,1
Primaire	13,0	9,7	12,4	5,3	2,8	5,1	6,1	4,1	5,9
Secondaire 1	11,0	4,5	10,0	2,6	1,0	2,4	3,4	1,6	3,2
Secondaire 2	2,6	0,9	2,3	0,2	0,2	0,2	0,5	0,3	0,5
Ecole Prof. Second. 1	2,6	2,0	2,5	0,3	0,5	0,4	0,6	0,7	0,6
Ecole Prof. Second. 2	2,0	1,4	1,9	0,2	0,2	0,2	0,4	0,5	0,4
Ecole Prof. Sup.	2,2	0,8	1,9	0,2	0,1	0,2	0,4	0,3	0,3
Ens. Supérieur	4,4	1,2	3,9	0,4	0,5	0,4	0,8	0,6	0,8
Ecole Coranique	29,4	34,4	30,2	27,9	13,9	26,7	28,0	17,7	27,1
Cours d'adulte	6,0	4,4	5,7	9,5	3,9	9,1	9,2	4,0	8,7
Education Non Formelle	7,8	1,7	6,8	6,0	0,6	5,6	6,2	0,8	5,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

III.1.3. Etat matrimonial du chef de ménage

Selon le tableau ci-dessous, les répartitions des chefs des ménages en milieu urbain se résument comme suit : chez les hommes 72,5% sont monogames, 17,1% sont polygames avec deux femmes. Au niveau des femmes, 51,1% des veuves, 14,7% des divorcées, 14,5% des monogames.

Les répartitions des chefs des ménages en milieu rural se résument comme suit : chez les hommes 74,6% sont monogames, 19,4% sont polygames avec deux femmes. Au niveau des femmes, 44% des veuves, 24,2% des monogames et 12,5% des divorcées.

Tableau 8 : Répartition des ménages selon l'état matrimonial du chef de ménage

Etat matrimoniale du CM	Urbain			Rural			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Célibataire (Jamais marié(e))	3,6	3,5	3,6	1,5	4,2	1,7	1,7	4,1	1,9
Marié monogame	72,5	14,5	63,1	74,6	24,2	70,4	74,4	22,4	69,6
Marié polygame à 2 épouses	17,1	10,6	16,1	19,4	11,9	18,8	19,2	11,7	18,5
Marié polygame à 3 épouses	3,5	4,1	3,6	2,1	2,2	2,1	2,2	2,6	2,3
Marié polygame à 4 épouses et plus	0,8	1,1	0,8	0,4	0,6	0,4	0,4	0,7	0,4
Veuf(ve)	1,3	51,1	9,3	0,9	44,0	4,5	0,9	45,4	5,0
Divorcé(e)	1,2	14,7	3,4	1,0	12,5	2,0	1,1	12,9	2,2
Autres à préciser	0,1	0,4	0,1	0,0	0,3	0,1	0,0	0,3	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

III.1.4. Situation d'activité du CM

Selon le tableau n°9, les répartitions des chefs de ménages en milieu urbain selon l'activité se résument comme suit : chez les hommes 87,8% sont occupés et 6,9% sont inactifs. Au niveau des femmes 49,7% sont occupés, 37,5% sont des femmes au foyer et 10,4% des inactives.

Les répartitions des chefs de ménages en milieu rural selon l'activité se résument comme suit : chez les hommes 93,2% sont occupés et 5,5% sont inactifs. Au niveau des femmes 55,3% sont occupés, 33,1% sont des femmes au foyer et 10,5% des inactives.

Tableau 9 : Répartition des ménages selon la situation d'activité du chef de ménage

Situation d'activité	Urbain			Rural			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Occupé	87,8	49,7	81,6	93,2	55,3	90,1	92,7	54,3	89,2
Au chômage	1,1	0,2	1,0	0,6	0,3	0,6	0,7	0,3	0,7
Femme au foyer	0,0	37,5	6,1	0,0	33,1	2,8	0,0	33,9	3,1
Elève/Etudiant	0,6	0,7	0,7	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2
A la recherche du premier emploi	0,6	0,2	0,6	0,2	0,1	0,2	0,3	0,1	0,2
Retraité	2,5	1,0	2,2	0,1	0,2	0,2	0,4	0,4	0,4
Rentier	0,4	0,3	0,4	0,1	0,3	0,1	0,2	0,3	0,2
Autres inactifs	6,9	10,4	7,5	5,5	10,5	5,9	5,7	10,5	6,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

III.2. Caractéristiques sociodémographiques de la population

III.2.1. Nuptialité

III.2.1.1. Etat matrimonial de la population par âge selon le sexe

Selon le tableau ci-dessous, 42,3% des hommes sont célibataires contre 28,8% des femmes. Parmi ces célibataires, 59,5% des hommes vivent dans les centres urbains contre 42,7% des femmes. Par contre en milieu rural, 39,8% des hommes y vivent contre 27,0% des femmes.

Tableau 10 : Répartition de la population de 10 et plus par statut Matrimonial selon le milieu de Résidence et le sexe

Etat matrimonial	Urbain			Rural			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Célibataire	59,5	42,7	51,2	39,8	27,0	33,3	42,3	28,8	35,5
Marié monogame	30,0	31,5	30,7	45,6	44,2	44,9	43,7	42,7	43,2
Marié polygame à 2 épouses	6,9	11,9	9,4	10,5	18,7	14,7	10,1	17,9	14,0
Marié polygame à 3 épouses	1,5	3,2	2,3	1,2	2,7	1,9	1,2	2,8	2,0
Marié polygame à 4 épouses et +	0,4	0,8	0,6	0,2	0,5	0,4	0,2	0,5	0,4
Veuf (ve)	0,7	6,1	3,4	0,8	4,6	2,8	0,8	4,8	2,8
Divorcé(e)	1,0	3,7	2,3	1,8	2,3	2,0	1,7	2,4	2,1
Autres à préciser	0,0	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

III.2.1.2. Proportion de la population en union par groupe d'âge selon le milieu de résidence et le sexe

Le tableau n°11 indique que la population en union est plus importante pour les groupes d'âge de 35 à 79 ans avec une proportion de plus de 90% pour les hommes. Par contre pour ces mêmes tranches d'âges la proportion des femmes varie de 28,3% à 91,9%.

La tranche d'âge de 10 à 14 ans a la plus faible proportion de la population en union qui est de 2,4% pour les hommes contre 10,8% pour les femmes.

La population urbaine en union est plus importante pour les groupes d'âge de 35 à 79 ans avec une proportion variant 85,3% à 89,7% pour les hommes. Par contre pour ces mêmes tranches d'âges la proportion des femmes varie de 22,3% à 84,7%.

La population rurale en union est plus importante pour les groupes d'âge de 35 à 79 ans avec une proportion de plus de 90% pour les hommes. Par contre pour ces mêmes tranches d'âges la proportion des femmes varie de 29,1% à 92,4% .

Tableau 11 : Répartition de la population en union par groupe d'âge selon le milieu de résidence et le sexe

Groupe d'âge	Urbain			Rural			Total		
	Mas.	Fém.	Ens.	Mas.	Fém.	Ens.	Mas.	Fém.	Ens.
10-14 ans	1,0	4,5	2,8	2,6	11,7	7,1	2,4	10,8	6,6
15-19 ans	8,9	34,4	20,6	31,0	70,5	51,3	28,0	66,5	47,5
20-24 ans	16,3	46,0	29,8	64,3	83,5	74,0	55,8	77,9	66,8
25-29 ans	52,7	74,0	62,9	85,2	88,5	86,8	81,7	86,9	84,2
30-34 ans	77,8	85,3	81,4	91,3	92,6	92,0	89,7	91,9	90,8
35-39 ans	85,3	84,7	85,0	93,2	92,4	92,8	92,3	91,5	91,9
40-44 ans	90,0	83,2	86,6	92,7	90,2	91,3	92,3	89,5	90,8
45-49 ans	90,8	78,8	84,1	92,9	87,4	89,7	92,7	86,4	89,0
50-54 ans	89,4	66,9	77,4	91,0	77,2	83,8	90,8	76,0	83,0
55-59 ans	91,1	63,5	76,2	93,3	74,6	83,4	93,0	73,1	82,5
60-64 ans	90,0	45,2	66,7	90,4	56,3	73,3	90,3	55,0	72,5
65-69 ans	91,2	39,5	61,4	93,0	49,8	69,2	92,8	48,5	68,3
70-74 ans	90,3	24,6	50,4	91,4	32,0	57,4	91,3	31,1	56,7
75-79 ans	89,7	22,3	49,0	90,1	29,1	57,7	90,0	28,3	56,8
80-84 ans	84,5	17,8	43,6	84,8	19,6	50,0	84,8	19,4	49,3
84 ans et +	84,1	14,7	42,9	84,9	21,3	51,7	84,8	20,5	50,7
Total	25,4	31,5	28,4	32,8	38,8	35,8	31,9	38,0	35,0

III.2.1.3. Proportion de la population en union par département selon le sexe

Les proportions de la population en union dans tous les départements en milieu urbain de la classe d'âge 15-19 ans varient de 7% à 19% chez les hommes contre 31% à 54% au niveau des femmes.

En milieu rural, les proportions de la population en union dans tous les départements de la classe d'âge 15-19 ans varient de 13% à 33% chez les hommes contre 47% à 77% au niveau des femmes.

Les proportions de la population en union dans tous les départements en milieu rural des classes d'âge 20-85 ans et plus varient de 10,5% à 100% chez les hommes contre 8,3% à 95% au niveau des femmes (Cf. Tableau A4 en Annexe).

III.2.1.4. Proportion de la population en union par niveau d'instruction selon le sexe

Selon le tableau n° 12, 84,8% des hommes contre 78,2% des femmes ont un niveau d'instruction des cours d'adultes. 76, 2% des hommes contre 68,6% des femmes ont un niveau d'instruction de l'éducation non formelle. 70,3% des hommes contre 76,8% des femmes ont fait l'école coranique.

Tableau 12 : Répartition de la population (en %) en union par niveau d'instruction selon le sexe

	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Aucun Niveau	23,8	35,9	30,6	32,4	45,6	39,9	32,0	45,2	39,4
Ecole Coranique	59,9	67,9	64,0	71,6	78,8	74,2	70,3	76,8	72,8
Cours d'adulte	74,5	71,3	73,0	85,6	78,9	82,9	84,8	78,2	82,1
Primaire	11,1	14,2	12,6	13,9	15,4	14,6	13,3	15,1	14,1
Secondaire 1	23,3	33,2	27,7	35,7	46,4	39,7	31,0	40,4	34,8
Secondaire 2 et plus	45,7	54,5	49,3	56,2	62,2	59,1	50,3	58,3	53,9
Education Non Formelle	64,8	64,5	64,7	78,1	70,3	77,1	76,2	68,6	75,1
Total	29,3	35,9	32,6	39,5	46,1	42,9	38,4	45,0	41,7

III.2.2. Fécondité

III.2.2.1. Taux de fécondité des femmes par âges selon le milieu de résidence

Le tableau n°13 indique que la tranche d'âge de 25 à 29 ans a un taux de fécondité de 254/1000 en milieu urbain contre 314 en rural. Ce taux est de 247/1000 en urbain contre 277/1000 en rural pour la tranche d'âge de 30 à 35ans. Le groupe d'âge de 35 à 39 ans a un taux de 211/1000 en urbain contre 240 en milieu rural. Le plus taux est enregistré au niveau de la tranche d'âge de 15 à 19 ans soit 102/1000 en urbain contre 163/1000 en milieu.

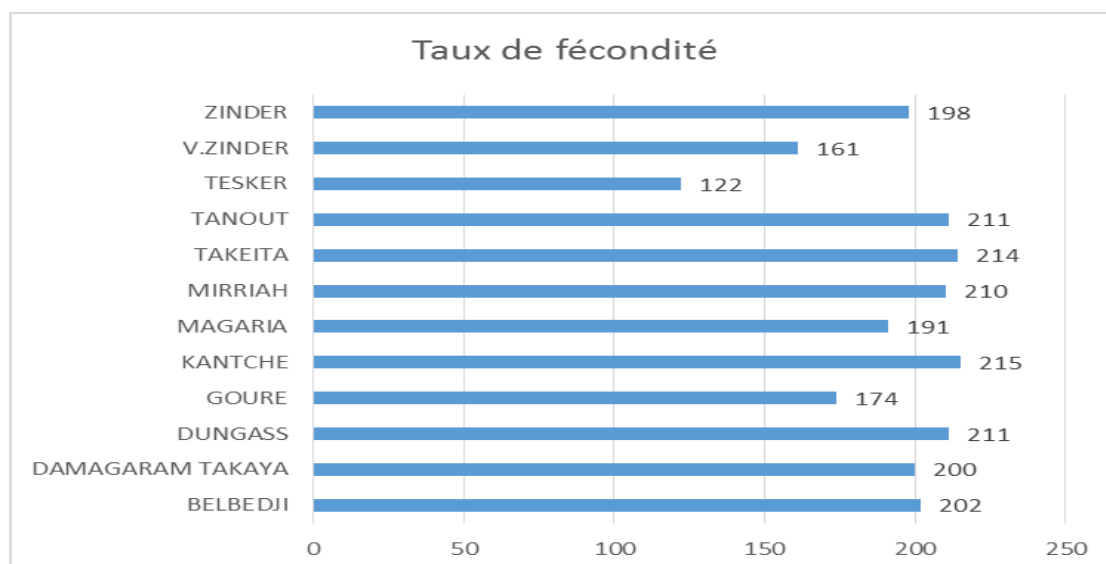
Tableau 13 : Taux de fécondité des femmes par groupe d'âge selon le milieu de résidence

Groupe d'âge	Urbain			Rural			Total		
	Effectif	Naissance	Taux	Effectif	Naissance	Taux	Effectif	Naissance	Taux
15-19 ans	20722	2123	102	164278	26718	163	185000	28841	156
20-24 ans	20179	3159	157	114420	31616	276	134599	34775	258
25-29 ans	11298	2867	254	93104	29246	314	104402	32113	308
30-34 ans	9209	2274	247	79758	22071	277	88967	24345	274
35-39 ans	8097	1709	211	61917	14869	240	70014	16578	237
40-44 ans	5226	987	189	43970	9574	218	49196	10561	215
45-49 ans	5255	901	171	37768	8844	234	43023	9745	227
Total	79986	14020	175	595215	142938	240	675201	156958	232

III.2.2.2. Taux de fécondité des femmes par département

Selon le graphique ci-dessous, le taux de fécondité par département le plus élevé se présente comme suit : 215/1000 à Kantché, Takiéta avec 214/1000, 211/1000 à Mirriah comme à Dungass. Le plus faible est enregistré à Tesker avec 122/1000.

Graphique 1 : Taux de fécondité des femmes par département



III.2.2.3. Taux de fécondité des femmes par niveau d'instruction

Le taux de fécondité le plus élevé est enregistré chez les femmes de niveau d'instruction suivantes : 239 naissances vivantes pour mille (1000) pour les cours d'adulte, 238 naissances vivantes pour mille (1000) pour l'école coranique, 212 naissances vivantes pour mille (1000) pour aucun niveau et 202 naissances vivantes pour mille (1000) pour le préscolaire. Quant au niveau primaire et secondaire, il est enregistré chez ces femmes : 107 naissances vivantes pour mille (1000) pour le secondaire¹, 113 naissances vivantes pour mille (1000) pour le primaire et 118 naissances vivantes pour mille (1000) pour le secondaire 2.

Tableau 14 : Taux de fécondité des femmes par niveau d'instruction

Niveau d'instruction	Effectif (1)	Naissance des 12 derniers mois (2)	Taux de fécondité par niveau 1000*(2)/(1)
Aucun Niveau	506778	107723	212
Ecole Coranique	108705	25928	238
Cours d'adulte	30120	7200	239
Préscolaire	534	108	202
Primaire	79045	8999	113
Secondaire 1	43055	4616	107
Secondaire 2	6163	730	118
Ecole Prof. Second. 1	3694	538	145
Ecole Prof. Second. 2	2434	394	161
Ecole Prof. Sup.	1942	368	189
Ens. Supérieur	4333	816	188
Education Non Formelle	6660	1289	193
ND	11685	696	59
Total	805148	159405	197

III.2.3. Parité moyenne des femmes

La parité moyenne par département varie de 3,01 à Tesker à 3,90 à Takiéta comme le traduit le tableau n°15.

Tableau 15 : Parité moyenne des femmes par départements

Département	Parité moyenne
BELBEDJI	3,59
DAMAGARAM TAKAYA	3,50
DUNGASS	3,70
GOURE	3,42
KANTCHE	3,67
MAGARIA	3,74
MIRRIAH	3,77
TAKEITA	3,90
TANOUT	3,60
TESKER	3,01
VILLE DE ZINDER	3,28
ZINDER	3,63

Selon le tableau n°16, la parité moyenne des femmes par niveau d'instruction varie de 0,783 pour le secondaire 2 à 4,84 pour les cours d d'adultes.

Tableau 16 : Parité moyenne des femmes par niveau d'instruction

Niveau d'instruction	Parité moyenne
Aucun Niveau	3,419
Ecole Coranique	3,894
Cours d'adulte	4,84
Préscolaire	2,44
Primaire	1,603
Secondaire 1	1,078
Secondaire 2	0,783
Ecole Prof. Second. 1	1,61
Ecole Prof. Second. 2	1,904
Ecole Prof. Sup.	2,246
Ens. Supérieur	2,441
Education Non Formelle	3,188
ND	0,712
Total	3,15

III.2.3. Migration

III.2.3.1. Proportion de migrants durée de vie par département selon le milieu de résidence et le sexe

La répartition des migrants en durée de vie par département selon le milieu de résidence et le sexe dans le milieu urbain se présente comme suit (Cf. Tableau A5 en Annexe) : Tesker avec 5,7% pour les hommes contre 2,4% pour les femmes; Zinder ville avec 5,6% pour les hommes contre 5,1% des femmes ; Belbedji 5,5% pour les hommes et 4,3% chez les femmes.

III.2.3.2. Proportion des migrants durée de vie par groupe âges selon le milieu de résidence et le sexe

La répartition des migrants en durée de vie par groupe d'âge et milieu de résidence et le sexe dans le milieu urbain varie dans les groupes de 20 à 84 ans et plus de 5,4% à 9,9% pour les hommes contre celle des femmes qui varie de 3,5% à 7,4%.

La répartition des migrants en durée de vie par groupe d'âge et milieu de résidence et le sexe dans le milieu rural varie dans les groupes de 20 à 84 ans et plus de 0,5% à 1,3% pour les hommes contre celle des femmes qui varie de 0,6% à 1,2%.

Tableau 17 : Proportion des migrants (en %) durée de vie par groupe d'âge selon le milieu de résidence et le sexe

Groupe d'âge	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total
0-4 ans	2,2	2,1	2,1	0,2	0,2	0,2	0,4	0,3	0,4
5-9 ans	3,0	3,0	3,0	0,2	0,3	0,2	0,5	0,5	0,5
10-14 ans	3,5	3,4	3,5	0,3	0,3	0,3	0,7	0,7	0,7
15-19 ans	4,9	4,4	4,7	0,7	0,5	0,6	1,3	0,9	1,1
20-24 ans	5,4	5,3	5,4	0,5	0,6	0,6	1,4	1,3	1,4
25-29 ans	6,0	7,4	6,7	0,5	1,1	0,8	1,1	1,8	1,4
30-34 ans	6,4	6,1	6,3	0,6	0,7	0,7	1,3	1,3	1,3
35-39 ans	6,5	5,3	5,9	0,6	0,7	0,7	1,3	1,2	1,3
40-44 ans	7,6	5,4	6,5	0,7	0,7	0,7	1,6	1,1	1,3
45-49 ans	6,8	4,8	5,7	0,7	0,8	0,8	1,5	1,3	1,4
50-54 ans	6,5	5,2	5,8	1,1	0,8	0,9	1,7	1,3	1,5
55-59 ans	7,0	4,9	5,8	1,0	0,9	0,9	1,8	1,4	1,6
60-64 ans	7,7	4,5	6,0	1,1	0,9	1,0	1,8	1,3	1,6
65-69 ans	8,6	4,7	6,3	0,9	0,9	0,9	1,8	1,4	1,6
70-74 ans	8,3	4,2	5,8	1,2	1,0	1,1	2,0	1,3	1,6
75-79 ans	7,7	4,3	5,6	1,3	1,2	1,3	1,9	1,6	1,7
80-84 ans	8,2	3,5	5,3	1,0	1,1	1,0	1,6	1,4	1,5
84 ans et +	9,9	3,8	6,3	1,6	1,2	1,4	2,4	1,5	1,9
Total	4,5	4,1	4,3	0,4	0,5	0,5	0,9	0,9	0,9

III.3. Caractéristiques sociales

III.3.1. Répartition de la population par type de ménages selon le sexe et le milieu de résidence

Selon le tableau ci-dessous, la répartition de la population résidente par type de ménages des hommes dans le milieu urbain se présente comme suit : 98,6% dans les ménages ordinaires et 1,3% dans les ménages collectifs.

La répartition de la population résidente par type de ménages des femmes en milieu urbain se présente comme suit : 99,8% dans les ménages ordinaires et 0,2% dans les ménages collectifs.

Selon le tableau ci-dessous, la répartition de la population résidente par type de ménages des hommes dans le milieu rural se présente comme suit : 99,8% dans les ménages ordinaires et 0,2% dans les ménages collectifs.

La répartition de la population résidente par type de ménages des femmes en milieu rural se présente comme suit : 99,9% dans les ménages ordinaires et 0,1% dans les ménages collectifs.

Tableau 18 : Répartition de la population résidente (en %) par type de ménage selon le sexe et le milieu de résidence

TYPE DE MENAGE	Urbain				Rural				Ensemble					
	Masculin		Féminin		Masculin		Féminin		Masculin		Féminin		Total	
	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%
Ordinaire	193875	98,6	188421	99,8	1566127	99,8	1583269	99,9	1760002	99,7	1771690	99,9	3531692	99,8
Collectif	2634	1,3	426	0,2	2441	0,2	1829	0,1	5075	0,3	2255	0,1	7330	0,2
Sans abri	82	0,0	40	0,0	337	0,0	283	0,0	419	0,0	323	0,0	742	0,0
Total	196591	100	188887	100	1568905	100	1585381	100	1765496	100	1774268	100	3539764	100

III.3.2. Répartition de la population par lien de parenté avec le chef de ménage selon le sexe et le milieu de résidence

Selon le tableau n°19, la répartition de la population par lien de parenté avec le chef de ménage selon le sexe en milieu urbain se présente comme suit : 83,8% des chefs des ménages sont des hommes comme 16,2% des femmes ; les frères avec 63,5% et sœurs avec 36,5% ; les pères avec 54% et mères avec 46%.

En milieu rural, la répartition de la population par lien de parenté avec le chef de ménage selon le sexe se présente comme suit : 91,6% des chefs des ménages sont des hommes comme 8,4% des femmes ; les pères avec 54,8% et mères avec 45,2% ; les frères avec 65,7% et sœurs avec 34,3%.

Tableau 19 : Répartition de la population (en %) par lien de parenté avec le chef de ménage selon le sexe et le milieu de résidence

Lien de parenté	Urbain		Rural		Ensemble		
	M	F	M	F	M	F	Total
Chef de Ménage	83,8	16,2	91,6	8,4	90,8	9,2	100,0
Époux/Épouses	0,2	99,8	0,2	99,8	0,2	99,8	100,0
Père/Mère	54,0	46,0	54,8	45,2	54,7	45,3	100,0
Fils/Fille	25,0	75,0	30,7	69,3	30,4	69,6	100,0
Petit fils/Petite fille	49,9	50,1	49,7	50,3	49,8	50,2	100,0
Frère/Sœur	63,5	36,5	65,7	34,3	65,4	34,6	100,0
Neveux/Nièce	53,7	46,3	53,8	46,2	53,8	46,2	100,0
Autres Parents	45,6	54,4	28,6	71,4	30,3	69,7	100,0
Sans lien de parenté	69,8	30,2	33,4	66,6	39,8	60,2	100,0

III.3.3. Répartition de la population par âge et sexe selon la survie des parents

Selon le tableau A6 en annexe, la répartition de la population par groupe d'âge selon la survie des parents se résume comme suit : des groupes d'âge de 0 à 14 ans des hommes ont les parents en vie à une proportion de plus de 92% contre des femmes de cette même tranche d'âge avec plus de 92% aussi. Les orphelins de père sont enregistrés dans les groupes d'âge de 15 à 21 ans chez les hommes à hauteur de plus de 8,5% et les femmes de la même tranche d'âge avec une proportion de plus de 7,4%.

III.3.4. Répartition de la population par situation d'handicap selon le milieu de résidence et le sexe

Selon le tableau n° 20, la répartition de la population par situation d'handicap selon le sexe en milieu urbain est de 5,1% chez les hommes et 5,4% chez les femmes.

La répartition de la population par situation d'handicap selon le sexe en milieu rural est 7,3% chez les hommes et 8,5% chez les femmes.

Tableau 20 : Répartition de la population (en %) par situation d'handicap selon le milieu de résidence et le sexe

Statut d'handicaps		Urbain			Rural			Ensemble		
		Mas.	Fém.	Total	Mas.	Fém.	Total	Mas.	Fém.	Total
Handicapé	EFF	5698	5920	11618	2891	3486	6377	8589	9406	17995
	%	5,1	5,4	5,2	7,3	8,5	7,9	5,6	6,3	5,9
Non handicapé	EFF	112589	109113	221702	39565	41229	80794	152154	150342	302496
	%	95,2	94,9	95,0	93,2	92,2	92,7	94,7	94,1	94,4
Total	EFF	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	%	5698	5920	11618	2891	3486	6377	8589	9406	17995

III.3.5. Répartition de la population en situation d'handicap par département selon le milieu de résidence et le sexe

Selon le tableau n° 21, la répartition de la population par département en situation d'handicap selon le sexe en milieu urbain se présente comme suit : 11,7% chez les hommes et 9,3% chez les femmes à Dungass; 11,3 chez les hommes et 11,5% chez les femmes à Gouré ; 6,7% chez les hommes et 7,2% à Magaria.

La répartition de la population par département en situation d'handicap selon le sexe en milieu rural se présente comme suit : 7,8% chez les hommes et 7,3% chez les femmes à Dungass; 4,6 chez les hommes et 5,4% chez les femmes à Gouré ; 6% chez les hommes et 7,5% à Magaria.

Tableau 21 : Répartition de la population (en %) en situation d'handicap par département selon le milieu de résidence et le sexe

Handicapés	Urbain			Rural			Ensemble		
	Mas.	Fém.	Total	Mas.	Fém.	Total	Mas.	Fém.	Total
BELBEDJI	6,4	6,3	6,4	3,4	3,1	3,3	3,6	3,3	3,5
DAMAGARAM TAKAYA	2,7	2,7	2,7	3,0	2,9	2,9	3,0	2,9	2,9
DUNGASS	11,7	9,3	10,5	7,8	7,3	7,6	7,9	7,3	7,6
GOURE	11,3	11,5	11,4	4,6	5,4	5,0	5,0	5,7	5,4
KANTCHE	3,2	3,1	3,2	5,4	5,5	5,4	5,3	5,3	5,3
MAGARIA	6,9	7,2	7,1	6,0	7,5	6,7	6,0	7,4	6,7
MIRRIAH	2,0	2,6	2,3	6,9	5,5	6,2	6,6	5,4	6,0
TAKEITA	5,7	4,1	4,9	4,9	8,1	6,6	5,0	8,0	6,5
TANOUT	2,9	2,7	2,8	3,5	3,6	3,5	3,4	3,5	3,5
TESKER	1,9	3,1	2,4	7,7	7,7	7,7	7,5	7,6	7,6
VILLE DE ZINDER	5,1	5,4	5,2	7,3	8,5	7,9	5,6	6,3	5,9
ZINDER	5,2	5,3	5,2	5,5	5,8	5,6	5,4	5,7	5,6

CHAPITRE IV : ALPHABETISATION ET EDUCATION

Ce chapitre structuré en trois sections (alphabétisation, Niveau d'instruction et fréquentation scolaire) offre des informations sur les ménages ordinaires de la région de Zinder ; ce qui permet de mieux accompagner les efforts et mieux orienter les actions du gouvernement en matière de l'éducation de cette population.

IV.1. Alphabétisation

IV.1.1. Taux d'alphabétisation de la population par âge selon le milieu de résidence et le sexe

Selon le tableau ci-dessous, le taux d'alphabétisation des hommes selon le sexe en milieu urbain des groupes d'âge de 10 à 64 ans varie de 42,3% à 77,9% et chez les femmes de 18,8% à 72,2%.

Le taux d'alphabétisation des hommes selon le sexe en milieu rural des groupes d'âge de 10 à 64 ans varie de 20,9% à 43% et chez les femmes de 8,7% à 33,6%.

Tableau 22 : Taux d'alphabétisation de la population par groupe d'âge selon le milieu de résidence et le sexe

Groupe d'âge	Urbain			Rural			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
5 - 9 ans	21,8	21,3	21,5	12,4	12,3	12,3	13,3	13,1	13,2
10 - 14 ans	75,7	72,2	74,0	43,0	33,6	38,4	47,0	38,4	42,7
15 - 19 ans	67,9	62,8	65,6	31,3	19,8	25,5	36,2	24,7	30,4
20 - 24 ans	77,9	69,8	74,2	34,7	19,8	27,2	42,2	27,3	34,8
25 - 29 ans	60,0	48,3	54,4	28,4	16,3	22,7	31,7	19,7	26,0
30 - 34 ans	58,1	42,1	50,4	28,2	13,9	20,9	31,6	16,8	24,1
35 - 39 ans	57,7	38,6	48,0	28,3	13,3	20,8	31,7	16,2	23,9
40 - 44 ans	55,3	34,9	45,2	26,9	12,1	18,8	30,3	14,4	21,7
45 - 49 ans	55,2	30,4	41,4	25,3	11,8	17,3	29,1	13,9	20,3
50 - 54 ans	45,9	26,3	35,4	21,7	9,8	15,5	24,4	11,7	17,7
55 - 59 ans	50,1	25,1	36,6	23,8	9,7	16,4	27,1	11,7	19,0
60 - 64 ans	42,3	18,8	30,0	20,9	8,7	14,8	23,2	9,9	16,5
65 - 69 ans	39,3	17,0	26,4	20,4	8,4	13,8	22,5	9,5	15,3
70 - 74 ans	34,8	12,5	21,2	19,5	8,4	13,2	21,1	8,9	14,1
75 - 79 ans	35,5	10,8	20,6	18,7	8,6	13,3	20,3	8,9	14,1
80-84 ans	31,4	11,6	19,3	19,1	8,7	13,5	20,2	9,1	14,2
85 ans et plus	31,0	8,9	17,8	19,0	8,9	13,7	20,1	8,9	14,2
Total	57,6	47,1	52,4	27,2	17,6	22,4	30,8	20,9	25,8

IV.1.2. Taux d'alphabétisation de la population par département selon le milieu de résidence et le sexe

Les taux d'alphabétisation de la population par département en milieu urbain varient de 45,5% à 62,1% chez les hommes contre 37,6% à 50,6% au niveau des femmes.

En milieu rural, les taux d'alphabétisation de la population par département varient de 12,4% à 38,6% chez les hommes contre 6% à 24% au niveau des femmes (Cf. tableau A7 en annexe).

IV.2. Niveau d'instruction de la population

IV.2.1. Niveau d'instruction de la population par sexe et milieu de résidence

Les proportions du niveau d'instruction de la population par sexe selon le milieu urbain se présentent comme suit : chez les hommes 32,8% du niveau primaire contre 31,7% chez les femmes ; 23,7% des hommes sont sans niveau contre 31,7 au niveau des femmes ; 14,5% des hommes ont fréquenté l'école coranique contre 15% des femmes.

En milieu rural, les proportions de niveau d'instruction de la population par sexe se présentent comme suit : chez les hommes 59,3% sont sans niveau contre 74,6% chez les femmes ; 15,4% des hommes ont fait l'école coranique contre 8,4 au niveau des femmes ; 14,4% des hommes ont fréquenté le primaire contre 11,3 des femmes.

Tableau 23 : Effectif et proportion de la population (en %) par sexe et milieu de résidence selon leur niveau d'instruction

	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Aucun Niveau	23,7	31,2	27,4	59,3	74,6	67,1	55,2	69,8	62,6
Ecole Coranique	14,5	15,5	15,0	15,4	8,4	11,9	15,3	9,2	12,2
Cours d'adulte	2,3	2,0	2,2	4,0	2,6	3,3	3,8	2,6	3,2
Primaire	32,8	31,7	32,3	14,4	11,3	12,8	16,5	13,6	15,0
Secondaire 1	14,5	12,0	13,3	3,1	1,8	2,5	4,4	3,0	3,7
Secondaire 2 et plus	8,5	6,1	7,3	0,9	0,8	0,8	1,8	1,3	1,5
Education Non Formelle	3,6	1,4	2,5	2,9	0,4	1,7	3,0	0,5	1,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

IV.2.2. Niveau d'instruction de la population par département selon le sexe

Les répartitions des hommes les plus importantes de la population par sexe et département varie de 25,4% dans la ville de Zinder à 74,1% à Belbedji ; école coranique de 4,1% à Tesker à 21,6% à Mirriah. Par contre chez les femmes

Selon leur niveau d'instruction, les proportions des sans niveau varient de 33,3% à Zinder ville à 83,3% à Belbedji (Cf. tableau A9 en annexe).

IV.3. Fréquentation scolaire

IV.3.1. Taux de fréquentation scolaire de la population par âge et sexe selon le milieu de résidence

Selon le tableau n° 24, plus 74% des hommes comme des femmes fréquentent l'école en milieu urbain contre plus de 62% des hommes comme des femmes en milieu rural.

Tableau 24 : Taux de fréquentation scolaire de la population par sexe selon le milieu de résidence

Statut de fréquentation	Urbain			Rural			Ensemble		
	Mas.	Fém.	Total	Mas.	Fém.	Total	Mas.	Fém.	Total
Fréquente	8920	7492	16412	39864	35311	75175	48784	42803	91587
%	74,7	74,5	74,6	63,8	62,7	63,3	65,6	64,5	65,0
Ne fréquente pas	3026	2564	5590	22590	21031	43621	25616	23595	49211
%	25,3	25,5	25,4	36,2	37,3	36,7	34,4	35,5	35,0

IV.3.2. Taux de fréquentation scolaire de la population par département selon le sexe

Les proportions de taux de fréquentation scolaire de la population par département selon le milieu urbain varient de 64,2% à 80,6% chez les hommes contre 58,6% à 76,4% au niveau des femmes.

En milieu rural, les proportions de taux de fréquentation scolaire de la population par département varient de 59,7% à 70,2% chez les hommes contre 56,8% à 66,5% au niveau des femmes (voir tableau A10 en annexe).

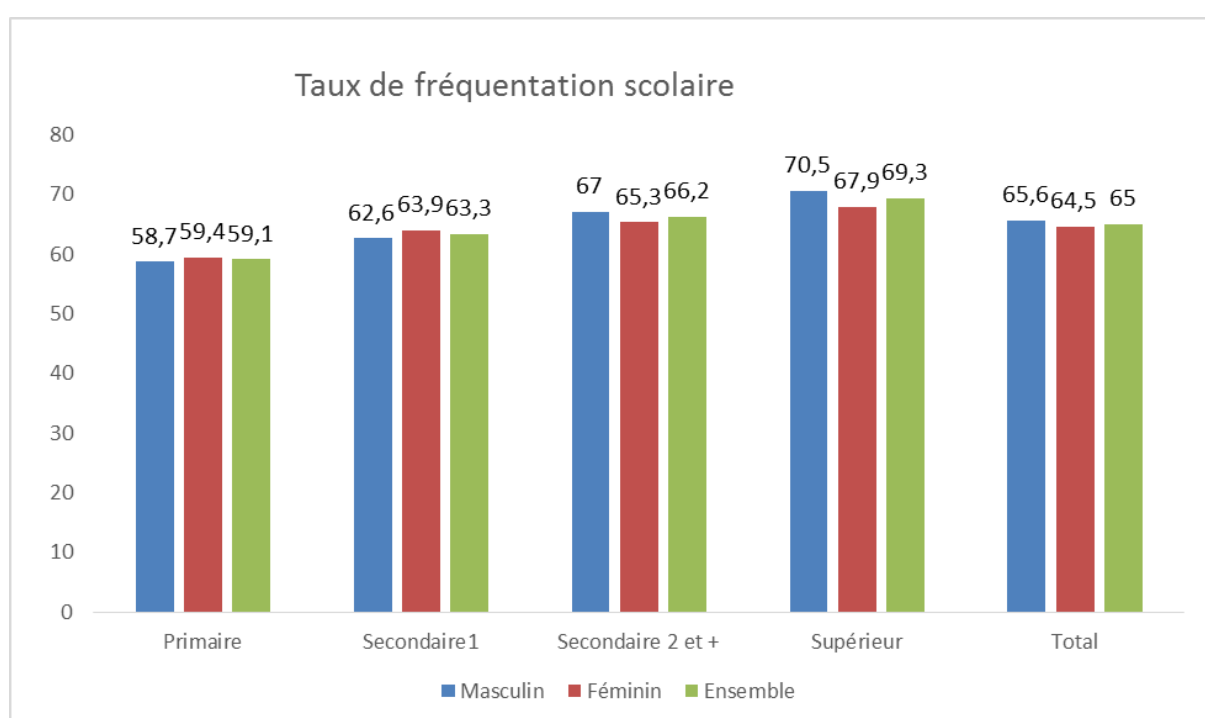
.

IV.3.3. Taux de fréquentation scolaire de la population par cycle d'étude (primaire, secondaire 1er cycle, secondaire 2nd cycle et supérieur) selon le sexe

Selon le graphique ci-dessous, le taux de fréquentation scolaire est 59,4% chez les garçons contre 58,7% chez les filles au niveau primaire. Au secondaire 1, il est de 62,6% chez les garçons contre 63,9% pour les filles.

Au secondaire 2, le taux de fréquentation scolaire est 67,0% chez les garçons contre 65,3% chez les filles. Enfin ce taux est de 70,5% chez les hommes contre 67,9% pour les femmes au niveau du supérieur.

Graphique 2 : Taux de fréquentation scolaire par cycle d'étude selon le sexe



CHAPITRE V : ACTIVITES ECONOMIQUES DE LA POPULATION

La dégradation généralisée des conditions de vie en milieu rural constitue en soi un facteur répulsif qui pousse la plupart des populations à partir vers les centres urbains. La crise de l'agriculture due à la faiblesse de la pluviométrie, à la sécheresse, au manque de matériel agricole performant, à la faible productivité du travail agricole, au renchérissement du prix des engrais et à la dépréciation des matières premières (arachide, niébé) ne laisse aucune possibilité d'épanouissement à ces populations. En plus, l'inadaptation de la formation scolaire au monde du travail et l'échec scolaire incitent beaucoup de jeunes diplômés et de sans-emplois à partir.

Le malaise ressenti par les jeunes s'est accentué depuis un certain nombre d'années sous l'effet des changements importants intervenus au sein de la plupart des familles nigérienne. L'urbanisation croissante et son corollaire qui est la montée de l'individualisme conduisent à la nécessité de se prendre en charge dans une société pourtant en crise. Dans les familles, les mécanismes de solidarité s'affaiblissent chaque jour du fait de la progression de la pauvreté et l'approfondissement de la crise économique (Antoine, Fall 2009). Le regard des autres pèse de plus en plus sur les chômeurs et les contraignent de sortir de la maison. La migration paraît être un élément important pour faire face à cette crise économique.

Le présent chapitre s'intéresse particulièrement à la participation de la population de la région Zinder à l'activité économique.

V.1. Situation d'activités de la population

La situation dans l'activité d'une personne est déterminée au cours d'une période de référence de six (6) mois pendant laquelle cette personne est économiquement active (à un emploi, n'a pas d'emploi mais a déjà travaillé, ou est à la recherche de son premier emploi au cours de la période de référence) ou économiquement inactive (sans emploi et ne cherche pas d'emploi).

Le tableau ci-après donne la répartition de la population selon le milieu de résidence et le sexe. Il décèle une forte proportion de la population active² (40%) dont 41,2% en milieu urbain contre 30,2% en milieu rural. Cette

² Occupée, au chômage et la recherche d'un premier emploi au sens du BIT

proportion varie de 24,4% chez les femmes à 55,8% chez les hommes. Par ailleurs le travail domestique reste l'apanage des femmes car 18,0% de femmes le font contre aucun homme. Cette situation pourrait être expliquée par le contexte socio-culturel de la région.

Tableau 25 : Situation d'activités de la population selon le milieu de résidence et le sexe

Situation d'activité	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Occupé	38,7	18,4	28,6	56,8	24,9	40,6	54,6	24,1	39,2
Au chômage	1,2	0,4	0,8	0,6	0,2	0,4	0,7	0,2	0,5
Femme au foyer	0,0	28,0	13,8	0,0	36,6	18,6	0,0	35,7	18,0
Elève/Étudiant	37,6	34,8	36,2	13,0	9,8	11,4	15,9	12,6	14,3
A la recherche du premier emploi	1,1	0,4	0,8	0,4	0,1	0,2	0,5	0,1	0,3
Retraité	0,8	0,2	0,5	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1
Rentier	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1	0,0	0,1
Autres inactifs	20,5	17,7	19,1	29,1	28,2	28,7	28,1	27,0	27,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

V.1.1. Taux d'activité de la population selon le milieu de résidence et le sexe

L'examen du tableau ci-dessous montre que le taux d'activité global de la population de Zinder est de 40%. Les hommes (55,8%) sont plus actifs que les femmes (24,5%). Cette situation tiendrait peut être aux facteurs socioculturels de la région qui veulent que la femme n'exerce pas d'activité, surtout salariale. Selon le milieu de résidence, la population active rurale est plus importante (41,3%). Cela s'expliquerait par le fait que celle du milieu urbain où le taux d'activité est de 30,2% a plus tendance à effectuer des études supérieures.

Tableau 26 : Taux d'activité de la population selon le milieu de résidence et le sexe

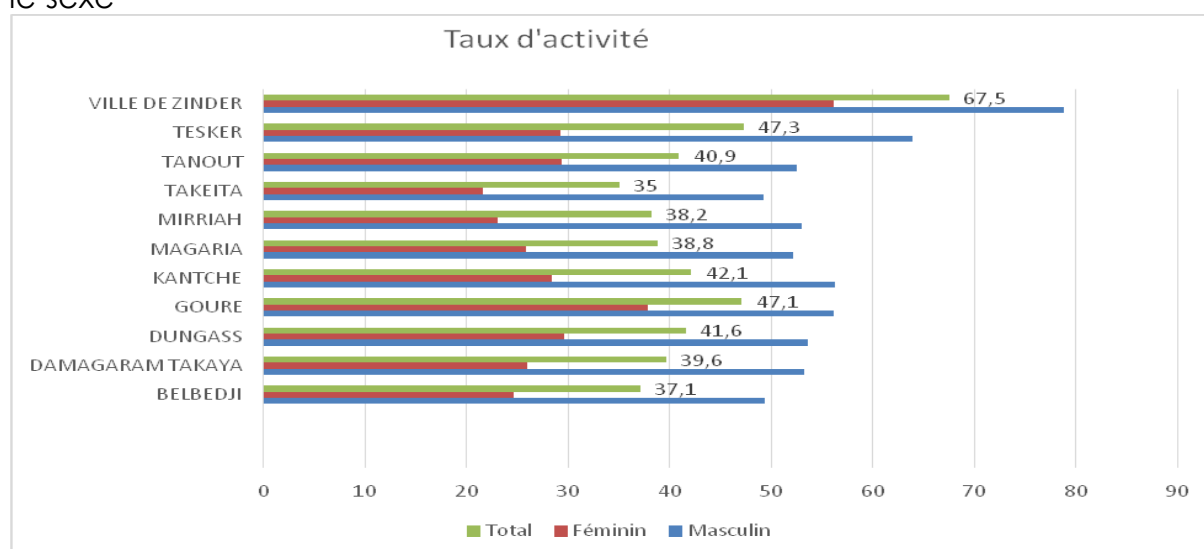
Sexe	MILIEU DE RESIDENCE		
	Urbain	Rural	Total
Masculin	41,0	57,8	55,8
Féminin	19,2	25,2	24,5
Total	30,2	41,3	40,0

V.1.2. Taux d'activité par département selon le milieu de résidence et le sexe

Le taux d'activité est plus élevé dans la ville Zinder (67,5%) qui pourrait être expliqué par sa forte activité économique. Tesker (47,3%) et Gouré (47,1%) occupent la deuxième et la troisième place. Par contre, Belbedji (37,1%) et Takieta (35,0%) ont les taux les plus faibles.

Quelque soit le département considéré, le taux d'activité est plus élevé en milieu urbain (53,7%) qu'en milieu rural (39,9%). la même remarque est observé au niveau du genre. En effet, les hommes (54,2%) sont plus actifs que les femmes (28,7%).

Graphique 3 : Taux d'activité par département selon le milieu de résidence et le sexe



V.1.3. Taux d'occupation par groupe d'âges selon le sexe

L'âge est une variable importante dans l'exercice d'une occupation économique. Plus il augmente, plus le taux a tendance à augmenter jusqu'au point maximum correspondant à la tranche d'âges 35-39 ans avec 65,9% de population occupée avant de baisser à 57,6% pour les 60-64 ans.

Cette occupation des personnes âgées, plus élevée que celui des 15-24 ans n'est pas expliqué seulement par le chômage des jeunes et la scolarisation. Il est dû au fait que, généralement dans les sociétés nigériennes traditionnelles comme celui de Zinder, les personnes âgées partent tardivement à la retraite, surtout les femmes, et se livrent à des activités lucratives (activités agricoles, de transformations de produits de base, artisanat, commerce). Dans la tranche d'âge 15-19 ans, le taux est relativement important surtout chez les hommes (60,1%). Il faut dire que la déperdition scolaire est plus importante au secondaire, ce qui peut expliquer le taux élevé pour les 15-19 ans. Le taux d'occupation est maximal dans les tranches d'âge des 35-39 ans (93,6%) chez les hommes et 45-49 ans (39,5%) chez les femmes.

Tableau 27 : Taux d'occupation de la population par groupe d'âge selon le sexe

Groupe d'âge	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
5-9 ans	9,5	6,6	8,1
10-14 ans	31,1	16,8	24,0
15-19 ans	60,1	25,7	42,7
20-24 ans	68,7	28,4	48,6
25-29 ans	89,2	35,9	63,6
30-34 ans	92,9	36,5	64,3
35-39 ans	93,6	38,7	65,9
40-44 ans	91,7	39,3	63,4
45-49 ans	91,3	39,5	61,2
50-54 ans	84,3	38,5	60,3
55-59 ans	91,2	38,6	63,4
60-64 ans	82,3	33,2	57,6
65-69 ans	88,2	29,9	55,9
70-74 ans	82,2	21,2	47,1
75-79 ans	76,6	19,2	45,7
80-84 ans	63,1	14,6	36,8
84 ans et +	57,5	12,7	33,7
Total	54,6	24,1	39,2

V.1.4. Taux d'occupation selon le niveau d'instruction et le sexe

L'analyse du tableau ci-dessous montre que le niveau d'occupation des personnes sans instruction occupe la première place (56,5%) suivi des personnes inscrites dans les écoles coraniques (22,5%) et ceux inscrites dans les écoles primaire (5,9%). Par contre, les taux d'occupation les plus faibles se retrouvent au secondaire 1 (3,3%) et secondaire 2 et plus (2,2%).

Selon le sexe, les femmes sans instruction affichent un taux d'occupation plus élevé (70,5%). Chez les hommes, ce taux maximal s'observe au niveau des écoles coraniques (25,9%).

Tableau 28 : Taux d'occupation de la population selon le niveau d'instruction et le sexe

Niveau d'instruction	Masculin	Féminin	Ensemble
Aucun Niveau	50,1	70,5	56,5
Ecole Coranique	25,9	15,1	22,5
Cours d'adulte	6,6	3,8	5,7
Primaire	6,3	5,1	5,9
Secondaire 1	3,8	2,2	3,3
Secondaire 2 et plus	2,1	2,6	2,2
Education Non Formelle	5,2	0,8	3,8
Total	100,0	100,0	100,0

Le tableau ci-dessous présente la répartition du taux d'occupation de la population par départements. Les résultats indiquent que ce taux varie selon les départements et on remarque aussi une disparité entre hommes et femmes. En effet, le département de Tesker enregistre le taux le plus élevée (50,2%). Par contre dans la ville de Zinder, le taux d'occupation représente 29,6% ; situation qui pourrait être expliquée par le niveau élevé de la fréquentation scolaire.

Quelque soit le département considéré, le taux d'occupation est plus élevé chez les hommes (54,6%) que chez les femmes (23,4%).

Tableau 29 : Taux d'occupation (en %) par département selon le sexe

Département	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
BELBEDJI	53,3	23,5	38,3
DAMAGARAM TAKAYA	56,2	22,3	39,2
DUNGASS	60,7	31,0	45,8
GOURE	59,0	36,6	47,7
KANTCHE	55,8	24,0	39,4
MAGARIA	54,3	23,0	38,2
MIRRIAH	54,0	17,6	35,9
TAKEITA	53,0	18,7	35,2
TANOUT	55,4	27,4	41,3
TESKER	71,3	28,2	50,2
VILLE DE ZINDER	41,6	17,5	29,6
ZINDER	54,6	23,4	39,2

V.2. Branche et secteur d'activités

V.2.1. Branche d'activités

La branche d'activités relative à l'agriculture, la chasse et la sylviculture regroupe à elle seule, 85,2% des actifs occupés soit **712 741** personnes. A ce niveau, les femmes sont sous représentées (70,1% contre 93,6% d'hommes) à cause probablement des pesanteurs culturelles qui ne leur rendent pas facile l'accessibilité à la terre (la femme n'hérite pas de terres cultivables).

Après l'agriculture, viennent le commerce de détail et réparation d'articles domestiques (9,0%) et l'éducation (1,6%) avec une présence féminine plus marquée (19,7% sont des femmes dans le commerce, 1,9% sont des femmes dans l'éducation). Toutes les autres branches ont un taux de représentativité de moins d'1% sauf pour les transports terrestres (1%). (Cf. tableau A11 en annexe)

V.2.2. Secteur d'activités

La répartition de la population active occupée par secteur d'activité montre que les actifs sont plus nombreux dans le primaire (85,3%) suivis du tertiaire (12,7%). Ce qui met en exergue une économie primaire dominante. Le secteur secondaire participe peu à l'activité économique avec 2,0% des actifs occupés.

Il existe des disparités entre les sexes dans ces secteurs. En effet, les hommes représentent 89,9% des actifs occupés du secteur primaire contre 75,1% des femmes. Par contre dans le secteur tertiaire, les femmes représentent 22,1% contre 8,1% des hommes.

Tableau 30 : Répartition de la population résidente des ménages ordinaires active occupée (au sens du BIT) par secteur d'activité selon le milieu de résidence et le sexe

Secteur d'activité	Urbain		Rural		Ensemble		Total
	Masculin	Féminin	Masculin	Masculin	Féminin	Masculin	
Primaire	25,8	9,5	95,7	81,3	89,9	75,1	85,3
Secondaire	11,1	7,4	0,7	2,3	1,6	2,8	2,0
Tertiaire	63,1	83,1	3,6	16,3	8,5	22,1	12,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

V.3. Activité principale et situation dans l'emploi

V.3.1. Activité principale

L'agriculture à elle seule occupe 80,2% des actifs occupés ; 6,9% de cette population exerce de manière indépendante le commerce et 4,3% se retrouve dans l'élevage, la pêche ou la chasse. Les artisans et les ouvriers d'industrie de même que les fonctionnaires de l'état forment également une proportion non négligeable.

Les autres occupations principales concentrent relativement de faibles effectifs d'actifs occupés. C'est le cas des 0,1% des cadres supérieurs de la Fonction publique de l'état, 0,3% des membres du culte religieux, 0,1% des Professions intellectuelles et scientifiques libérales entre autres (Cf. tableau A12 en annexe).

V.3.2. Situation dans l'occupation principale selon milieu de résidence et le sexe

La situation dans l'emploi fait surtout référence au statut de l'actif par rapport à son emploi actuel. Ainsi, le 4^{ème} RGPH de 2012 montre que 9 personnes actives occupées sur 10 travaillent de façon indépendante et/ou comme aides familiaux à Zinder. Les indépendants représentent à eux seuls plus de la moitié de la population active occupée (60,9%). Quant aux aides familiaux, ils représentent 31,5%.

Les autres actifs déclarés comme les salariés du public, les travailleurs à la tâche, les employeurs et les salariés du privé, représentent 2,2% des actifs occupés (0,8%, 0,6%, 0,7% et 0,1% respectivement).

Par ailleurs, les hommes sont plus nombreux que les femmes quelle que soit la situation de l'emploi considérée (68,9% d'hommes contre 31,1% de femmes dans l'ensemble).

Tableau 31 : Répartition de la population résidente active occupée par situation dans l'emploi selon le milieu de résidence et le sexe

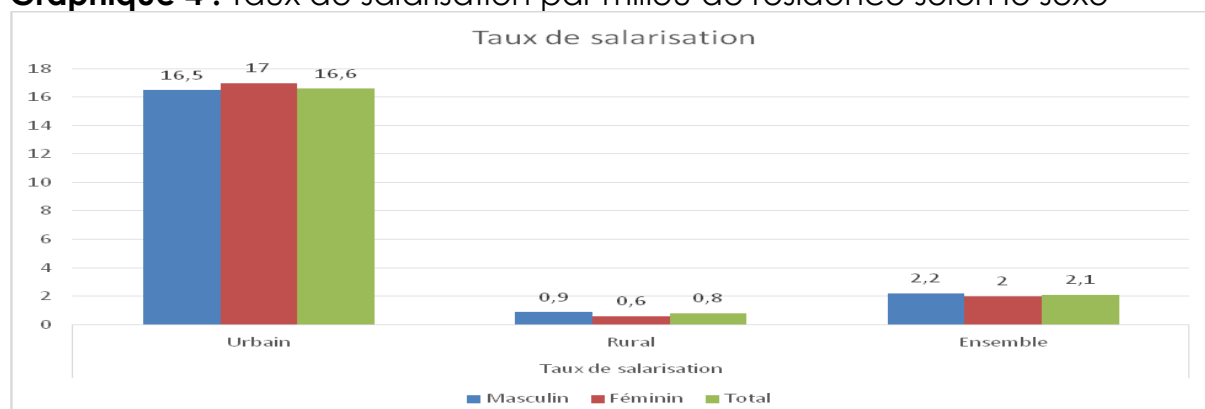
Situation dans l'emploi	Urbain			Rural		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Employeur	1,9	0,6	1,5	0,7	0,6	0,7
Salarié du public	11,1	14,5	12,2	0,6	0,5	0,6
Salarié parapublic	1,1	0,6	0,9	0,1	0,1	0,1
Salarié du privé	4,3	2,0	3,5	0,2	0,1	0,1
Service civique	0,2	0,3	0,2	0,0	0,1	0,0
Indépendant	58,8	62,3	60,0	64,1	53,9	60,9
Aide familial	5,3	6,2	5,6	28,1	38,9	31,5
Travailleur à la tâche	4,3	1,9	3,5	0,8	0,6	0,7
Apprenti/Stagiaire	1,8	0,5	1,4	0,1	0,1	0,1
Membre coopérative	0,2	0,2	0,2	0,1	0,2	0,1
Autres	11,1	11,0	11,0	5,1	5,1	5,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

V.3.3. Taux de salarisation par milieu de résidence selon le sexe

Le taux de salarisation global qui est le ratio entre les actifs salariés et le nombre total de personnes occupées, se situe autour de 2,1%. Il est de 16,5% pour le milieu urbain contre 0,9% seulement pour le milieu rural. Il est presque égal suivant la répartition par sexe en milieu urbain mais un peu plus prononcé pour le sexe masculin en milieu rural.

Ceci fait ressortir la faible amplitude des activités salariales au sein des occupations principales des actifs occupés au Niger.

Graphique 4 : Taux de salarisation par milieu de résidence selon le sexe



V.4. Chômage

Le chômeur, au sens du BIT, est toute personne âgée d'au moins 15 ans qui est sans travail, disponible pour travailler et qui recherche du travail au cours de la période de référence précédant l'enquête. Cette définition n'est pas adaptée à toutes les économies et surtout à l'organisation de tous les marchés du travail. C'est pourquoi le BIT laisse à chaque pays le soin de l'adapter à son contexte socioéconomique sans que, toutefois, l'âge ne descende en dessous de treize (13) ans. Par exemple, au Niger l'âge minimum retenu est de quinze (15) ans, la côte d'Ivoire quatorze (14) ans, le Sénégal quinze (15) ans.

Quant à la période de référence qui a servi de base aux calculs des différents taux de chômage, c'est celle retenue pour le RGP/H 2012 à savoir la période de 6 mois qui a précédé la date de passage de l'agent recenseur dans le ménage. On distingue les deux (2) catégories de chômeurs suivantes :

- ✓ La population ayant déjà occupé un emploi, mais qui l'a perdu et qui est à la recherche d'un nouveau emploi pendant la période de référence, notée « **chômeur** » ;
- ✓ La population n'ayant jamais travaillé qui est à la recherche de son premier emploi désignée par « **population à la recherche du premier emploi** ».

L'objectif de ce chapitre est d'analyser le chômage dans tous ses aspects.

V.4.1. Taux de chômage

C'est le nombre total de chômeurs (dans un pays ou pour un groupe de travailleurs donné) rapporté à la population active correspondante ; celle-ci étant la somme des personnes ayant un emploi et des chômeurs.

V.4.1.1. Taux de chômage par milieu de résidence selon le sexe

A Zinder, la population au chômage dénombrée lors du **RGPH-2012** est de **20 740** personnes dont **5 025** personnes résidant en milieu urbain et **15 715** personnes en milieu rural. Le taux de chômage régional se situe à **1,9%**.

Ce taux de chômage de l'ensemble de la région de Zinder cache de grandes disparités entre milieux de résidence et le sexe. Ainsi, les hommes (2,0%) sont plus touchés par le chômage que les femmes (1,4%). En considérant le milieu de résidence, ce phénomène est plus important en milieu urbain (5,3%) qu'en milieu rural (1,6%). Toutefois, la faiblesse des taux de chômage ne doit pas cacher les énormes défis en matière d'emploi auxquels la région de Zinder fait face. En effet, la différence entre ville et campagne tient à l'existence d'activités agricoles qui mobilisent généralement la population rurale. En campagne, chacun peut disposer d'un petit lopin de terre pour y pratiquer son agriculture ou son élevage. Seulement, la réalité est que de telles activités, pratiquées de manière traditionnelle³, ne permettent qu'une faible productivité du travail; et les biens qui en découlent garantissent à peine leur subsistance aux populations concernées. En ville également, une partie considérable de travailleurs sont de petits indépendants, avec également une productivité faible. Ne pas être au chômage n'est pas nécessairement synonyme d'être à l'abri de la pauvreté. Finalement, ne peuvent se permettre de chômer qu'une minorité de personnes susceptibles de subvenir à leurs besoins sans s'accommoder d'un emploi précaire soit grâce à leurs propres actifs soit grâce aux transferts de proches⁴

Tableau 32 : Taux de chômage par milieu de résidence selon le sexe

Sexe	MILIEU DE RESIDENCE		
	Urbain	Rural	Total
Masculin	5,6	1,7	2,0
Féminin	4,4	1,3	1,6
Total	5,3	1,6	1,9

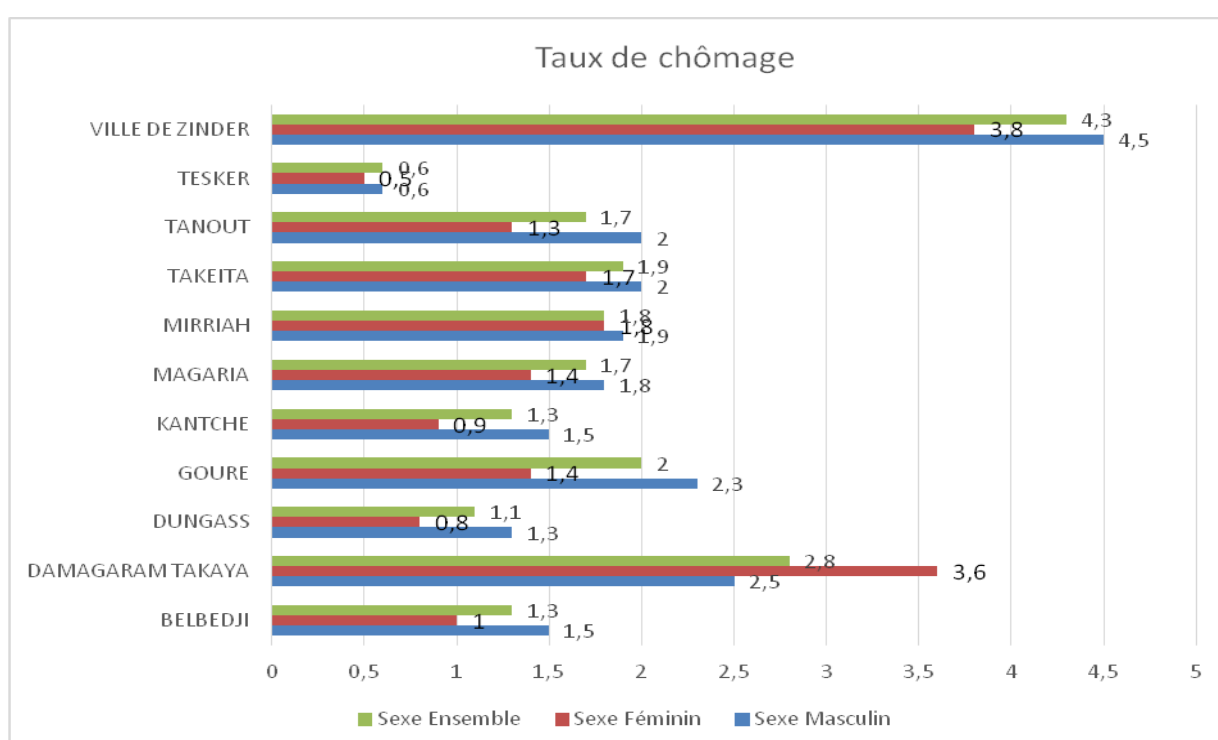
³ L'agriculture est par exemple, saisonnière à peine (4) mois sur (12) avec des outils archaïques. Quant à l'élevage, il est toujours familial sans aucune organisation moderne.

⁴ Ce constat est corroboré par les résultats de l'ECVM/A 2011 qui montre que les personnes qui sont sans emploi sont moins sujettes à la pauvreté au Niger.

V.4.1.2. Taux de chômage par département selon le sexe

La répartition du chômage par département montre des taux de chômage plus élevés à Zinder ville et à Damagaram Takaya respectivement (4,3%) et (2,8%). Par ailleurs Dungass et Tesker enregistrent les plus faibles taux, respectivement 1,1% et 0,6%. En considérant le sexe, on constate que la répartition du taux de chômage classe les départements de la même façon que pour l'ensemble de la région (exception faite de Damagaram Takaya). Le niveau de chômage apparaît plus faible chez les femmes (1,6%) que chez les hommes (2,0%), et cela pour l'ensemble des départements.

Graphique 5 : Taux de chômage par département selon le sexe



V.4.1.3. Taux de chômage par groupe d'âge selon le sexe

Selon les groupes d'âges spécifiques, on observe des différences assez importantes. Le taux de chômage se caractérise par un niveau élevé aux âges inférieurs, présente une tendance décroissante entre 15 et 44 ans, et se stabilise à 1%, pour les âges de 40 à 49 ans, avant de croître pour les 50-59 ans et les 60 ans et plus. Le taux de chômage élevé chez les jeunes pourrait s'expliquer principalement par le fait qu'ils ont moins d'expérience voir pas du tout pour certains, ce qui constitue un handicap pour trouver ou pour créer un emploi (Cf. Tableau A14 en annexe).

V.4.1.4. Taux de chômage par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe

Les taux de chômage les plus faibles concernent d'une part, les individus qui n'ont aucun niveau (1,2%) et d'autre part ceux issus des systèmes d'enseignement non formel, tels que l'école coranique (1,2%) et l'Education non formelle (1,4%). A contrario, les plus forts taux de chômage sont identifiés parmi les personnes ayant fréquenté dans le système formel. Ceci pourrait s'expliquer par le fait que les plus instruits auraient des attentes plus élevées en matière de qualité d'emploi. En somme, les personnes ayant un niveau d'éducation dans l'enseignement formel, sont ceux qui ont moins de chance d'avoir un emploi. Ceci tient, au moins en partie, à l'étroitesse de la demande de travail qualifié. La demande de travail qualifié est fonction de l'importance des entreprises structurées, c'est-à-dire les entreprises dont, l'activité est organisée suivant des processus de production et des méthodes de gestion complexes qui nécessitent l'emploi d'une main d'œuvre qualifiée. Ce tissu d'entreprises étant faible, la demande de travail en pâtit. D'un autre côté, certains chômeurs, en particulier ceux très éduqués, préfèrent ne pas prendre le premier travail rencontré. Ils peuvent donc préférer rester au chômage tant qu'ils ne trouvent pas de poste dont la rémunération correspond à leur salaire de réserve. C'est particulièrement le cas de ceux du supérieur.

Si l'on considère le sexe, on constate d'un côté que le taux de chômage des sans niveau scolaire, est plus élevé chez les hommes (6,7%) que chez les femmes en milieu urbain (1,8%). Cela pourrait provenir d'un exode des jeunes ruraux analphabètes en quête d'emplois vers les zones urbaines.

Tableau 33 : Taux de chômage par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe

Niveau d'instruction	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	Total	M	F	Total	M	F	Total
Sans niveau	6,7	1,8	3,7	1,9	0,6	1,1	2,1	0,7	1,2
Coranique	3,7	0,8	2,2	1,4	0,4	1,1	1,7	0,5	1,2
Éducation Non formelle	3,8	1,3	2,8	1,5	0,7	1,2	1,7	0,8	1,4
Primaire	3,7	1,1	2,5	2,0	0,6	1,4	2,4	0,8	1,7
Secondaire 1	3,0	1,5	2,3	2,6	1,1	2,1	2,8	1,3	2,2
Secondaire 2 et +	2,0	2,4	2,1	1,9	0,7	1,3	1,9	1,6	1,8
Total	3,8	1,4	2,6	1,8	0,6	1,2	2,0	0,7	1,3

V.4.2. Primo demandeurs d'emploi

Les chercheurs d'un 1^{er} emploi ou Primo-demandeurs, appartiennent à la catégorie des chômeurs, qui auparavant n'avaient pas exercé une activité économique. Selon le **RGPH-2012** leur effectif s'élève à **8 432** personnes, soit **40,7%** des chômeurs et **0,8%** de la population active.

V.4.2.1. Répartition de la population à la recherche d'un premier emploi par groupe d'âges selon le sexe

A Zinder, 87,4% des chômeurs à la recherche de leur 1^{er} emploi ont un âge compris entre 15 et 34 ans (tableau 44). L'analyse selon le sexe montre que pour la même tranche d'âge 15-34 ans, les hommes représentent 88,9% contre 83,1% chez les femmes. Cela confirme le "caractère jeune" du chômage à Zinder.

Tableau 34 : Répartition de la population à la recherche d'un premier emploi par groupe d'âges selon le sexe

Groupe d'âges	Sexe				Ensemble	
	Masculin		Féminin			
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
15 - 19 ans	2951	45,9%	886	44,2%	3837	45,5%
20 - 24 ans	1420	22,1%	405	20,2%	1825	21,6%
25 - 29 ans	949	14,8%	234	11,7%	1183	14,0%
30 - 34 ans	394	6,1%	141	7,0%	535	6,3%
35 - 39 ans	288	4,5%	94	4,7%	382	4,5%
40 - 44 ans	169	2,6%	64	3,2%	233	2,8%
45 - 49 ans	109	1,7%	54	2,7%	163	1,9%
50 - 54 ans	66	1,0%	43	2,1%	109	1,3%
55 - 59 ans	50	0,8%	46	2,3%	96	1,1%
60 - 64 ans	32	0,5%	37	1,8%	69	0,8%
Total	6428	100,0%	2004	100,0%	8432	100,0%

V.4.2.2. Répartition de la population à la recherche d'un premier emploi par niveau d'instruction selon le sexe

L'analyse du tableau ci-dessous montre que les individus sans aucun niveau d'instruction (47,0%) sont majoritaires parmi les primo-demandeurs. Le même constat se dégage en fonction du sexe. Les individus de niveau primaire font 11,9% alors que, ceux du secondaire 2 et plus ne représentent que 3,9% des primo-demandeurs.

Globalement, on observe pour l'enseignement formel une décroissance des effectifs au fur et à mesure que le niveau d'instruction augmente.

Tableau 35 : Répartition de la population à la recherche d'un premier emploi par niveau d'instruction selon le sexe

Niveau d'instruction	Sexe				Ensemble	
	Masculin		Féminin			
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Sans niveau	2798	44,3%	1105	55,8%	3903	47,0%
Coranique	1402	22,2%	206	10,4%	1608	19,4%
Cours d'adulte	221	3,5%	61	3,1%	282	3,4%
Éducation formelle Non	552	8,7%	87	4,4%	639	7,7%
Primaire	741	11,7%	247	12,5%	988	11,9%
Secondaire 1	320	5,1%	237	12,0%	557	6,7%
Secondaire 2 et +	285	4,5%	39	2,0%	324	3,9%
Total	6319	100,0%	1982	100,0%	8301	100,0%

V.4.3. Chômeurs ayant déjà travaillé

Les chômeurs ayant déjà travaillé appartiennent à la catégorie des chômeurs, qui auparavant avaient un travail mais l'ont perdu par la suite et étaient à la recherche d'un nouveau pendant la période de référence.

Les opérations du RGPH-2012 en ont dénombré 12 308 personnes soit 59,3% des chômeurs.

V.4.3.1. Répartition des chômeurs ayant déjà travaillé par situation dans l'emploi antérieur

L'analyse du tableau ci-dessous relatif aux effectifs des chômeurs par situation dans l'emploi antérieur permet de remarquer que les indépendants (22,4%) et les aides familiaux (28,7%) sont ceux qui ont enregistré les effectifs les plus importants. Ils sont suivis des salariés (1,5%) et des employeurs (1,2%). L'analyse selon le sexe fait ressortir qu'il y a plus d'hommes (72,0%) que de femmes (28,0%) quelque soit la situation dans l'emploi antérieur. La catégorie aide familial enregistre le plus grand nombre de femme avec une proportion de 28,7%. (Cf. tableau A15 en annexe)

V.4.3.2. Répartition des chômeurs ayant déjà travaillé par groupe d'âge selon le sexe

L'analyse du tableau A16 en annexe relatif à la répartition des chômeurs par groupes d'âge et selon le sexe permet de retenir que, quel que soit le groupe

d'âge, les chômeurs du sexe masculin sont plus nombreux que ceux du sexe féminin. L'analyse par groupe d'âge fait ressortir que c'est le groupe d'âge de 15-19 ans qui présente des proportions importantes (38,0%) des chômeurs au cours de recensement de 2012. Cela pourrait s'expliquer par la proportion importante dans la population de Zinder de cette frange mais également du caractère très temporaires des emplois que cette frange importante de la population embrasse. Le groupe d'âge de 55-59 ans enregistre des proportions faibles (2,9%) de chômeurs. Ceci peut être lié au fait que les personnes de ce groupe d'âge retrouvent des emplois à cause de leurs expériences professionnelles mais aussi à cause justement de leurs faibles poids dans la population de la région en question.

V.4.3.2. Répartition des chômeurs ayant déjà travaillé par branche d'activités antérieures selon le sexe

L'analyse du tableau A17 en annexe relatif aux effectifs des chômeurs par situation dans l'emploi antérieur permet de remarquer que ceux qui travaillent dans l'agriculture, la chasse et la sylviculture (81,0%) sont ceux qui ont enregistré la proportion la plus élevée. Ils sont suivis de ceux qui travaillent dans le commerce, réparation de véhicules automobiles et d'articles domestiques (11,0%). L'analyse selon le sexe fait ressortir qu'il y a plus d'hommes que de femmes quelque soit la situation dans l'emploi antérieur. La catégorie commerce enregistre le plus grand nombre de femme avec une proportion de 11,1%.

V.4.3.3. Répartition des chômeurs ayant déjà travaillé par niveau d'instruction selon le sexe

L'examen du tableau A18 en annexe, relatif à la répartition des chômeurs par niveau d'instruction selon le sexe, fait remarquer que, quel que soit le niveau d'instruction, les hommes présentent les effectifs les plus importants. Lorsqu'on analyse cette situation avec le niveau d'instruction, on constate que ceux n'ayant aucun niveau d'instruction sont les plus nombreux des chômeurs avec 51,4%. Cela s'expliquerait par le fait que cette catégorie de personnes constitue la majeure partie de la population de Zinder et que ces personnes travailleraient beaucoup plus dans l'agriculture que dans tout autre activité.

V.5. Travail des enfants

Le travail des enfants est mesuré de deux manières : au sens large pour prendre en compte toute activité ayant occupé l'enfant durant au moins une heure par jour et le travail au sens strict (ou restreint) limité à la seule

activité économique au sens de la comptabilité nationale. Dans le RGP/H4, c'est cette seconde forme d'activité qui est mesurée.

Rappelons que suivant l'Article 108 portant Application de l'article 99 du Code du Travail du Niger, l'emploi des enfants de moins de douze (12) ans est interdit de façon absolue. Toutefois, ces enfants peuvent, en dehors des heures de fréquentation scolaire, être occupés à des travaux légers, sous réserve que ces travaux :

- ne soient pas de nature à porter préjudice à leur assiduité à l'école ou à leur faculté de bénéficier de l'instruction qui y est donnée ;
- n'excèdent pas deux (2) heures par jour aussi bien pour les jours de classe que pour les jours de repos ; le nombre total quotidien des heures consacrées à l'école et aux travaux légers ne devant en aucun cas dépasser sept (7) ;
- n'excèdent pas quatre heures et demie (4,5) par jour en dehors des périodes de fréquentation scolaire.

Pour cerner le travail des enfants à travers le 4^{ème} RGPH, une seule période de référence a été considérée : les six (6) derniers mois qui donne une mesure du travail des enfants au cours d'une période de référence relativement moyenne tenant compte des travaux de la campagne agricole.

V.5.1. Situation d'activité des enfants

A Zinder, **1 091 222** enfants âgés de 5 à 14 ans sont recensés au cours des opérations du 4^{ème} RGPH. Parmi ces enfants, 161 864 sont occupés et forment ainsi une proportion de 14,8% des enfants de 5 à 14 ans qui participent ainsi pleinement à l'activité économique de la région.

Ces enfants occupés sont plus localisés en milieu rural (89,4%) du fait que la population de cette région est en majorité rurale (89,1%) mais aussi d'une intensité plus importante du travail des enfants dans les campagnes (proportion d'enfants occupés de 2,1% en milieu urbain contre 16,3% en milieu rural).

Selon le sexe, ce phénomène est plus accentué chez les garçons que chez les filles parmi les enfants occupés (63,4% contre 36,6% respectivement). Ces enfants sont souvent affectés à des travaux dépassant parfois leurs capacités compte tenu d'une part, de la pesanteur culturelle qui classe cette participation à l'activité économique dans le cadre de l'apprentissage, d'autre part du niveau élevé de pauvreté et du manque de mains d'œuvre

pour les tâches ménagères et les activités agricoles. (Cf. tableau A19 en annexe).

V.5.2. Activités principales des enfants

Pour mieux cerner le type de travail que font les enfants dans la région de Zinder, il a été demandé pendant le dénombrement du 4^{ème} RGPH, l'activité principale de ces derniers, c'est-à-dire le travail auquel ils ont consacré plus de temps au cours des 6 derniers mois. Il ressort des résultats obtenus que 129 076 enfants soit un peu plus de 8 enfants sur 10 (81,0%) travaillent plus dans l'agriculture.

En outre, un enfant sur dix (10,0%) s'adonne principalement aux activités liées à l'élevage, à la pêche et la chasse qui sont des activités exercées, particulièrement en milieu rural, en marge de celles agricoles. On retrouve également ces très jeunes actifs dans d'autres activités mais en nombre extrêmement réduit. C'est le cas des jeunes Indépendants du commerce (4,6%), artisans et ouvriers de l'industrie (1,5%).

Tableau 36 : Répartition de la population (en %) résidente des enfants de 5-14 ans des ménages ordinaires par activité principale selon le milieu de résidence et le sexe

Activité principale	Urbain		Rural		Ensemble		
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Total
Agriculture	35,6	28,1	85,7	74,5	85,1	73,8	81,0
Elevage, pêche, chasse	8,4	6,8	9,7	10,6	9,6	10,5	10,0
Employés du commerce	4,1	4,9	0,4	0,9	0,4	0,9	0,6
Indépendants du commerce	19,5	38,2	2,4	7,6	2,6	8,0	4,6
Employés hors commerce	8,5	3,7	0,1	0,6	0,2	0,7	0,4
Artisans et ouvriers de l'industrie	19,0	7,6	0,8	2,2	1,1	2,3	1,5
Artisans et ouvriers des services	4,9	10,8	0,9	3,6	1,0	3,7	2,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

V.5.3. Travail des enfants par secteur d'activité

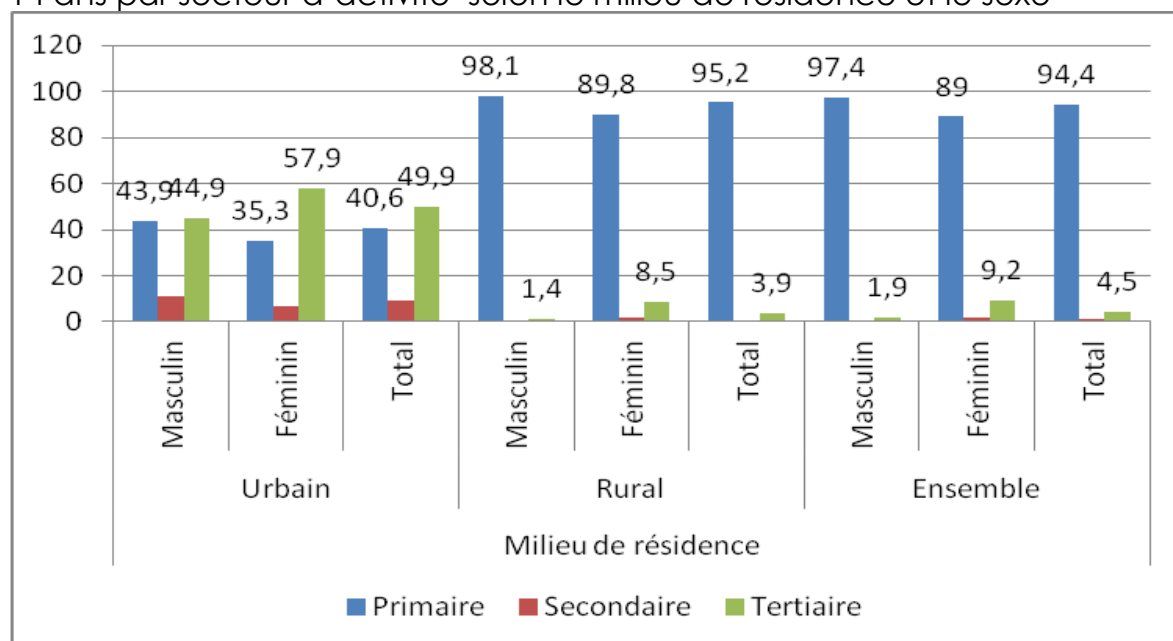
La répartition de la population résidente des enfants de 5-14 ans par secteur d'activité montre que ces enfants sont plus nombreux dans le primaire

(94,4%) suivis du tertiaire (4,5%). Ce qui met en exergue une économie primaire dominante pour cette tranche d'âge.

Il existe des disparités entre les sexes dans ces secteurs. En effet, les hommes représentent 97,4% des enfants qui travaillent dans le secteur primaire contre 89,0% des femmes. Par contre dans le secteur tertiaire, les femmes représentent 9,2% contre 1,9% des hommes.

En outre, le phénomène est plus accentué en milieu rural (95,2%) qu'en milieu urbain (40,6%) en ce qui concerne le secteur primaire. Par contre dans les secteurs secondaire et tertiaire, ces enfants travaillent plus en milieu urbain qu'en milieu rural.

Graphique 6 : Répartition de la population (en %) résidente des enfants de 5-14 ans par secteur d'activité selon le milieu de résidence et le sexe



CHAP VI : HABITAT, CADRE DE VIE ET EQUIPEMENTS

VI.1. Logement des ménages

La typologie du logement du ménage tient compte de l'architecture du logement, qui bien souvent est liée au matériau de base et à la morphologie. Il peut alors être une case, une tente, une maison en banco, une villa, un immeuble à un ou plusieurs étages, une baraque, une cabane, etc. Les matériaux de construction des logements (toitures, murs, planchers) servent à mesurer la qualité de la vie dans les différentes régions du pays. L'habitat moderne est construit avec du ciment, fer et autres tandis que l'habitat traditionnel est celui construit avec des matériaux locaux (argile, banco, bois, paille) dont certains peuvent être utilisés pour décrire la vulnérabilité des populations à travers l'habitat traditionnel précaire.

Dans cette partie nous traiterons du type de logement, des caractéristiques de l'habitat dont la nature principale du mur et du toit, du nombre des pièces, du statut d'occupation, du cadre de vie et de l'équipement. Ces informations ont été collectées pour les ménages ordinaires.

VI.1.1. type de logement

Le Tableau A20 en annexe montre que la région de Zinder dispose d'un parc immobilier totalisant 545 386 logements sur les 3 531 692 ménages ordinaires, dont 58 298 localisés en milieu urbain (soit 10,7%) et 487 088 qui se trouvent en milieu rural (soit 89,3%). Le tableau met en lumière l'importance des constructions traditionnelles en banco tant en milieu urbain (77,0% des habitations du milieu urbain) qu'en milieu rural (soit 67,9% des habitations du milieu rural) et cela se justifie amplement du fait de l'accessibilité et de la disponibilité de ce matériau.

VI.1.1.1. Répartition des ménages par département selon le type d'habitation

Le tableau A21 en annexe permet de caractériser la répartition des ménages par département selon le type d'habitation. Il ressort alors que pour tous les départements (excepté celui de Tesker) considérés, les maisons en banco sont les plus répandus suivi des cases qui autour de 26,4% en moyenne, les immeubles, les tentes et les cabanes font moins de 3,0%. En effet, en dehors de Tesker, où un peu moins de 5,0% des logements sont de type maison traditionnel en banco, dans les autres départements, les maisons en banco dépassent 47,0%.

VI.1.1.2. Répartition des ménages par typologie d'habitation selon le milieu de résidence

Les types d'habitation au Niger peuvent être regroupés en trois catégories :

- Logement de type constructions traditionnelles (CT);
- Logement de type constructions traditionnelles précaires (CTP);
- Logement de type constructions modernes (=COMO);

L'analyse du tableau ci-dessous montre que 67,1% des ménages vivent dans des constructions traditionnelles, 30,0% dans des constructions traditionnelles précaires et 2,9% dans des constructions modernes.

Tableau 37 : Répartition des ménages par typologie d'habitation selon le milieu de résidence

Type de logement	Urbain	%	Rural	%	Ensemble	%
Construction Traditionnelle Précaire	11667	19,4	156758	31,3	168425	30,0
Construction Traditionnelle	44920	74,6	331223	66,2	376143	67,1
Construction Moderne	3631	6,0	12393	2,5	16024	2,9
Total	60218	100,0	500374	100,0	560592	100,0

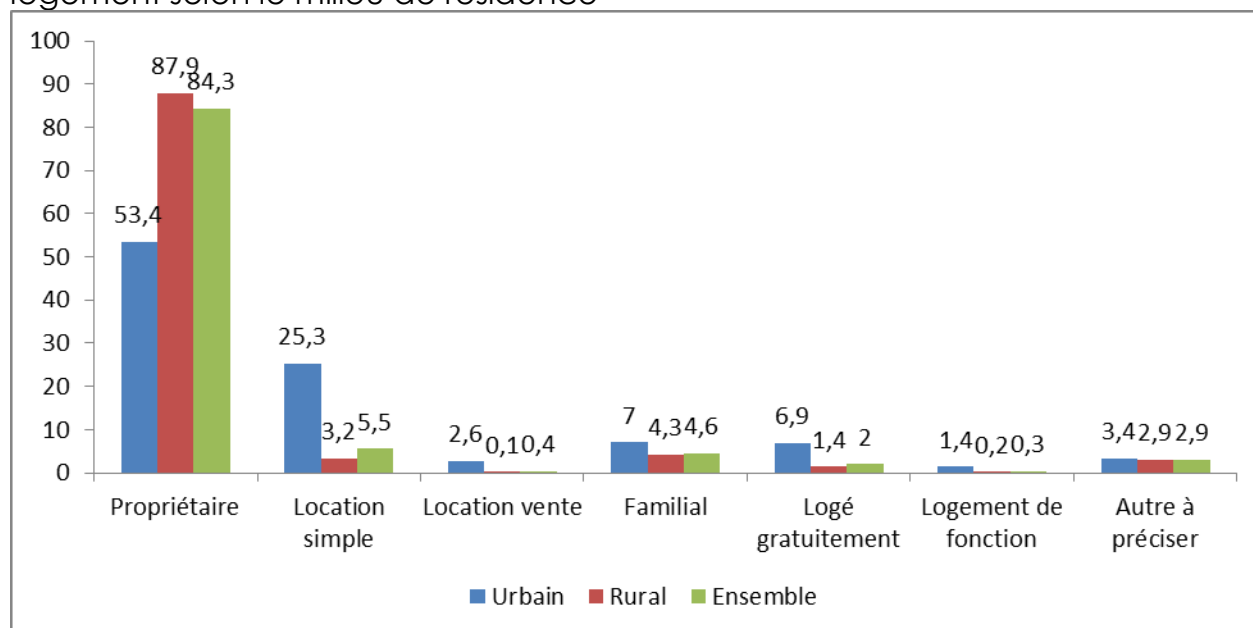
VI.1.2. Statut d'occupation du logement principal

VI.1.2.1. Répartition des ménages (en%) par statut d'occupation selon le milieu de résidence

Le graphique suivant montre que dans la région de Zinder 84,3% des ménages sont propriétaires de leur logement, 4,6% occupent des logements familiaux et 5,5% sont locataires simples. En milieu rural, près de 9 ménages sur 10 sont propriétaires de leurs logements et près de 4,3% occupent des logements familiaux.

En milieu urbain par contre, seul 53,4% des ménages sont propriétaires de leurs logements, 25,3% sont locataires et 7,0% occupent des logements familiaux. On observe qu'en milieu urbain, près de 6,9% sont logés gratuitement et près de 1,4% des ménages occupent des logements de fonction.

Graphique 7 : Répartition des ménages (en %) par statut d'occupation du logement selon le milieu de résidence



VI.1.2.2. Répartition des ménages (en%) par type d'habitation selon le statut d'occupation

Le tableau A22 en annexe montre qu'à Zinder, 67,2% des ménages habitent dans des maisons en banco (dont 68,2% de propriétaires, 83,3% de locateur simple et 75,5% logé gratuitement), 26,1% habitent dans des cases (dont 27,9% de propriétaires, 9,8% de locateur simple et 16,5% logé gratuitement). Les ménages qui habitent dans d'autres types d'habitation ont une faible proportion (1,5% dans des villas, 1,9% dans des tentes, 0,2% dans des baraques/cabane/hangar et 0,3% dans des maisons en matériaux définitifs).

VI.1.2.3. Répartition des ménages par département selon le statut d'occupation

L'analyse au niveau départemental montre qu'au moins 8 ménages sur dix sont propriétaires de leurs logements à l'exception de la ville Zinder où les ménages ne sont propriétaires respectivement qu'à hauteur de 56,8%, les locataires sont de 24,8% et les logés gratuitement de 5,8%. On note également que les logements familiaux sont de 11,2% à Belbedji et 8,7% à Kantché. Les plus faibles proportions sont enregistrées dans les départements de Gouré (2,0%) et Damagaram Takaya (3,2%). (Cf. tableau A23 en annexe).

VI.1.3. Les caractéristiques du logement principal

VI.1.3.1. Matériau principal du mur

Les murs constituent l'un des éléments essentiels du logement, en effet la solidité et la durabilité d'un logement dépendent de ces derniers.

Le tableau A24 en annexe montre que dans l'ensemble des constructions de type traditionnelle précaires, 68,0% ont les murs en banco, 19,8% ont des murs en pailles tiges bois, 7,5% sont en semi durs et 2,2% ont des murs en peaux/nattes.

L'analyse selon le milieu de résidence montre que les murs en banco représente 77,6%, suivi des murs en semi-dur (10,8%) et des murs en dur (5,4%). En milieu rural, les murs en banco viennent également en premier (66,9%), suivi des murs en paille/tige/bois (21,9%) et des murs en semi-dur (7,1%).

VI.1.3.2. Matériau principal du toit

Le toit tout comme les murs est une caractéristique importante de durabilité du logement.

Ainsi, l'analyse du tableau A24 en annexe, montre que 45,2% des logements ont des toits en paille/tige/bois (dont 47,1% en milieu rural et 29,0% en milieu urbain), 37,7% ont des toits en banco (dont 39,9% en milieu rural et 18,9% en milieu urbain) et 11,5% ont des toits en tôle (dont 7,1% en milieu rural et 48,1% en milieu urbain). Les autres caractéristiques du toit (béton, tuile, peau/natte) ont une proportion de moins de 3,0%. (Cf. tableau A25 en annexe)

VI.1.3.3. Matériau principal du plancher

Le matériau principal du plancher est une caractéristique non moins importante du logement. En effet, 86,4% des ménages ont le matériau principal du plancher en sable/argile dont 91,8% en milieu rural et 41,1% en milieu urbain, suivi du matériau ciment avec une proportion de 10,5% (dont 5,4% en milieu rural et 54,2% en milieu urbain). Ces ménages utilisent peu les matériaux en carreau (0,2%). (Cf. tableau A25 en annexe).

VI.1.4. Nombre de personnes par pièces occupées

VI.1.4.1. Répartition du nombre de pièces selon le statut d'occupation du logement

Le nombre de pièces occupées est une caractéristique permettant de saisir l'exiguïté du logement. Le nombre de pièce le plus fréquent dans les logements se situe entre 1-3 pièces avec 68,6% des logements, suivis des 4-7 pièces avec 28,0% des logements du pays.

Une analyse du nombre de pièces occupées selon le statut d'occupation montre également une prédominance du nombre de pièce de 1 à 3 suivis de 4 à 7 pièces et ceci quel que soit le statut d'occupation. (Cf. tableau A26 en annexe).

VI.1.4.2. Répartition du nombre de pièces selon le statut d'occupation du logement

Le tableau A27 en annexe montre que quelque soit le milieu de résidence considérée, la proportion des ménages occupant une pièce (32,0%) ou deux pièces (38,1%) sont supérieurs à ceux occupant 3 pièces ou plus (29,9%).

VI.2. Cadre de vie des ménages

Le cadre de vie est appréhendé ici par le mode d'approvisionnement en eau de boisson, le mode d'évacuation des ordures ménagères, le mode d'évacuation des eaux usées, le type d'aisance, les sources d'énergie utilisées pour la cuisine et l'éclairage. Il a une fonction vitale car étroitement lié à la santé des populations d'où l'importance des données recueillies par le recensement dans ce domaine pour orienter les prises de décisions, d'où la notion du logement convenable.

Pour rappel, un logement convenable doit offrir davantage que quatre murs et un toit. Un certain nombre de conditions doivent être remplies pour que différentes formes d'abris puissent être considérées comme étant des «logements convenables». On peut citer entre autre, l'existence de services, matériels, installations et infrastructures (eau potable, installations d'assainissement suffisantes, source d'énergie pour faire la cuisine, chauffage, éclairage, un lieu de stockage pour la nourriture ou de dispositifs d'évacuation des ordures ménagères), l'habitabilité: un logement n'est pas convenable s'il ne garantit pas la sécurité physique des occupants ou n'offre pas suffisamment d'espace ainsi qu'une protection contre le froid, l'humidité,

la chaleur, la pluie, le vent ou d'autres dangers pour la santé et les risques structurels.

VI.2.1. Mode d'approvisionnement des ménages en eau de boisson

Dans la région de Zinder, 25,8% des ménages utilisent les eaux issues des puits traditionnelles, 23,1% des ménages s'approvisionnent en eau issue des puits cimentés, 22,3% des ménages s'approvisionnent en eau de forage, 12,1% utilisent les eaux des fontaines et 6,8% le robinet.

En milieu urbain cependant, c'est au moins un ménage sur deux (54,2%) qui s'approvisionne en eau de fontaine, suivi des robinets qui alimentent plus du tiers des ménages (35,7%).

Pour le milieu rural, les ménages consomment principalement les eaux issues des puits traditionnels (28,8%), suivis des puits cimentés (25,7%) et des forages (24,8%). L'accès à l'eau des bornes fontaines (7,1%) et du robinet (3,3%) y est relativement faible.

Tableau 38 : Répartition des ménages suivant le mode d'approvisionnement en eau de boisson selon le sexe du chef et le milieu de résidence

Mode d'approvisionnement en eau	Urbain	%	Rural	%	Ensemble	%
Source	348	0,6	3241	0,6	3589	0,6
Eau minérale	887	1,5	7224	1,4	8111	1,4
Robinet	21457	35,7	16883	3,3	38340	6,8
Fontaine (eau courante hors concession)	32615	54,2	35723	7,1	68338	12,1
Poste d'eau autonome	288	0,5	2038	0,4	2326	0,4
Forage	597	1,0	125622	24,8	126219	22,3
Station de pompage pastorale	34	0,1	3528	0,7	3562	0,6
Puits cimenté	577	1,0	130083	25,7	130660	23,1
Puits traditionnel	383	0,6	145978	28,8	146361	25,8
Eau de surface (rivière, marigot, lac, fleuve, etc.)	285	0,5	14632	2,9	14917	2,6
Autre à préciser	2650	4,4	21194	4,2	23844	4,2
Total	60121	100,0	506146	100,0	566267	100,0

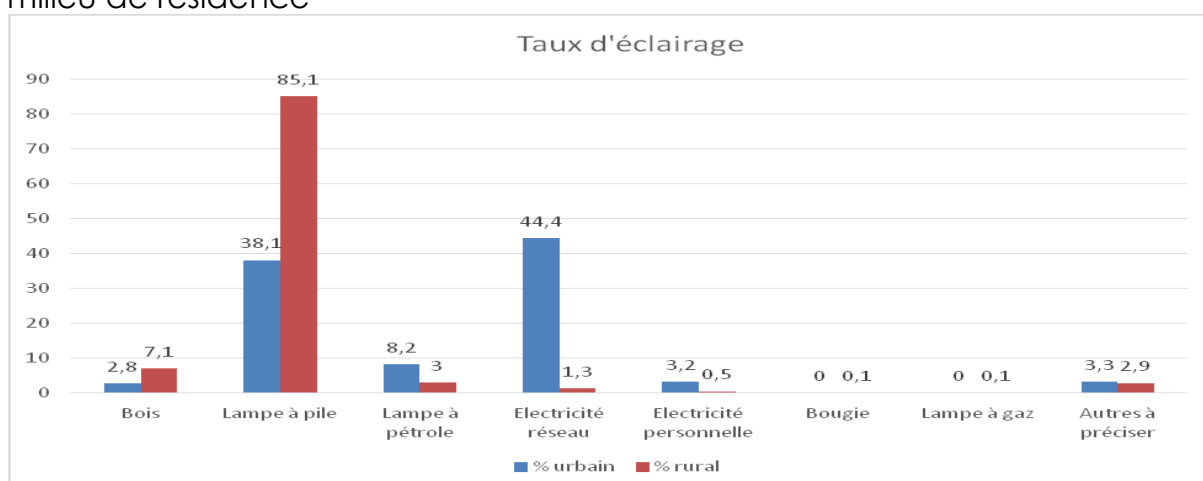
Mode d'approvisionnement des ménages en eau de boisson dans les départements

En considérant le tableau A28 en annexe donnant le mode d'approvisionnement en eau de boisson, quelque soit le département considéré, les modes d'approvisionnement les plus utilisés par les ménages sont les puits traditionnels (26,2%) suivi des puits cimentés (24,3%). Cependant, il existe des disparités entre milieu urbain et rural. En effet, les fontaines (41,1%) et les robinets (39,6%) sont les plus utilisés par les ménages dans le milieu urbain, pendant qu'en milieu rural ce sont les puits traditionnels (32,1%) et les puits cimentés (29,0%) qui sont les plus utilisés.

VI.2.2. Mode d'éclairage utilise par les ménages

Avec l'avènement de l'ampoule électrique de nouvelles perspectives s'offrent aux hommes. Dans la région de Zinder, les logements sont éclairés par des ampoules utilisant soit l'énergie réseau ou les piles électriques. Ainsi en milieu urbain, ce sont 44,4% des logements qui sont éclairés par l'énergie du réseau électrique et 38,1% par les piles électriques. En milieu rural, ce sont 85,1% des ménages qui utilisent les piles électriques, 7,1% utilise le bois et 1,3% l'énergie du réseau.

Graphique 8 : Répartition des ménages suivant le mode d'éclairage selon le milieu de résidence



Mode d'éclairage des ménages dans les départements

Concernant le mode d'éclairage, la plus grande proportion des ménages issus des différents départements qui composent la région utilisent la lampe à pile (environ 80,0%) à l'exception de la ville de Zinder qui utilise ce mode d'éclairage à hauteur de 8,7%. En effet, dans ce département, 29,6% des

ménages utilisent l'électricité réseau et 25,2% utilisent la bougie. L'analyse selon le milieu de résidence, montre que les ménages utilisent plus la lampe à pile en milieu urbain qu'en milieu rural, l'électricité réseau étant la première source d'éclairage dans ce milieu (Cf. Tableau A29 en annexe).

VI.2.3. Mode de cuisson utilisé par les ménages

L'énergie utilisée par les ménages pour la cuisine est capitale dans un contexte de lutte contre le réchauffement climatique et la désertification. Des efforts considérables sont effectués pour la résilience climatique.

Ainsi, plus de 87,0% des ménages de la région de Zinder utilisent principalement le bois pour la cuisine ; ils représentent 86,0% en milieu urbain et 87,8% en milieu rural.

Le gaz et le charbon de bois vus comme des sources d'énergie alternative contre la coupe abusive du bois ne représentent que 5,3% et 0,8% en milieu urbain. Ces sources sont pratiquement inexploitées en milieu rural.

Tableau 39 : Répartition des ménages par source d'énergie utilisée pour la cuisson selon le milieu de résidence

Mode de cuisson	Urbain	%	Rural	%	Ensemble	%
Ne fait pas la cuisine	1237	2,1	6527	1,3	7764	1,4
Bois	50060	86,0	432821	87,8	482881	87,6
Charbon de bois	2206	3,8	16393	3,3	18599	3,4
Tige/Paille	1013	1,7	27321	5,5	28334	5,1
Gaz	3065	5,3	3236	0,7	6301	1,1
Pétrole	68	0,1	307	0,1	375	0,1
Charbon minérale	492	0,8	3534	0,7	4026	0,7
Electricité	42	0,1	74	0,0	116	0,0
Bouse de vache	8	0,0	2410	0,5	2418	0,4
Autre à préciser	30	0,1	236	0,0	266	0,0
Total	58221	100,0	492859	100	551080	100,0

Mode de cuisson utilisé par les ménages dans les départements

Selon les départements, Damgaram Takaya et Tesker viennent en tête avec une proportion de 92,2% suivi de Dungass avec une proportion de 90,6% en ce qui concerne l'utilisation du bois. Le gaz et le charbon sont plus utilisés dans la ville de Zinder (6,1%), les autres départements ayant une faible proportion (moins d'1,0%). Quelque soit le département considéré, ces deux

sources d'énergie sont plus utilisées en milieu urbain qu'en milieu rural (Cf. tableau A30 en annexe).

VI.3. Assainissement

VI.3.1. Mode d'évacuation des ordures ménagères

Les ordures ménagères ont une influence directe sur la santé des populations car ce sont les sièges où se développent toutes sortes de microbes et de bactéries dont entre autres les mouches qui occasionnent des diarrhées chez les enfants de moins de cinq (5) ans.

A Zinder, plus de six ménages sur dix (63,1%) jettent leurs ordures ménagères dans les rues ou la nature, 26,6% des ménages dans les tas d'immondices et 5,0% des ménages ont recours au ramassage privé.

Cependant, en milieu urbain, ce sont les ramassages privés qui sont le plus utilisés pour se débarrasser des ordures ménagères avec plus de 33,2% des ménages. Plus d'un quart des ménages (27,1%) jettent toutefois leurs ordures dans les tas d'immondices, 29,2% dans la brousse/nature et que seulement 5,8% des ménages ont recourt au bac/dépotoir.

Pour le milieu rural, 63,1% des ménages jettent les ordures ménagères dans la brousse ou la nature et 26,6% les jettent dans les tas d'immondices.

Tableau 40 : Répartition des ménages suivant le mode d'évacuation des ordures ménagères selon le milieu de résidence

Mode d'évacuation des ordures ménagères	Urbain	%	Rural	%	Ensemble	%
Ramassage privé	19955	33,2	8364	1,7	28319	5,0%
Tas d'immondices	16293	27,1	134116	26,5%	150409	26,6%
Bac/dépotoir	3465	5,8	5153	1,0%	8618	1,5%
Fossé/enfouissement	453	0,8	1871	0,4%	2324	0,4%
Incinération	195	0,3	1039	0,2%	1234	0,2%
Nature/brousse	17584	29,2	338963	67,1%	356547	63,1%
Autre à préciser	2180	3,6	15843	3,1%	18023	3,2%
Total	60125	100,0	505349	100,0%	565474	100,0%

Mode d'évacuation des ordures ménagères dans les départements

Quelque soit le département considéré, plus de 60,0% des ménages jettent leurs ordures ménagères dans les rues ou la nature à l'exception de la ville de Zinder où cette proportion ne représente que 33,7%. En effet dans cette ville, le ramassage privé a la plus forte proportion (37,8%). cette modalité est plus utilisée en milieu urbain qu'en milieu rural. Concernant l'usage des tas d'immondices, le département de Kantché vient en tête avec une proportion de 47,1% suivi du département de Belbedji (43,1%) et Magaria (36,7%) (Cf. Tableau A31 en annexe).

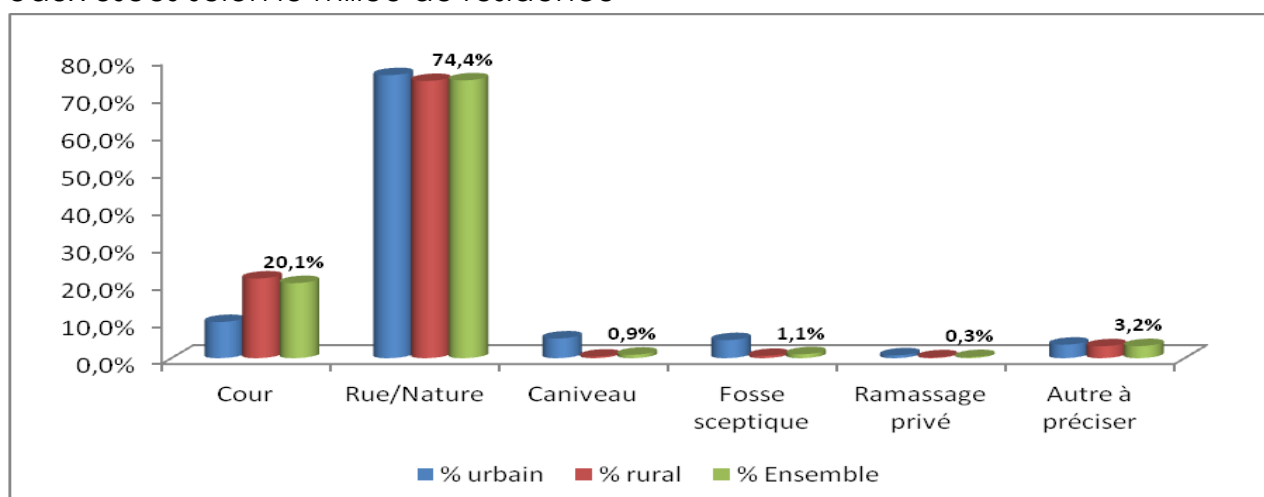
VI.3.2. Mode d'évacuation des eaux usées

Les eaux usées ont une influence directe sur la santé des populations car ce sont les sièges où se développent les moustiques responsables du paludisme, principale cause de mortalité en Afrique et au Niger. Les eaux usées issues des ménages sont déversées à Zinder principalement dans les rues ou dans la nature (74,4%) et dans les cours de leur logement (20,1%).

En milieu urbain, ce sont plus de sept ménages sur dix (75,8%) qui utilisent la rue/Nature pour se débarrasser de leurs eaux usées et 9,7% les déversent dans leur cour, près de 5,3% utilisent les caniveaux et 4,8% les fosses septiques. Notons qu'en milieu urbain, les cours des logements sont moins spacieux que celles du milieu rural d'où une utilisation de plus en plus importante des rues/natures pour se débarrasser des eaux usées.

En milieu rural, ce sont 74,2% des ménages qui utilisent les rue/nature pour se débarrasser de leurs eaux usées alors que 21,3% préfèrent les déverser dans leurs cours.

Graphique 9 : Répartition des ménages suivant le mode d'évacuation des eaux usées selon le milieu de résidence



Mode d'évacuation des eaux usées dans les départements

Selon les départements, à Tesker, 87,0%, les ménages déversent leurs eaux usées dans les rues/nature, suivi du département de Tanout (82,2%) et Gouré (82,1%). A ce niveau, la proportion est plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural quelque soit le département considéré.

En seconde position, vient l'usage de la cour par les ménages pour déverser les eaux usées, avec en tête le département de Dungass (38,7%), suivi du département de Magaria (31,5%) et Mirriah (20,9%). Excepté le département de Tesker, les ménages issus du milieu rural utilisent plus la cour pour déverser leurs eaux usées que ceux du milieu urbain. Les autres modalités ont de faible proportion (moins de 6,0%) quelque soit le département considéré (Cf. tableau A32 en annexe).

VI.3.3. Mode d'aisance utilisé par les ménages

Le type d'aisance le plus utilisé par les ménages ordinaires dans la région de Zinder est la brousse ou la nature avec 79,5%. Les latrines traditionnelles (6,4%), les latrines modernes (4,2%), les WC à l'extérieur du logement représentent (4,4%) et, surtout, les WC à l'intérieur du logement (2,2%), sont peu usités par les ménages.

Bien que plus de 85,0% des ménages ordinaires du milieu rural aient recours à la brousse ou à la nature, il est à remarquer qu'en milieu urbain, ce sont plus de 31,1% des ménages ordinaires qui utilisent les latrines traditionnelles, suivies des latrines modernes avec 27,7%, les WC à l'extérieur du logement représentent 9,0%. Les WC à l'intérieur du logement plus de (8,9%) et le recours à la nature (19,4%) sont moins couramment utilisés.

Tableau 41 : Répartition des ménages suivant le lieu d'aisance le plus utilisé dans le ménage et selon le sexe du chef et le milieu de résidence

Type d'aisance	Urbain	%	Rural	%	Ensemble	%
WC à l'intérieur du logement	5352	8,9	7029	1,4	12381	2,2
WC à l'extérieur du logement	5400	9,0	19278	3,8	24678	4,4
Latrine moderne	16581	27,7	7340	1,5	23921	4,2
Latrine traditionnelle	18643	31,1	17604	3,5	36247	6,4
Toilette publique	84	0,1	604	0,1	688	0,1
Brousse/Nature	11657	19,4	437283	86,6	448940	79,5
Autre à préciser	2250	3,8	15738	3,1	17988	3,2
Total	59967	100,0	504876	100,0	564843	100,0

Mode d'aisance utilisé par les ménages dans les départements

Le tableau A33 en annexe, montre que c'est dans le département de Tesker que les ménages (91,3%) utilisent le plus la brousse ou la nature comme lieu d'aisance, suivi du département de Damagaram Takaya (89,1%) et celui de Tanout (88,6%). Quelque soit le département considéré, les ménages du milieu rural, l'utilisent plus que ceux du milieu urbain. Par contre dans la ville de Zinder, les ménages l'utilisent qu'à hauteur de 25,2%. En effet, dans cette ville, les ménages utilisent plus les latrines modernes (29,6%) et les WC extérieurs (25,3%).

VI.4. Equipements

L'équipement des ménages est l'ensemble des matériels utilisés pour faciliter les conditions de vie des populations notamment en communication et information, en transport et dans le domaine agricole.

Une analyse du tableau A34 en annexe montre que quelque soit le département considéré, une grande partie des ménages est en possession de cellulaire (41,8%), de poste radio (37,8%) et de charrettes (24,3%). Mais c'est particulièrement dans la ville de Zinder que ces deux (2) premiers biens d'équipement sont le plus accessible où plus de 60,0% des ménages en disposent. Dans les autres départements, leurs possessions apparaissent très variables. La ville de Zinder est suivie par Damagaram Takaya (49,5%), puis Gouré (43,0%) et Kantché (38,7%).

En seconde position viennent les ménages possédant des motos (7,7%), des foyers améliorés (5,9%) et des postes téléviseurs (5,6%) quelque soit le département considéré, avec toujours en tête la ville de Zinder (28,7% des ménages en moyenne), suivi de Tanout (4,6%) et Mirriah (4,1%).

Enfin, les ménages possédants des biens d'équipement tel que les climatiseurs/humidificateurs (0,5%), les téléphones fixes (0,4%), les tracteurs agricoles (0,3%), les motopompes (0,7%) et les ordinateurs (1,2%) sont les moins représentés quelque que le département qui sera considéré.

CONCLUSION

La présente étude sur la monographie régionale de Zinder a pour objectif principal de fournir de données fiables sur la population de la région la plus peuplée avec 3 539 764 habitants selon le RG/PH 12. La Région de Zinder a le plus fort taux intercensitaire 2001-2012, qui est de 4,7% avec des pics de 5,6% à Magaria et Dungass.

Elle a consisté en une analyse transversale des différents phénomènes socio-économiques et démographiques. Il s'agit en l'occurrence des effectifs globaux et des structures, des caractéristiques sociodémographiques.

Les données du quatrième recensement général de la population et de l'habitat réalisé en 2012 au Niger ont constitué la principale source d'information pour l'étude. Ceci permet pour la première fois au pays de mettre à la disposition du public une analyse des données du RGPH au niveau régional afin de répondre aux besoins de plus en plus pressent des décideurs/partenaires pour non seulement la programmation mais aussi et surtout le suivi des programmes et projets mis en œuvre sur la population.

Certes, une telle étude est la première du genre effectuée au Niger, c'est ainsi qu'elle ouvre des perspectives non seulement pour sa pérennité mais aussi à d'autres groupes spécifiques de la population.

La région de Zinder a un véritable défi démographique à relever à savoir la pression démographique la plus importante du pays. Elle a une population relativement jeune ou celle de moins de vingt ans occupe plus de 60%.

BIBLIOGRAPHIE

ANSD (2008), résultats définitifs du troisième recensement général de la population et de l'habitat du Sénégal, rapport national de présentation.

Conseil Régional de Zinder, PDR, Diagnostic PDR, 2015.

INS (2007). Rapport sur les principaux résultats de la troisième Enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples (EDSN-MICS, III) du Niger, Macro international Inc.

INS (2013). Rapport sur les principaux résultats de la troisième Enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples (EDSN-MICS, IV) du Niger, Macro international Inc.

RGP/H 2001, Rapport sur l'alphabétisation, le niveau d'instruction et la fréquentation scolaire du Niger en 2001.

RGP/H 2001, Rapport sur l'état et structure de la population du Niger en 2001.

RGP/H 2001, Rapport sur les caractéristiques démographiques et socioéconomiques des ménages à partir des données du RGP/H 2001.

RGP/H 2012, Rapport sur l'alphabétisation, le niveau d'instruction et la fréquentation scolaire du Niger en 2012.

RGP/H 2012, Rapport sur l'état et structure de la population du Niger en 2012.

RGP/H 2012, Rapport sur les caractéristiques sociodémographiques des ménages.

RGPH/2012, Monographie des adolescentes au Niger

ANNEXES

Tableau A1 : Répartition de la population par groupe d'âge selon le sexe et le milieu de résidence

Groupe d'Âge	Milieu de résidence									Proportion (en%)		
	Urbain			Rural			Ensemble					
	Mas.	Fém.	Ens.	Mas.	Fém.	Ens.	Mas.	Fém.	Ens.	Urbain	Rural	Ensemble
0-4 ans	33896	32011	65907	377360	360342	737702	411256	392353	803609	17,1	23,4	22,7
5-9 ans	30146	29491	59637	288050	282653	570703	318196	312144	630340	15,5	18,1	17,8
10-14 ans	28368	28292	56660	205356	201614	406970	233724	229906	463630	14,7	12,9	13,1
15-19 ans	24676	20792	45468	156767	164506	321273	181443	185298	366741	11,8	10,2	10,4
20-24 ans	24207	20262	44469	112433	114617	227050	136640	134879	271519	11,5	7,2	7,7
25-29 ans	12310	11329	23639	101540	93224	194764	113850	104553	218403	6,1	6,2	6,2
30-34 ans	10028	9223	19251	76987	79912	156899	87015	89135	176150	5,0	5,0	5,0
35-39 ans	8187	8300	16487	63114	63879	126993	71301	72179	143480	4,3	4,0	4,1
40-44 ans	6329	6224	12553	45737	55024	100761	52066	61248	113314	3,3	3,2	3,2
45-49 ans	5310	6668	11978	35929	50798	86727	41239	57466	98705	3,1	2,7	2,8
50-54 ans	3882	4455	8337	31312	34334	65646	35194	38789	73983	2,2	2,1	2,1
55-59 ans	3162	3712	6874	22019	24576	46595	25181	28288	53469	1,8	1,5	1,5
60-64 ans	2123	2309	4432	17555	17752	35307	19678	20061	39739	1,1	1,1	1,1
65-69 ans	1609	2189	3798	12807	15666	28473	14416	17855	32271	1,0	0,9	0,9
70-74 ans	943	1462	2405	8232	11000	19232	9175	12462	21637	0,6	0,6	0,6
75-79 ans	755	1150	1905	7196	8130	15326	7951	9280	17231	0,5	0,5	0,5
80-84 ans	427	678	1105	4296	4925	9221	4723	5603	10326	0,3	0,3	0,3
84 ans et +	233	340	573	2215	2429	4644	2448	2769	5217	0,1	0,1	0,1
TOTAL	196591	188887	385478	1568905	1585381	3154286	1765496	1774268	3539764	100,0	100,0	100,0

Tableau A2 : Répartition de la population des départements par groupe d'âge selon le sexe

Groupe d'âges	Sexe				
	Masculin	Proportion (en%)	Féminin	Proportion (en %)	Ensemble
ZINDER					
0-14 ans	963176	54,6	934403	52,7	1897579
15- 64 ans	763607	43,3	791896	44,6	1555503
65 ans et +	38713	2,2	47969	2,7	86682
Total	1765496	100,0	1774268	100,0	3539764
BELBEDJI					
0-14 ans	28092	57,9	25651	53,6	53743
15- 64 ans	19484	40,1	21084	44,0	40568
65 ans et +	976	2,0	1165	2,4	2141
Total	48552	100,0	47900	100,0	96452
DAMAGARAM.T.					
0-14 ans	65040	54,0	63138	52,3	128178
15- 64 ans	52672	43,7	54274	45,0	106946
65 ans et +	2744	2,3	3301	2,7	6045
Total	120456	100,0	120713	100,0	241169
DOUNGASS					
0-14 ans	99038	55,8	94240	53,4	193278
15- 64 ans	74487	42,0	77995	44,2	152482
65 ans et +	3851	2,2	4256	2,4	8107
Total	177376	100,0	176491	100,0	353867
GOURE					
0-14 ans	87442	53,2	84223	51,5	171665
15- 64 ans	72873	44,4	74644	45,6	147517
65 ans et +	3933	2,4	4703	2,9	8636
Total	164248	100,0	163570	100,0	327818
KANTCHE					
0-14 ans	108981	55,6	107664	53,0	216645
15- 64 ans	82920	42,3	89509	44,1	172429
65 ans et +	4282	2,2	5825	2,9	10107
Total	196183	100,0	202998	100,0	399181
MAGARIA					
0-14 ans	156584	55,1	156015	53,1	312599
15- 64 ans	121145	42,7	129548	44,1	250693
65 ans et +	6262	2,2	8189	2,8	14451
Total	283991	100,0	293752	100,0	577743
MIRRIAH					

Groupe d'âges	Sexe				
	Masculin	Proportion (en%)	Féminin	Proportion (en %)	Ensemble
0-14 ans	141753	55,0	131602	52,7	273355
15- 64 ans	110376	42,8	111202	44,5	221578
65 ans et +	5643	2,2	6923	2,8	12566
Total	257772	100,0	249727	100,0	507499
TAKEITA					
0-14 ans	67924	56,5	69300	54,8	137224
15- 64 ans	49858	41,5	54234	42,9	104092
65 ans et +	2489	2,1	3013	2,4	5502
Total	120271	100,0	126547	100,0	246818
TANOUT					
0-14 ans	119127	55,5	114215	53,2	233342
15- 64 ans	90604	42,2	94495	44,0	185099
65 ans et +	4836	2,3	5873	2,7	10709
Total	214567	100,0	214583	100,0	429150
TESKER					
0-14 ans	10278	53,0	9182	51,7	19460
15- 64 ans	8657	44,7	8192	46,1	16849
65 ans et +	440	2,3	383	2,2	823
Total	19375	100,0	17757	100,0	37132
VILLE DE ZINDER					
0-14 ans	78917	48,5	79173	49,4	158090
15- 64 ans	80531	49,5	76719	47,9	157250
65 ans et +	3257	2,0	4338	2,7	7595
Total	162705	100,0	160230	100,0	322935

Tableau A3 : Répartition de la population de 10 et plus par statut Matrimonial selon le milieu de Résidence et le sexe

Etat matrimonial	Urbain			Rural			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Célibataire	76734	53576	130310	355904	251086	606990	432638	304662	737300
Marié monogame	38668	39499	78167	407662	411290	818952	446330	450789	897119
Marié polygame à 2 épouses	8956	14965	23921	94010	173729	267739	102966	188694	291660
Marié polygame à 3 épouses	1904	3977	5881	10324	25228	35552	12228	29205	41433
Marié polygame à 4 épouses et +	504	1042	1546	2040	4660	6700	2544	5702	8246
Veuf(ve)	910	7633	8543	7483	42856	50339	8393	50489	58882
Divorcé(e)	1252	4616	5868	15740	21177	36917	16992	25793	42785
Autres à préciser	57	137	194	267	680	947	324	817	1141
Total	128985	125445	254430	893430	930706	1824136	1022415	1056151	2078566

Tableau A4 : Répartition la population en union par département selon le sexe

Groupes d'âges	MILIEU DE RESIDENCE								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
ZINDER									
10 - 14 ans	280	1279	1559	5365	23571	28936	5645	24850	30495
15 - 19 ans	2203	7143	9346	48617	116057	164674	50820	123200	174020
20 - 24 ans	3940	9323	13263	72321	95684	168005	76261	105007	181268
25 - 29 ans	6484	8379	14863	86517	82517	169034	93001	90896	183897
30 - 34 ans	7804	7864	15668	70284	74037	144321	78088	81901	159989
35 - 39 ans	6984	7030	14014	58816	59036	117852	65800	66066	131866
40 - 44 ans	5698	5178	10876	42380	49622	92002	48078	54800	102878
45 - 49 ans	4821	5255	10076	33394	44391	77785	38215	49646	87861
50 - 54 ans	3472	2980	6452	28492	26491	54983	31964	29471	61435
55 - 59 ans	2882	2356	5238	20537	18335	38872	23419	20691	44110
60 - 64 ans	1911	1043	2954	15868	10000	25868	17779	11043	28822
65 - 69 ans	1467	865	2332	11910	7797	19707	13377	8662	22039
70 - 74 ans	852	360	1212	7528	3518	11046	8380	3878	12258
75 - 79 ans	677	257	934	6481	2367	8848	7158	2624	9782
80-84 ans	361	121	482	3645	966	4611	4006	1087	5093
85 ans et plus	196	50	246	1881	518	2399	2077	568	2645
Total	50032	59483	109515	514036	614907	1128943	564068	674390	1238458
BELBEDJI									
10 - 14 ans	2	24	26	163	601	764	165	625	790
15 - 19 ans	35	166	201	1255	3733	4988	1290	3899	5189
20 - 24 ans	70	166	236	1942	2986	4928	2012	3152	5164
25 - 29 ans	125	162	287	2447	2508	4955	2572	2670	5242
30 - 34 ans	123	154	277	1888	2145	4033	2011	2299	4310
35 - 39 ans	128	128	256	1758	1735	3493	1886	1863	3749
40 - 44 ans	98	91	189	1134	1308	2442	1232	1399	2631
45 - 49 ans	76	78	154	962	1079	2041	1038	1157	2195
50 - 54 ans	54	46	100	813	673	1486	867	719	1586
55 - 59 ans	49	30	79	628	500	1128	677	530	1207
60 - 64 ans	25	23	48	398	267	665	423	290	713
65 - 69 ans	19	8	27	322	202	524	341	210	551
70 - 74 ans	20	2	22	198	110	308	218	112	330
75 - 79 ans	13	4	17	181	66	247	194	70	264
80-84 ans	7	1	8	102	25	127	109	26	135
85 ans et plus	3	0	3	44	14	58	47	14	61
Total	847	1083	1930	14235	17952	32187	15082	19035	34117
DAMAGARAM TAKAYA									

10 - 14 ans	2	15	17	486	1615	2101	488	1630	2118
15 - 19 ans	34	80	114	3708	8301	12009	3742	8381	12123
20 - 24 ans	52	95	147	5594	7189	12783	5646	7284	12930
25 - 29 ans	73	79	152	6720	6037	12757	6793	6116	12909
30 - 34 ans	73	75	148	5412	5709	11121	5485	5784	11269
35 - 39 ans	57	65	122	4537	4362	8899	4594	4427	9021
40 - 44 ans	53	48	101	3429	3689	7118	3482	3737	7219
45 - 49 ans	44	43	87	2644	3288	5932	2688	3331	6019
50 - 54 ans	26	42	68	2221	1969	4190	2247	2011	4258
55 - 59 ans	24	23	47	1642	1387	3029	1666	1410	3076
60 - 64 ans	25	10	35	1322	802	2124	1347	812	2159
65 - 69 ans	20	4	24	989	558	1547	1009	562	1571
70 - 74 ans	5	5	10	591	266	857	596	271	867
75 - 79 ans	6	1	7	467	179	646	473	180	653
80-84 ans	6	0	6	289	70	359	295	70	365
85 ans et plus	1	0	1	138	57	195	139	57	196
Total	501	585	1086	40189	45478	85667	40690	46063	86753
DUNGASS									
10 - 14 ans	4	24	28	816	3052	3868	820	3076	3896
15 - 19 ans	64	225	289	6836	13513	20349	6900	13738	20638
20 - 24 ans	137	252	389	8679	10416	19095	8816	10668	19484
25 - 29 ans	206	231	437	9781	9256	19037	9987	9487	19474
30 - 34 ans	210	186	396	7721	8603	16324	7931	8789	16720
35 - 39 ans	178	169	347	6261	6667	12928	6439	6836	13275
40 - 44 ans	155	155	310	4725	5896	10621	4880	6051	10931
45 - 49 ans	120	141	261	3656	5079	8735	3776	5220	8996
50 - 54 ans	85	78	163	3131	2990	6121	3216	3068	6284
55 - 59 ans	64	51	115	2170	1958	4128	2234	2009	4243
60 - 64 ans	43	26	69	1686	1086	2772	1729	1112	2841
65 - 69 ans	39	17	56	1311	805	2116	1350	822	2172
70 - 74 ans	21	9	30	834	341	1175	855	350	1205
75 - 79 ans	20	4	24	694	234	928	714	238	952
80-84 ans	11	3	14	367	106	473	378	109	487
85 ans et plus	5	0	5	199	45	244	204	45	249
Total	1362	1571	2933	58867	70047	128914	60229	71618	131847
GOURE									
10 - 14 ans	17	93	110	496	1906	2402	513	1999	2512
15 - 19 ans	111	331	442	3965	10206	14171	4076	10537	14613
20 - 24 ans	199	440	639	6256	8668	14924	6455	9108	15563
25 - 29 ans	297	367	664	7894	8218	16112	8191	8585	16776
30 - 34 ans	344	384	728	6825	7356	14181	7169	7740	14909
35 - 39 ans	347	322	669	5958	5917	11875	6305	6239	12544
40 - 44 ans	290	281	571	4359	4811	9170	4649	5092	9741

45 - 49 ans	266	259	525	3582	4308	7890	3848	4567	8415
50 - 54 ans	213	151	364	2838	2538	5376	3051	2689	5740
55 - 59 ans	146	114	260	2296	1756	4052	2442	1870	4312
60 - 64 ans	111	58	169	1642	973	2615	1753	1031	2784
65 - 69 ans	84	49	133	1289	716	2005	1373	765	2138
70 - 74 ans	44	27	71	820	334	1154	864	361	1225
75 - 79 ans	44	21	65	629	218	847	673	239	912
80-84 ans	20	11	31	317	93	410	337	104	441
85 ans et plus	19	5	24	161	51	212	180	56	236
Total	2552	2913	5465	49327	58069	107396	51879	60982	112861
KANTCHE									
10 - 14 ans	18	89	107	486	3374	3860	504	3463	3967
15 - 19 ans	139	625	764	5856	15369	21225	5995	15994	21989
20 - 24 ans	333	768	1101	8857	11816	20673	9190	12584	21774
25 - 29 ans	515	632	1147	10388	10069	20457	10903	10701	21604
30 - 34 ans	548	569	1117	8103	8636	16739	8651	9205	17856
35 - 39 ans	517	475	992	6624	7009	13633	7141	7484	14625
40 - 44 ans	387	412	799	4508	5702	10210	4895	6114	11009
45 - 49 ans	307	375	682	3599	5389	8988	3906	5764	9670
50 - 54 ans	250	219	469	3288	3266	6554	3538	3485	7023
55 - 59 ans	202	177	379	2228	2384	4612	2430	2561	4991
60 - 64 ans	145	90	235	1844	1292	3136	1989	1382	3371
65 - 69 ans	91	73	164	1291	1006	2297	1382	1079	2461
70 - 74 ans	62	41	103	825	501	1326	887	542	1429
75 - 79 ans	53	26	79	811	353	1164	864	379	1243
80-84 ans	33	7	40	506	159	665	539	166	705
85 ans et plus	22	4	26	262	71	333	284	75	359
Total	3622	4582	8204	59476	76396	135872	63098	80978	144076
MAGARIA									
10 - 14 ans	25	71	96	1013	4376	5389	1038	4447	5485
15 - 19 ans	142	404	546	9422	21159	30581	9564	21563	31127
20 - 24 ans	292	635	927	13360	16836	30196	13652	17471	31123
25 - 29 ans	410	537	947	14838	14158	28996	15248	14695	29943
30 - 34 ans	495	531	1026	12091	12797	24888	12586	13328	25914
35 - 39 ans	431	508	939	9616	10162	19778	10047	10670	20717
40 - 44 ans	429	372	801	6999	8997	15996	7428	9369	16797
45 - 49 ans	340	385	725	5408	8058	13466	5748	8443	14191
50 - 54 ans	247	238	485	4916	4861	9777	5163	5099	10262
55 - 59 ans	208	186	394	3238	3315	6553	3446	3501	6947
60 - 64 ans	134	90	224	2688	1807	4495	2822	1897	4719
65 - 69 ans	104	84	188	1920	1465	3385	2024	1549	3573
70 - 74 ans	56	31	87	1280	663	1943	1336	694	2030
75 - 79 ans	45	25	70	1126	444	1570	1171	469	1640

80-84 ans	26	18	44	688	173	861	714	191	905
85 ans et plus	17	5	22	348	92	440	365	97	462
Total	3401	4120	7521	88951	109363	198314	92352	113483	205835
MIRRIAH									
10 - 14 ans	30	87	117	828	4164	4992	858	4251	5109
15 - 19 ans	144	473	617	7929	17870	25799	8073	18343	26416
20 - 24 ans	329	767	1096	11910	14566	26476	12239	15333	27572
25 - 29 ans	493	641	1134	14047	12160	26207	14540	12801	27341
30 - 34 ans	568	547	1115	11228	10863	22091	11796	11410	23206
35 - 39 ans	466	571	1037	9218	8876	18094	9684	9447	19131
40 - 44 ans	348	401	749	6573	7463	14036	6921	7864	14785
45 - 49 ans	338	395	733	5167	6762	11929	5505	7157	12662
50 - 54 ans	248	232	480	4316	4021	8337	4564	4253	8817
55 - 59 ans	204	179	383	2997	2726	5723	3201	2905	6106
60 - 64 ans	139	72	211	2473	1532	4005	2612	1604	4216
65 - 69 ans	99	59	158	1902	1209	3111	2001	1268	3269
70 - 74 ans	62	23	85	1194	529	1723	1256	552	1808
75 - 79 ans	42	15	57	1010	362	1372	1052	377	1429
80-84 ans	31	8	39	535	120	655	566	128	694
85 ans et plus	7	4	11	292	86	378	299	90	389
Total	3548	4474	8022	81619	93309	174928	85167	97783	182950
TAKIETA									
10 - 14 ans	7	37	44	410	1518	1928	417	1555	1972
15 - 19 ans	92	228	320	3620	8758	12378	3712	8986	12698
20 - 24 ans	124	190	314	5415	7252	12667	5539	7442	12981
25 - 29 ans	162	186	348	6345	6229	12574	6507	6415	12922
30 - 34 ans	170	179	349	5077	5373	10450	5247	5552	10799
35 - 39 ans	155	145	300	4457	4312	8769	4612	4457	9069
40 - 44 ans	115	132	247	3023	3484	6507	3138	3616	6754
45 - 49 ans	90	139	229	2371	3129	5500	2461	3268	5729
50 - 54 ans	82	68	150	1953	1876	3829	2035	1944	3979
55 - 59 ans	72	48	120	1474	1333	2807	1546	1381	2927
60 - 64 ans	46	31	77	1068	705	1773	1114	736	1850
65 - 69 ans	26	28	54	804	570	1374	830	598	1428
70 - 74 ans	18	9	27	517	227	744	535	236	771
75 - 79 ans	14	12	26	445	152	597	459	164	623
80-84 ans	8	2	10	242	70	312	250	72	322
85 ans et plus	4	0	4	120	34	154	124	34	158
Total	1185	1434	2619	37341	45022	82363	38526	46456	84982
TANOUT									
10 - 14 ans	15	52	67	555	2159	2714	570	2211	2781
15 - 19 ans	89	356	445	4633	13173	17806	4722	13529	18251
20 - 24 ans	210	553	763	7902	12475	20377	8112	13028	21140

25 - 29 ans	328	458	786	10836	10771	21607	11164	11229	22393
30 - 34 ans	447	451	898	9057	9738	18795	9504	10189	19693
35 - 39 ans	346	360	706	8010	7728	15738	8356	8088	16444
40 - 44 ans	326	289	615	5847	6395	12242	6173	6684	12857
45 - 49 ans	280	283	563	4610	5574	10184	4890	5857	10747
50 - 54 ans	215	174	389	3904	3316	7220	4119	3490	7609
55 - 59 ans	159	133	292	3019	2307	5326	3178	2440	5618
60 - 64 ans	116	87	203	2133	1163	3296	2249	1250	3499
65 - 69 ans	87	50	137	1610	971	2581	1697	1021	2718
70 - 74 ans	51	21	72	976	435	1411	1027	456	1483
75 - 79 ans	45	21	66	864	290	1154	909	311	1220
80-84 ans	26	9	35	467	119	586	493	128	621
85 ans et plus	17	5	22	251	53	304	268	58	326
Total	2757	3302	6059	64674	76667	141341	67431	79969	147400
TESKER									
10 - 14 ans	1	4	5	24	165	189	25	169	194
15 - 19 ans	8	21	29	277	853	1130	285	874	1159
20 - 24 ans	10	33	43	686	931	1617	696	964	1660
25 - 29 ans	21	25	46	845	818	1663	866	843	1709
30 - 34 ans	18	23	41	806	877	1683	824	900	1724
35 - 39 ans	23	12	35	681	581	1262	704	593	1297
40 - 44 ans	17	14	31	594	617	1211	611	631	1242
45 - 49 ans	15	6	21	439	481	920	454	487	941
50 - 54 ans	9	12	21	361	287	648	370	299	669
55 - 59 ans	7	5	12	279	190	469	286	195	481
60 - 64 ans	7	3	10	202	125	327	209	128	337
65 - 69 ans	2	1	3	167	80	247	169	81	250
70 - 74 ans	2	2	4	100	33	133	102	35	137
75 - 79 ans	2	3	5	70	25	95	72	28	100
80-84 ans	0	2	2	37	8	45	37	10	47
85 ans et plus	2	1	3	23	2	25	25	3	28
Total	144	167	311	5591	6073	11664	5735	6240	11975
VILLE DE ZINDER									
10 - 14 ans	159	783	942	88	641	729	247	1424	1671
15 - 19 ans	1345	4234	5579	1116	3122	4238	2461	7356	9817
20 - 24 ans	2184	5424	7608	1720	2549	4269	3904	7973	11877
25 - 29 ans	3854	5061	8915	2376	2293	4669	6230	7354	13584
30 - 34 ans	4808	4765	9573	2076	1940	4016	6884	6705	13589
35 - 39 ans	4336	4275	8611	1696	1687	3383	6032	5962	11994
40 - 44 ans	3480	2983	6463	1189	1260	2449	4669	4243	8912
45 - 49 ans	2945	3151	6096	956	1244	2200	3901	4395	8296
50 - 54 ans	2043	1720	3763	751	694	1445	2794	2414	5208
55 - 59 ans	1747	1410	3157	566	479	1045	2313	1889	4202

60 - 64 ans	1120	553	1673	412	248	660	1532	801	2333
65 - 69 ans	896	492	1388	305	215	520	1201	707	1908
70 - 74 ans	511	190	701	193	79	272	704	269	973
75 - 79 ans	393	125	518	184	44	228	577	169	746
80-84 ans	193	60	253	95	23	118	288	83	371
85 ans et plus	99	26	125	43	13	56	142	39	181
Total	30113	35252	65365	13766	16531	30297	43879	51783	95662

Tableau A5 : Répartition des migrants (en %) durée de vie par département selon le milieu de résidence et le sexe

Groupe d'âge	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total
0-4 ans	746	667	1413	776	671	1447	1522	1338	2860
5-9 ans	894	876	1770	655	728	1383	1549	1604	3153
10-14 ans	1006	961	1967	655	631	1286	1661	1592	3253
15-19 ans	1213	919	2132	1088	813	1901	2301	1732	4033
20-24 ans	1317	1069	2386	597	716	1313	1914	1785	3699
25-29 ans	740	833	1573	500	1055	1555	1240	1888	3128
30-34 ans	645	564	1209	464	574	1038	1109	1138	2247
35-39 ans	533	438	971	378	452	830	911	890	1801
40-44 ans	478	334	812	337	368	705	815	702	1517
45-49 ans	359	322	681	267	397	664	626	719	1345
50-54 ans	252	233	485	339	281	620	591	514	1105
55-59 ans	220	182	402	222	209	431	442	391	833
60-64 ans	163	103	266	185	167	352	348	270	618
65-69 ans	138	102	240	118	147	265	256	249	505
70-74 ans	78	62	140	101	105	206	179	167	346
75-79 ans	58	49	107	94	98	192	152	147	299
80-84 ans	35	24	59	42	52	94	77	76	153
84 ans et +	23	13	36	35	29	64	58	42	100
Total	8898	7751	16649	6853	7493	14346	15751	15244	30995

Tableau A6 : Proportion de la population (en %) par groupe d'âge selon la survie des parents

Groupe d'âges	Orphelin père	Orphelin mère	Orphelin père mère	Parents en vie	Statut non connu	Total
Masculin						
0-4 ans	0,7	0,6	0,3	98,1	0,3	100,0
5-9 ans	2,0	1,5	0,3	96,0	0,2	100,0
10-14 ans	4,2	2,7	0,6	92,3	0,3	100,0
15-19 ans	8,5	4,4	2,7	84,0	0,3	100,0
20-21 ans	9,3	4,6	1,6	84,3	0,2	100,0
Total	3,2	1,9	0,7	93,9	0,3	100,0
Féminin						
0-4 ans	0,7	0,7	0,2	98,1	0,4	100,0
5-9 ans	2,0	1,4	0,3	96,1	0,2	100,0
10-14 ans	4,2	2,7	0,8	92,0	0,3	100,0
15-19 ans	7,4	4,0	1,5	86,8	0,2	100,0
20-21 ans	9,6	4,9	2,1	83,1	0,2	100,0
Total	3,1	1,9	0,6	94,1	0,3	100,0
Ensemble						
0-4 ans	0,7	0,6	0,2	98,1	0,3	100,0
5-9 ans	2,0	1,5	0,3	96,0	0,2	100,0
10-14 ans	4,2	2,7	0,7	92,1	0,3	100,0
15-19 ans	8,0	4,2	2,1	85,4	0,3	100,0
20-21 ans	9,5	4,7	1,9	83,7	0,2	100,0
Total	3,1	1,9	0,7	94,0	0,3	100,0

Tableau A7 : Taux d'alphabétisation de la population par groupe d'âge selon le milieu de résidence et le sexe

Département	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
BELBEDJI	1346	1038	2384	5370	3328	8698	6716	4366	11082
DAMAGARAM TAKAYA	766	526	1292	22103	15376	37479	22869	15902	38771
DUNGASS	2198	1516	3714	35446	21630	57076	37644	23146	60790
GOURE	4487	3480	7967	29175	22012	51187	33662	25492	59154
KANTCHE	5950	4391	10341	44476	26884	71360	50426	31275	81701
MAGARIA	6275	4944	11219	58223	38030	96253	64498	42974	107472
MIRRIAH	6064	4430	10494	53217	32534	85751	59281	36964	96245

Département	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
TAKEITA	1519	1105	2624	23457	18294	41751	24976	19399	44375
TANOUT	4326	3280	7606	34926	23342	58268	39252	26622	65874
TESKER	287	141	428	1650	752	2402	1937	893	2830
VILLE DE ZINDER	57621	47341	104962	12328	8119	20447	69949	55460	125409
ZINDER	90839	72192	163031	320371	210301	530672	411210	282493	693703

Tableau A8 : Répartition de la population par Niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe

	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Aucun Niveau	39990	51342	91332	764993	987466	1752459	804983	1038808	1843791
Ecole Coranique	24372	25436	49808	198521	111216	309737	222893	136652	359545
Cours d'adulte	3921	3363	7284	51089	34977	86066	55010	38340	93350
Primaire	55282	52079	107361	185859	149496	335355	241141	201575	442716
Secondaire 1	24448	19772	44220	39906	24136	64042	64354	43908	108262
Secondaire 2 et plus	14361	10029	24390	11158	10031	21189	25519	20060	45579
Education Non Formelle	6008	2320	8328	37821	5588	43409	43829	7908	51737
Total	168382	164341	332723	1289347	1322910	2612257	1457729	1487251	2944980

Tableau A9 : Répartition de la population (en %) par sexe et département selon leur niveau d'instruction

Département	Sans Niveau	Coranique	Cours d'adulte	Non Formelle	Primaire	Secondaire1	Secondaire2 et plus	Ensemble
Masculin								
BELBEDJI	74,1	4,4	1,2	15,1	2,7	0,9	1,6	100,0
DAMAGARAM TAKAYA	62,0	14,9	2,8	13,7	2,9	0,9	2,8	100,0
DUNGASS	60,8	15,4	5,8	11,7	2,5	0,9	2,9	100,0
GOURE	59,8	15,2	2,6	14,3	3,4	1,3	3,4	100,0
KANTCHE	48,8	17,9	4,2	19,3	4,9	1,3	3,7	100,0
MAGARIA	56,0	15,8	3,8	15,8	4,2	1,3	3,1	100,0
MIRRIAH	50,7	21,6	4,3	15,3	3,7	1,2	3,1	100,0
TAKEITA	60,1	13,8	5,3	14,4	3,0	0,9	2,6	100,0
TANOUT	67,6	7,9	2,8	14,7	3,0	1,1	2,9	100,0
TESKER	78,7	4,1	0,9	11,5	1,6	1,1	2,0	100,0
VILLE ZR	25,4	16,9	3,4	30,8	13,1	7,6	2,7	100,0
ZINDER	55,2	15,3	3,8	16,5	4,4	1,8	3,0	100,0
Féminin								
BELBEDJI	83,3	2,6	1,0	10,7	1,5	0,5	0,3	100,0
DAMAGARAM TAKAYA	74,3	8,7	2,1	11,9	1,9	0,6	0,5	100,0
DUNGASS	76,3	8,6	3,3	9,0	1,7	0,8	0,3	100,0
GOURE	70,9	9,4	2,4	12,8	2,7	1,2	0,7	100,0
KANTCHE	69,0	9,6	2,8	14,4	2,7	0,9	0,5	100,0
MAGARIA	73,5	7,8	2,5	12,0	2,5	1,1	0,5	100,0
MIRRIAH	67,5	13,5	2,7	12,7	2,2	0,9	0,5	100,0
TAKEITA	76,9	5,5	3,5	10,6	1,9	1,2	0,3	100,0
TANOUT	79,1	3,5	2,2	11,9	2,0	0,8	0,5	100,0
TESKER	88,0	0,8	0,4	9,6	0,6	0,4	0,2	100,0
VILLE DE ZINDER	33,3	18,2	2,4	29,1	10,4	5,5	1,1	100,0
ZINDER	69,8	9,2	2,6	13,6	3,0	1,3	0,5	100,0

Tableau A10 : taux de fréquentation scolaire de la population par département selon le milieu de résidence et le sexe

Département	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
BELBEDJI	111	129	240	1125	1128	2253	1236	1257	2493
DAMAGARAM TAKAYA	75	64	139	3373	3059	6432	3448	3123	6571
DUNGASS	271	155	426	3962	3309	7271	4233	3464	7697
GOURE	340	257	597	4002	3494	7496	4342	3751	8093
KANTCHE	608	512	1120	4783	4354	9137	5391	4866	10257
MAGARIA	515	430	945	6198	5319	11517	6713	5749	12462
MIRRIAH	634	466	1100	6589	5446	12035	7223	5912	13135
TAKEITA	157	105	262	3053	2796	5849	3210	2901	6111
TANOUT	487	392	879	4984	4852	9836	5471	5244	10715
TESKER	34	17	51	564	478	1042	598	495	1093
VILLE DE ZINDER	5688	4965	10653	1231	1076	2307	6919	6041	12960
ZINDER	8920	7492	16412	39864	35311	75175	48784	42803	91587

Tableau A11 : Répartition de la population résidente des ménages ordinaires active occupée (au sens du BIT) par branche d'activité selon le milieu de résidence et le sexe

Branche d'activité	Urbain		Rural		Ensemble		
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Total
Agriculture, chasse et activités annexes	13381	2029	513235	184096	526616	186125	712741
Sylviculture, exploitation forestière, activités annexes	78	40	902	451	980	491	1471
Pêche, pisciculture, aquaculture	43	15	127	154	170	169	339
Extraction de charbon et de lignite ; extraction de tourbe	26	19	173	279	199	298	497
Fabrication de produits alimentaires et de boissons	473	233	377	1295	850	1528	2378
Fabrication de textiles	141	160	188	627	329	787	1116
Fabrication d'articles d'habillement ; préparation et teinture des fourrures	1316	1120	514	637	1830	1757	3587
Travail du bois et fabrication d'articles en bois ou de vannerie	665	154	439	2024	1104	2178	3282
Commerce de gros et activités d'intermédiaires du commerce de gros	582	625	725	2216	1307	2841	4148

Commerce de détail et réparation d'articles domestiques	14059	13968	11424	36123	25483	50091	75574
Hôtels et restaurants	142	283	32	224	174	507	681
Transports terrestres	6251	111	1917	116	8168	227	8395
Éducation	4503	3634	3808	1130	8311	4764	13075
Activités de santé et d'action sociale	1692	1167	839	333	2531	1500	4031
Activités de services personnels	2024	624	1283	861	3307	1485	4792
Total	45376	24182	535983	230566	581359	254748	836107

Tableau A12 : Répartition de la population résidente active occupée (au sens du BIT) par activité principale selon le milieu de résidence et le sexe

Activité principale	Urbain		Rural		Ensemble		Total
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	
Agriculture	15050	2348	608554	225793	623604	228141	851745
Elevage, pêche, chasse	557	216	28612	16201	29169	16417	45586
Membres de l'exécutif et du corps législatif	90	14	122	43	212	57	269
Autres autorités administratives	222	40	63	14	285	54	339
Dirigeants et état-major d'entreprises	122	25	372	121	494	146	640
Membres du culte religieux	1753	82	952	79	2705	161	2866
Professions intellectuelles et scientifiques libérales	402	57	229	44	631	101	732
Cadres supérieurs dans les entreprises	89	12	43	13	132	25	157
Cadres supérieurs de la fonction publique et des communes	270	38	43	14	313	52	365
Cadres supérieurs (Fonction publique et entreprise)	1019	192	256	25	1275	217	1492
Cadres moyens et techniciens dans les entreprises	136	42	18	3	154	45	199
Cadres moyens et techniciens de la fonction publique et des communes	348	144	106	67	454	211	665
Cadres moyens et techniciens (Fonction publique et entreprise)	3766	4432	3675	1338	7441	5770	13211
Employés du commerce	3503	1941	2808	3230	6311	5171	11482
Indépendants du commerce	11913	12873	13262	35032	25175	47905	73080
Employés hors commerce	9910	1085	2475	1001	12385	2086	14471
Artisans et ouvriers de l'industrie	9745	2175	5917	6503	15662	8678	24340
Artisans et ouvriers des services	1955	2787	2635	13051	4590	15838	20428
Total	60850	28503	670142	302572	730992	331075	1062067

Tableau A13 : Répartition de la population résidente active occupée par situation dans l'emploi selon le milieu de résidence et le sexe

Situation dans l'emploi	Urbain			Rural		
	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin
Employeur	1163	164	1327	5007	1767	6774
Salarié du public	6877	4160	11037	4205	1378	5583
Salarié parapublic	671	159	830	581	225	806
Salarié du privé	2636	564	3200	1061	316	1377
Service civique	108	80	188	264	153	417
Indépendant	36405	17920	54325	432746	164035	596781
Aide familial	3301	1787	5088	189830	118221	308051
Travailleur à la tâche	2630	551	3181	5141	1730	6871
Apprenti/Stagiaire	1117	144	1261	914	225	1139
Membre coopérative	105	65	170	817	580	1397
Autres	6854	3154	10008	34722	15561	50283
Total	61867	28748	90615	675288	304191	979479

Tableau A14 : Taux de chômage par groupe d'âge selon le sexe

Groupe d'âge	Sexe		
	Masculin	Féminin	Total
15-19 ans	3,5	1,2	2,3
20-24 ans	2,2	0,7	1,5
25-29 ans	1,8	0,6	1,2
30-34 ans	1,3	0,5	0,9
35-39 ans	1,1	0,4	0,8
40-44 ans	1,1	0,4	0,7
45-49 ans	1,1	0,4	0,7
50-54 ans	1,3	0,5	0,9
55-59 ans	1,2	0,6	0,9
60-64 ans	1,3	0,8	1,0
Total	2,0	0,7	1,3

Tableau A15 : Répartition des chômeurs ayant déjà travaillé par situation dans l'emploi antérieur selon le sexe

Situation dans l'emploi	Masculin	Féminin	Ensemble
Employeur	68	41	109
Salarié du public	42	33	75
Salarié parapublic	11	5	16
Salarié du privé	51	12	63
Service civique (ASCN)	6	2	8
Indépendant	2537	772	3309
Aide familial	1395	988	2383
Travailleur à la tâche	119	18	137
Apprenti/Stagiaire	32	13	45
Membre coopérative	25	18	43
Autres	4574	1546	6120
Total	8860	3448	12308

Tableau A16 : Répartition des chômeurs ayant déjà travaillé par groupe d'âge selon le sexe

Groupe d'âge	Masculin	Féminin	Total
15 - 19 ans	3312	1363	4675
20 - 24 ans	1594	517	2111
25 - 29 ans	1107	342	1449
30 - 34 ans	731	267	998
35 - 39 ans	524	224	748
40 - 44 ans	420	171	591
45 - 49 ans	327	169	496
50 - 54 ans	382	159	541
55 - 59 ans	247	116	363
60 - 64 ans	216	120	336
Total	8860	3448	12308

Tableau A17 : Répartition des chômeurs ayant déjà travaillé par branche d'activités antérieures selon le sexe

Branche d'activité	Masculin	Féminin	Ensemble
agriculture, chasse et sylviculture	3673	1390	5063
pêche, pisciculture, aquaculture	49	26	75
activités extractives	13	9	22
activités de fabrication	42	26	68
production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	6	4	10
construction	21	0	21
commerce ; réparation de véhicules automobiles et d'articles domestiques	185	188	373
hôtels et restaurants	4	2	6
transports, activités des auxiliaires de transport et communications	77	4	81
activités financières	1	2	3
immobilier, locations et services aux entreprises	1	2	3
activités d'administration publique	29	11	40
éducation	36	20	56
activités de sante et d'action sociale	20	16	36
activités a caractère collectif ou personnel	37	11	48
activites des menages en tant qu'employeurs de personnel domestique	3	3	6
activités des organisations extraterritoriales	9	1	10
Total	4206	1715	5921

Tableau A18 : Répartition des chômeurs déjà ayant travaillé par niveau d'instruction selon le sexe

Situation dans l'emploi	Masculin	Féminin	Ensemble
Sans niveau	3997	2273	6270
Coranique	1869	375	2244
Cours d'adulte	674	194	868
Éducation Non formelle	816	227	1043
Primaire	827	237	1064
Secondaire 1	163	68	231
Secondaire 2 et +	422	47	469
Total	8768	3421	12189

Tableau A19 : Répartition de la population (en %) résidente des enfants de 5-14 ans par situation d'activité selon le milieu de résidence et le sexe

Situation d'activité	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Occupé	1454	918	2372	101248	58244	159492	102702	59162	161864
Au chômage	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Femme au foyer	0	2202	2202	0	41512	41512	0	43714	43714
Elève/Étudiant	39497	37806	77303	129854	106368	236222	169351	144174	313525
A la recherche du 1 ^{er} emploi	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Retraité	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Rentier	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres inactifs	16970	16651	33621	261350	277148	538498	278320	293799	572119
Total	57921	57577	115498	492452	483272	975724	550373	540849	1091222

Tableau A20 : Répartition des ménages par type d'habitation selon le milieu de résidence

type de l'habitation du ménage	Urbain	Rural	Ensemble
Case	2372	159492	161864
Maison en banco (construction traditionnelle)	0	0	0
Villa	2202	41512	43714
Immeuble	77303	236222	313525
Tente	0	0	0
Baraque/Cabane/Hangar	0	0	0
Maison en matériaux définitifs de type célibatérium	0	0	0
Autre à préciser	33621	538498	572119
Total	115498	975724	1091222

Tableau A21 : Répartition des ménages par département selon le type d'habitation

Département	Case	Maison en banco	Villa	Immeuble	Tente	Baraque/Cabane/Hangar	Maison célibatérium	Autres à préciser	Total
BELBEDJI	4537	6928	78	0	977	12	3	3	12538
DAMAGARAM TAKAYA	7737	30390	149	6	158	77	8	25	38550
DUNGASS	17745	33921	189	3	41	16	79	68	52062
GOURE	16755	36941	268	5	253	269	18	48	54557
KANTCHE	30951	29202	721	4	39	81	29	23	61050
MAGARIA	26108	58384	835	10	69	129	72	130	85737
MIRRIAH	19585	61842	405	8	108	30	23	219	82220
TAKEITA	10285	24789	140	3	39	35	3	23	35317
TANOUT	7785	54159	297	11	4361	546	23	257	67439
TESKER	1011	314	77	9	4893	72	1	40	6417
VILLE DE ZINDER	3829	38814	5229	95	33	33	1193	273	49499
ZINDER	146328	375684	8388	154	10971	1300	1452	1109	545386

Tableau A22 : Répartition des ménages par type d'habitation selon le statut d'occupation.

Statut d'occupation/Type de l'habitation du ménage	Propriétaire	Location vente	Location simple	Familial	Logé gratuitement	Logement de fonction	Autre à préciser	Total
Case	133125	4745	213	6752	1827	254	950	147866
Maison en banco (construction traditionnelle)	325222	22832	1806	18385	8339	986	2288	379858
Villa	4210	2498	113	372	536	580	91	8400
Immeuble	93	28	3	4	11	12	3	154
Tente	10475	125	2	208	47	38	66	10961
Baraque/Cabane/ Hangar	1177	31	1	23	33	3	9	1277
Maison en matériaux définitifs de type célibatérium	621	442	24	85	210	62	8	1452
Autre à préciser	1646	440	5	110	38	18	13231	15488
Total	476569	31141	2167	25939	11041	1953	16646	565456

Tableau A23 : Répartition des ménages par département selon le statut d'occupation

Département	Propriétaire	Location simple	Location-vente	Familial	Logé gratuitement	Autre à préciser	Total
BELBEDJI	10456	359	8	1468	190	28	621
DAMAGARAM TAKAYA	35832	727	42	1259	541	61	980
DUNGASS	47169	1835	57	2002	953	106	1212
GOURE	50293	1898	114	1102	762	176	1992
KANTCHE	51445	2702	217	5411	957	174	1259
MAGARIA	75352	3674	151	4164	1735	330	2010
MIRRIAH	74832	2843	105	2864	1216	296	2053
TAKEITA	35940	2388	137	1953	588	56	1805
TANOUT	61240	2074	125	2445	1088	181	2712
TESKER	5830	134	6	249	91	60	347
VILLE DE ZINDER	28975	12636	1208	3069	2951	503	1676
ZINDER	477364	31270	2170	25986	11072	1971	16667

Tableau A24 : Répartition des ménages par caractéristiques du mur du logement selon le milieu de résidence

Caractéristiques	Urbain	% urbain	Rural	% rural	Ensemble	% Ensemble
Banco	46754	77,6	334538	66,9	381292	68,0
Paille/tige/bois	1665	2,8	109338	21,9	111003	19,8
Semi-dur	6503	10,8	35395	7,1	41898	7,5
Dur	3226	5,4	891	0,2	4117	0,7
Tôle	23	0,0	106	0,0	129	0,0
Peau/natte	74	0,1	12424	2,5	12498	2,2
Autre à préciser	1954	3,2	13808	2,8	15762	2,8
Total	60218	100,0	500374	100,0	560592	100,0

Tableau A25 : Répartition des ménages par caractéristiques du toit du logement selon le milieu de résidence

Caractéristiques du toit du type dominant du logement	Urbain	%	Rural	%	Ensemble	%
Paille/tige/bois	17461	29,0	238684	47,1	256145	45,2
Tôle	28953	48,1	36023	7,1	64976	11,5
Banco	11408	18,9	201962	39,9	213370	37,7
Béton	180	0,3	64	0,0	244	0,0
Tuiles	47	0,1	16	0,0	63	0,0
Peau/natte	189	0,3	15906	3,1	16095	2,8
Autre à préciser	1968	3,3	13835	2,7	15803	2,8
Total	60206	100,0	506490	100,0	566696	100,0

Tableau A26 : Répartition des ménages par caractéristiques du plancher du logement selon le milieu de résidence

Principal matériau du plancher	Urbain	%	Rural	% rural	Ensemble	%
Sable/Argile	24721	41,1	464616	91,8	489337	86,4
Ciment	32611	54,2	27135	5,4	59746	10,5
Carreau	878	1,5	317	0,1	1195	0,2
Autre à préciser	1993	3,3	14091	2,8	16084	2,8
Total	60203	100,0	506159	100,0	566362	100,0

Tableau A27 : Répartition des ménages par nombre de pièces du logement selon le milieu de résidence

Nombre. Pièces du logement	Urbain	% urbain	Rural	% rural	Ensemble	% Ensemble
1 pièce	15029	26,0	157881	32,7	172910	32,0
2 pièces	20100	34,8	185865	38,5	205965	38,1
3 pièces	10306	17,8	78259	16,2	88565	16,4
4 pièces	6350	11,0	32789	6,8	39139	7,2
5 pièces	5984	10,4	28065	5,8	34049	6,3
Total	57769	100,0	482859	100,0	540628	100,0

Tableau A28 : Répartition des ménages par mode d'approvisionnement en eau de boisson par département selon le milieu de résidence

		Source	Eau minérale	Robinet	Fontaine (eau courante hors concession)	Poste d'eau autonome	Forage	Station de pompage pastorale	Puits cimenté	Puits traditionnel	Eau de surface (rivière, marigot, lac, fleuve, etc.)	Autre à préciser	Total
BELBEDJI	Urbain	1	2	516	337	2	0	0	21	13	4	70	966
	Rural	4	24	59	229	5	140	9	4619	6341	38	698	12166
	Ensemble	5	26	575	566	7	140	9	4640	6354	42	768	13132
DAMAGARAM TAKAYA	Urbain	25	2	321	176	1	81	0	1	2	0	28	612
	Rural	359	164	1187	3053	35	13607	497	9498	6350	2546	1503	38799
	Ensemble	384	166	1508	3229	36	13688	497	9499	6352	2546	1531	39411
DUNGASS	Urbain	32	14	871	570	2	139	5	2	7	2	62	1706
	Rural	252	923	828	1274	87	31502	199	3635	10285	639	2000	51624
	Ensemble	284	937	1699	1844	89	31641	204	3637	10292	641	2062	53330
GOURE	Urbain	10	80	1549	957	0	30	1	14	26	20	219	2906
	Rural	96	654	1355	3934	163	11023	831	16075	16052	1018	2209	53410
	Ensemble	106	734	2904	4891	163	11053	832	16089	16078	1038	2428	56316
KANTCHE	Urbain	4	14	1078	2421	4	18	3	353	200	3	148	4246
	Rural	220	623	2108	3631	120	8076	390	12839	27137	556	2219	57919
	Ensemble	224	637	3186	6052	124	8094	393	13192	27337	559	2367	62165
MAGARIA	Urbain	5	8	1921	1591	0	130	2	154	14	26	174	4025
	Rural	690	1628	3050	4244	1191	23419	349	16401	28443	953	2945	83313
	Ensemble	695	1636	4971	5835	1191	23549	351	16555	28457	979	3119	87338
MIRRIAH	Urbain	7	53	1574	2350	5	11	1	1	2	18	219	4241
	Rural	493	773	3035	5158	93	22057	666	23543	16727	4459	2932	79936
	Ensemble	500	826	4609	7508	98	22068	667	23544	16729	4477	3151	84177
TAKEITA	Urbain	5	766	458	251	25	1	1	4	10	70	1342	2933

		Source	Eau minérale	Robinet	Fontaine (eau courante hors concession)	Poste d'eau autonome	Forage	Station de pompage pastorale	Puits cimenté	Puits traditionnel	Eau de surface (rivière, marigot, lac, fleuve, etc.)	Autre à préciser	Total
	Rural	1248	1359	1999	43	9362	261	13873	9451	914	2453	41483	82446
	Ensemble	1253	2125	2457	44	9387	262	13874	9455	924	2523	42825	85129
TANOUT	Urbain	102	20	974	2189	2	30	4	6	35	16	136	3514
	Rural	511	651	2218	8998	276	3163	240	22918	21725	2519	3197	66416
	Ensemble	613	671	3192	11187	278	3193	244	22924	21760	2535	3333	69930
TESKER	Urbain	20	6	74	52	0	7	0	0	1	1	10	171
	Rural	29	50	20	0	9	159	4	3599	2324	13	341	6548
	Ensemble	49	56	94	52	9	166	4	3599	2325	14	351	6719
VILLE DE ZINDER	Urbain	166	683	11813	21514	271	126	17	24	79	185	1514	36392
	Rural	67	486	1664	3203	16	3114	82	3083	1143	977	697	14532
	Ensemble	233	1169	13477	24717	287	3240	99	3107	1222	1162	2211	50924
ZINDER	Urbain	348	887	21457	32615	288	597	34	577	383	285	2650	60121
	Rural	3241	7224	16883	35723	2038	125622	3528	130083	145978	14632	21194	506146
	Ensemble	3589	8111	38340	68338	2326	126219	3562	130660	146361	14917	23844	566267

Tableau A29 : Répartition des ménages par mode d'éclairage utilise par département selon le milieu de résidence

		Bois	Lampe à pile	Lampe à pétrole	Electricité réseau	Electricité personnelle (panneau solaire...)	Bougie	Lampe à gaz	Autre à préciser	Total
BELBEDJI	Urbain	28	486	133	285	8	0	0	24	964
	Rural	1340	9973	127	66	11	3	5	588	12113
	Ensemble	1368	10459	260	351	19	3	5	612	13077
DAMAGARA M TAKAYA	Urbain	40	320	3	220	4	0	0	25	612
	Rural	2787	32757	1190	498	219	30	13	927	38421
	Ensemble	2827	33077	1193	718	223	30	13	952	39033
DUNGASS	Urbain	24	1145	37	428	30	0	0	42	1706
	Rural	3335	45697	708	27	102	17	57	1357	51300
	Ensemble	3359	46842	745	455	132	17	57	1399	53006
GOURE	Urbain	124	1060	212	1198	124	5	0	180	2903
	Rural	4305	45327	697	836	170	25	27	1735	53122
	Ensemble	4429	46387	909	2034	294	30	27	1915	56025
KANTCHE	Urbain	66	2280	402	1233	155	1	0	96	4233
	Rural	2428	51208	1584	422	232	8	106	1122	57110
	Ensemble	2494	53488	1986	1655	387	9	106	1218	61343
MAGARIA	Urbain	112	1766	306	1535	149	2	1	154	4025
	Rural	4495	72449	2505	1017	396	39	133	1897	82931
	Ensemble	4607	74215	2811	2552	545	41	134	2051	86956
MIRRIAH	Urbain	134	1702	378	1692	135	1	0	164	4206
	Rural	5839	64520	3559	2554	724	132	48	1982	79358
	Ensemble	5973	66222	3937	4246	859	133	48	2146	83564
TAKEITA	Urbain	57	757	249	206	28	0	0	42	1339
	Rural	3406	33348	2010	450	79	78	20	1677	41068
	Ensemble	3463	34105	2259	656	107	78	20	1719	42407
TANOUT	Urbain	238	1354	272	1455	87	3	1	99	3509

		Bois	Lampe à pile	Lampe à pétrole	Electricité réseau	Electricité personnelle (panneau solaire...)	Bougie	Lampe à gaz	Autre à préciser	Total
	Rural	4184	57775	1320	42	72	26	15	2542	65976
	Ensemble	4422	59129	1592	1497	159	29	16	2641	69485
TESKER	Urbain	18	47	9	84	5	0	0	8	171
	Rural	2594	3613	16	1	2	3	2	316	6547
	Ensemble	2612	3660	25	85	7	3	2	324	6718
VILLE DE ZINDER	Urbain	3261	3476	12214	13593	47	2462	100	1332	36485
	Rural	471	981	646	1514	9	10389	53	478	14541
	Ensemble	3732	4457	12860	15107	56	12851	153	1810	51026
ZINDER	Urbain	5352	5400	16581	18643	84	11657	251	2250	60218
	Rural	7029	19278	7340	17604	604	437283	1729	15738	506605
	Ensemble	12381	24678	23921	36247	688	448940	1980	17988	566823

Tableau A30 : Répartition des ménages par source d'énergie utilisée pour la cuisson par département selon le milieu de résidence

		Ne fait pas la cuisine	Bois	Charbon de bois	Tige/Paille	Gaz	Pétrole	Charbon minérale	Electricité	Bouse de vache	Autre à préciser	Total
BELBEDJI	Urbain	4	846	12	16	20	0	41	0	0	26	965
	Rural	153	9779	285	1073	25	4	70	0	5	573	11967
	Ensemble	157	10625	297	1089	45	4	111	0	5	599	12932
DAMAGARAM TAKAYA	Urbain	9	562	5	1	7	0	4	0	0	24	612
	Rural	392	35549	802	353	310	10	188	27	18	899	38548
	Ensemble	401	36111	807	354	317	10	192	27	18	923	39160
DUNGASS	Urbain	52	1549	44	2	20	0	15	0	0	24	1706
	Rural	577	46774	1672	816	271	13	373	5	6	1127	51634
	Ensemble	629	48323	1716	818	291	13	388	5	6	1151	53340
GOURE	Urbain	87	2373	158	9	56	2	32	6	4	179	2906
	Rural	690	48467	1625	404	250	27	248	2	13	1689	53415
	Ensemble	777	50840	1783	413	306	29	280	8	17	1868	56321
KANTCHE	Urbain	63	3687	112	199	47	5	33	5	2	93	4246
	Rural	607	45370	1894	7817	291	52	788	2	21	1053	57895
	Ensemble	670	49057	2006	8016	338	57	821	7	23	1146	62141
MAGARIA	Urbain	91	3494	147	20	89	5	22	7	0	150	4025
	Rural	1262	72888	3153	3350	396	28	647	6	14	1724	83468
	Ensemble	1353	76382	3300	3370	485	33	669	13	14	1874	87493
MIRRIAH	Urbain	66	3621	158	117	66	2	43	0	2	165	4240
	Rural	1218	68762	2190	4798	567	31	438	16	34	1767	79821
	Ensemble	1284	72383	2348	4915	633	33	481	16	36	1932	84061
TAKEITA	Urbain	17	1150	37	44	26	3	21	1	0	43	1342
	Rural	490	31264	2201	5055	375	94	369	1	30	1585	41464
	Ensemble	507	32414	2238	5099	401	97	390	2	30	1628	42806

		Ne fait pas la cuisine	Bois	Charbon de bois	Tige/Paille	Gaz	Pétrole	Charbon minérale	Electricité	Bouse de vache	Autre à préciser	Total
TANOUT	Urbain	73	3028	109	14	165	1	24	0	1	99	3514
	Rural	897	56855	1805	1840	486	39	318	13	92	2593	64938
	Ensemble	970	59883	1914	1854	651	40	342	13	93	2692	68452
TESKER	Urbain	0	148	8	1	6	0	0	0	0	8	171
	Rural	58	6046	85	9	1	0	30	0	2	319	6550
	Ensemble	58	6194	93	10	7	0	30	0	2	327	6721
VILLE DE ZINDER	Urbain	775	29602	1416	590	2563	50	257	23	21	1186	36483
	Rural	183	11067	681	1806	264	9	65	2	1	417	14495
	Ensemble	958	40669	2097	2396	2827	59	322	25	22	1603	50978
ZINDER	Urbain	1237	50060	2206	1013	3065	68	492	42	30	1997	60210
	Rural	6527	432821	16393	27321	3236	307	3534	74	236	13746	504195
	Ensemble	7764	482881	18599	28334	6301	375	4026	116	266	15743	564405

Tableau A31 : Répartition des ménages suivant le mode d'évacuation des ordures ménagères par département selon le milieu de résidence

		Ramassage privé	Tas d'immondices	Bac/dépotoire	Fossé/enfouissement	Incinération	Nature/brousse	Autre à préciser	Total
BELBEDJI	Urbain	46	311	132	8	6	415	35	953
	Rural	79	5346	4	4	6	6133	589	12161
	Ensemble	125	5657	136	12	12	6548	624	13114
DAMAGARAM TAKAYA	Urbain	12	131	1	1	2	437	28	612
	Rural	474	9618	151	64	41	27366	1117	38831
	Ensemble	486	9749	152	65	43	27803	1145	39443
DUNGASS	Urbain	101	671	6	4	5	884	35	1706
	Rural	830	11663	139	188	55	37386	1325	51586
	Ensemble	931	12334	145	192	60	38270	1360	53292
GOURE	Urbain	76	1379	20	14	7	1251	158	2905
	Rural	587	10928	377	105	113	39362	1917	53389
	Ensemble	663	12307	397	119	120	40613	2075	56294
KANTCHE	Urbain	301	2200	76	21	47	1499	102	4246
	Rural	1168	26753	985	375	164	26484	1354	57283
	Ensemble	1469	28953	1061	396	211	27983	1456	61529
MAGARIA	Urbain	57	2396	226	37	30	1126	149	4021
	Rural	1212	29609	733	519	329	48824	2057	83283
	Ensemble	1269	32005	959	556	359	49950	2206	87304
MIRRIAH	Urbain	240	1374	178	11	4	2246	181	4234
	Rural	1533	17435	1739	156	56	56937	2076	79932
	Ensemble	1773	18809	1917	167	60	59183	2257	84166
TAKEITA	Urbain	72	468	101	3	5	648	44	1341
	Rural	864	8394	358	346	93	29551	1911	41517
	Ensemble	936	8862	459	349	98	30199	1955	42858
TANOUT	Urbain	215	771	77	45	20	2274	110	3512

		Ramassage privé	Tas d'immondices	Bac/dépotoire	Fossé/enfouissement	Incinération	Nature/brousse	Autre à préciser	Total
	Rural	1117	10920	592	97	96	50806	2661	66289
	Ensemble	1332	11691	669	142	116	53080	2771	69801
TESKER	Urbain	4	11	2	6	0	140	8	171
	Rural	66	473	5	3	17	5625	353	6542
	Ensemble	70	484	7	9	17	5765	361	6713
VILLE DE ZINDER	Urbain	18831	6581	2646	303	69	6664	1330	36424
	Rural	434	2977	70	14	69	10489	483	14536
	Ensemble	19265	9558	2716	317	138	17153	1813	50960
ZINDER	Urbain	19955	16293	3465	453	195	17584	2180	60125
	Rural	8364	134116	5153	1871	1039	338963	15843	505349
	Ensemble	28319	150409	8618	2324	1234	356547	18023	565474

Tableau A32 : Répartition des ménages suivant le mode d'évacuation des eaux usées par département selon le milieu de résidence

		Cour	Rue/Nature	Caniveau	Fosse sceptique	Ramassage privé	Autre à préciser	Total
BELBEDJI	Urbain	153	774	3	3	0	33	966
	Rural	2158	9214	18	170	5	593	12158
	Ensemble	2311	9988	21	173	5	626	13124
DAMAGARAM TAKAYA	Urbain	20	562	1	3	1	25	612
	Rural	6271	31205	78	68	100	1078	38800
	Ensemble	6291	31767	79	71	101	1103	39412
DUNGASS	Urbain	339	1315	1	6	0	44	1705
	Rural	20311	29267	114	328	131	1440	51591
	Ensemble	20650	30582	115	334	131	1484	53296
GOURE	Urbain	146	2522	28	16	14	177	2903
	Rural	6833	43700	233	625	76	1916	53383
	Ensemble	6979	46222	261	641	90	2093	56286
KANTCHE	Urbain	333	3642	58	102	8	102	4245
	Rural	10543	45056	335	361	84	1311	57690
	Ensemble	10876	48698	393	463	92	1413	61935
MAGARIA	Urbain	659	3052	28	130	5	148	4022
	Rural	26717	52317	678	917	307	2061	82997
	Ensemble	27376	55369	706	1047	312	2209	87019
MIRRIAH	Urbain	518	3398	53	84	7	180	4240
	Rural	17011	59964	328	145	157	2181	79786
	Ensemble	17529	63362	381	229	164	2361	84026
TAKEITA	Urbain	66	1195	23	8	2	47	1341
	Rural	7171	31897	104	236	90	1966	41464
	Ensemble	7237	33092	127	244	92	2013	42805
TANOUT	Urbain	353	2917	87	39	7	109	3512

		Cour	Rue/Nature	Caniveau	Fosse sceptique	Ramassage privé	Autre à préciser	Total
	Rural	8623	54319	168	126	219	2703	66158
	Ensemble	8976	57236	255	165	226	2812	69670
TESKER	Urbain	23	136	2	2	0	8	171
	Rural	471	5696	6	0	13	349	6535
	Ensemble	494	5832	8	2	13	357	6706
VILLE DE ZINDER	Urbain	3219	26024	2893	2517	418	1301	36372
	Rural	1649	12233	43	112	13	483	14533
	Ensemble	4868	38257	2936	2629	431	1784	50905
ZINDER	Urbain	5829	45537	3177	2910	462	2174	60089
	Rural	107758	374868	2105	3088	1195	16081	505095
	Ensemble	113587	420405	5282	5998	1657	18255	565184

Tableau A33 : Répartition des ménages par type de lieu d'aisance le plus utilisé par département selon le milieu de résidence

		WC à l'intérieur de la maison	WC à l'extérieur de la maison, privé avec chasse d'eau	WC extérieur commun	Latrine moderne	Latrine traditionnelle	Brousse/Nature	Toilette publique	Autre à préciser	Total
BELBEDJI	Urbain	5352	5400	16581	18643	84	11657	251	2250	60218
	Rural	7029	19278	7340	17604	604	437283	1729	15738	506605
	Ensemble	12381	24678	23921	36247	688	448940	1980	17988	566823
DAMAGAR AM TAKAYA	Urbain	29	37	39	51	1	430	0	25	612
	Rural	630	1309	234	705	27	34747	97	1101	38850
	Ensemble	659	1346	273	756	28	35177	97	1126	39462
DUNGASS	Urbain	390	141	108	179	0	851	220	37	1706
	Rural	679	2271	246	1406	38	45622	100	1286	51648
	Ensemble	1069	2412	354	1585	38	46473	320	1323	53354
GOURE	Urbain	329	360	534	202	17	1273	3	188	2906
	Rural	343	1192	704	901	34	48167	155	1942	53438
	Ensemble	672	1552	1238	1103	51	49440	158	2130	56344
KANTCHE	Urbain	345	414	1164	1020	3	1073	105	122	4246
	Rural	890	2875	2460	3601	41	46477	262	1321	57927
	Ensemble	1235	3289	3624	4621	44	47550	367	1443	62173
MAGARIA	Urbain	82	245	720	1369	4	1441	12	152	4025
	Rural	1092	3317	1010	3957	183	71576	265	2081	83481
	Ensemble	1174	3562	1730	5326	187	73017	277	2233	87506
MIRRIAH	Urbain	240	259	987	1538	1	1001	28	190	4244
	Rural	1686	3782	1202	4067	77	66916	263	1997	79990
	Ensemble	1926	4041	2189	5605	78	67917	291	2187	84234
TAKEITA	Urbain	248	200	93	91	4	650	0	56	1342
	Rural	716	1676	506	616	33	36031	143	1843	41564
	Ensemble	964	1876	599	707	37	36681	143	1899	42906

		WC à l'intérieur de la maison	WC à l'extérieur de la maison, privé avec chasse d'eau	WC extérieur commun	Latrine moderne	Latrine traditionnelle	Brousse/Nature	Toilette publique	Autre à préciser	Total
TANOUT	Urbain	272	159	677	506	6	1783	3	109	3515
	Rural	409	1570	315	733	146	60225	323	2728	66449
	Ensemble	681	1729	992	1239	152	62008	326	2837	69964
TESKER	Urbain	6	22	0	16	0	119	0	8	171
	Rural	65	54	7	11	13	6020	34	346	6550
	Ensemble	71	76	7	27	13	6139	34	354	6721
VILLE DE ZINDER	Urbain	3261	3476	12214	13593	47	2462	100	1332	36485
	Rural	471	981	646	1514	9	10389	53	478	14541
	Ensemble	3732	4457	12860	15107	56	12851	153	1810	51026
ZINDER	Urbain	5352	5400	16581	18643	84	11657	251	2250	60218
	Rural	7029	19278	7340	17604	604	437283	1729	15738	506605
	Ensemble	12381	24678	23921	36247	688	448940	1980	17988	566823

Tableau A34 : Répartition des ménages par possession des biens d'équipement selon le département.

Département /Biens d'équipement	Belbedji	Damagaram takaya	Dungass	Goure	Kantche	Magaria	Mirriah	Takeita	Tanout	Tesker	V. Zinder	Zinder
	Matériel de luxe											
Postes téléviseurs	2,2	2,5	1,5	4,1	3,1	2,7	3,3	1,6	3,3	1,3	34,1	5,6
Lecteurs VCD/DVD	2,4	2,8	1,6	4,1	3,2	2,8	3,2	1,7	3,1	1,4	27,8	5,1
Poste radio	33,7	45,1	33,6	44,8	31,5	29,7	35,0	37,3	38,3	31,2	48,7	37,8
Réfrigérateur/Congélateur	1,2	1,2	0,8	1,6	1,6	1,3	1,2	0,8	1,3	0,9	11,1	2,1
Climatiseur/humidificateur	0,2	0,2	0,1	0,3	0,4	0,3	0,3	0,2	0,3	0,2	3,0	0,5
Téléphone fixe	0,2	0,2	0,1	0,3	0,4	0,3	0,2	0,2	0,3	0,5	2,1	0,4
Antenne parabolique	0,9	0,5	0,6	1,2	1,7	0,8	0,6	0,4	1,0	0,6	8,9	1,5
Ordinateur	0,0	0,6	0,5	0,9	0,8	0,8	0,7	0,5	0,8	0,4	6,2	1,2
Cellulaire	39,3	53,9	36,6	41,3	39,8	34,5	45,3	40,1	32,7	15,5	66,1	41,8
Ventilateur	1,4	1,3	1,0	2,4	2,7	2,0	2,6	1,0	2,2	1,0	27,9	4,3
Cuisinière	1,6	2,2	2,0	1,8	0,8	1,2	1,6	1,7	1,3	1,8	8,6	2,2
Foyer amélioré	5,5	4,2	3,1	5,2	5,0	3,9	3,6	2,2	5,5	2,5	23,8	5,9
	Moyen de transport											
Véhicule	0,9	0,6	0,6	1,2	1,1	0,9	0,8	0,6	0,7	0,4	7,4	1,4
Moto	4,0	8,1	5,2	9,1	4,9	5,1	5,6	3,9	5,1	1,5	28,3	7,7
Bicyclette	1,0	2,4	1,2	1,3	2,1	2,0	3,2	2,8	1,7	0,2	15,4	3,2
Pirogue	0,1	0,2	0,2	0,5	0,2	0,3	0,3	0,2	0,2	0,0	1,5	0,4
	Matériel agricole											
Tracteur agricole	0,2	0,2	0,3	0,4	0,2	0,2	0,3	0,2	0,2	0,0	0,8	0,3
Motopompe	0,3	0,5	0,2	0,7	1,8	0,7	1,0	0,3	0,4	0,1	0,7	0,7
Charrette	26,7	36,5	26,8	29,3	25,6	21,4	25,6	30,4	28,4	18,3	9,6	24,3